



# LA SANTE VAROISE

## EN 2021



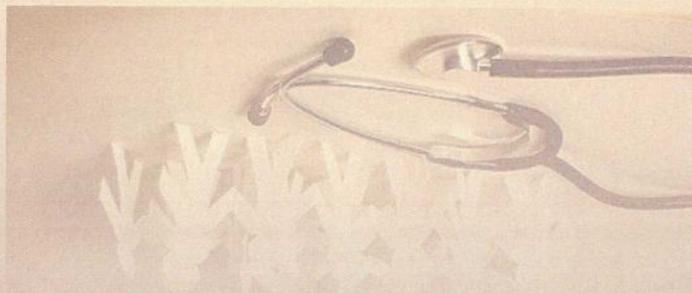
Dracénie Provence Verdon agglomération  
CS 90129  
83004 DRAGUIGNAN Cédex

Contact :  
Tél : 04 94 60 34 75  
[corinne.troiville@dracenie.com](mailto:corinne.troiville@dracenie.com)



**Le VAR en 2021...**

**Que devient la santé de ses habitants ?**



# EDITORIAL



*2020 – 2021 : deux années où le monde a basculé dans le cauchemar.*

*Deux années où la pandémie COVID a remis en cause beaucoup de nos certitudes tranquilles.*

*Depuis quelques années déjà, des voix s'élevaient un peu partout en France, pour mettre en lumière la désertification d'un certain nombre de territoires : partout les mêmes difficultés pour les patients à accéder aux soins ; partout des praticiens vieillissants, bien trop sollicités et contraints de refuser les demandes pressantes de soins. Avec un coupable tout désigné : le numérus clausus excessif et corrigé bien trop tard, au regard des délais nécessaires pour former des praticiens.*

*Mais comme nous le verrons, d'autres causes apparaissent, tout aussi responsables de cette situation alarmante.*

*La crise sanitaire est venue magnifier les offres de soins avec une prise de conscience douloureuse des pouvoirs publics et des élus sur ces carences.*

*Notre beau département du Var n'échappe pas à ce phénomène d'appauvrissement de l'offre de soins avec de grandes disparités territoriales :*

- *La frange côtière apparemment bien desservie*
- *Le moyen var semble-t-il encore bien pourvu ?*
- *Le haut-var où des zones de non-droit médical apparaissent malgré les efforts des élus.*

*Partout les effectifs diminuent.*

*La médecine française est malade. Un diagnostic s'impose afin de proposer des thérapeutiques adaptées. Cette enquête, non exhaustive, est destinée à mettre en avant nos particularismes départementaux. Elle se propose d'aller à la rencontre de tous les acteurs de santé du territoire, d'écouter leurs demandes, leurs manques, d'échanger avec eux sur les solutions adaptées potentielles, car toutes les zones que nous avons prédéfinies sont, à des titres différents, en souffrance et le patient au centre du système de soins, ayant l'impression d'être abandonné avec le risque potentiel de retard de diagnostic et d'inégalités profondes face à la maladie.*

## **Richard Strambio**

Vice-président de l'association des maires du Var en charge de la santé du territoire

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller Régional

Maire de Draguignan

Président du Conseil de surveillance du CH de Draguignan

Masseur kinésithérapeute de profession depuis 1979

# SOMMAIRE

---

Chapitre 1. Le Département	page 4
- Activité générale / situation	
o Le territoire	page 4
o La population varoise	page 5
o L'offre de soins	page 6
o Structures médico-sociales	page 7
Chapitre 2. Le désert médical varois	page 8
- Le GHT Varois	page 8.9
- Les professionnels de santé varois en accès 1° recours (indicateurs 2010 – 2015 – 2021)	page 10
- Spécificités / difficultés de territoire	page 11
o Ruralité - Numerus clausus	page 11
o Médecins étrangers - Changement des mentalités	page 13
o Attractivité du territoire	page 13
o Exercice groupé	page 14
o Féminisation - exercice salarié et libéral	page 15
o Délais d'attente	page 16
o Accès aux structures d'urgence	page 17
o Maisons médicales de garde - emploi de praticiens retraités	page 18
o Recours aux personnels de démographie acceptable	page 18
o Dispositifs d'appui au maintien à domicile - Impulsion du dispositif asalée	page 19
o L'élus acteur de terrain majeur	page 19
o Organisation de la permanence des soins dans le var	page 20
o Transports sanitaires	page 21
- Solutions déjà apportées à consolider	page 22
o Feuille de route ARS	page 23
o Maisons de santé pluri professionnelles - Centre de santé	page 24
o Maîtres de stages universitaires (MSU)	page 25
o CPTS	page 26
o Structures d'exercice coordonné dans le var	page 27
Chapitre 3. Constats / Propositions	page 28
- Immédiats de terrain	page 29
- Décisions gouvernementales	page 30
<b>Zooms complémentaires pour mieux connaître sa population</b>	page 31
- Portrait de territoire socio-sanitaire / socio-démographie - chiffres clés	page 31
- Eléments statistiques praticiens hospitaliers au 1° janvier 2021	page 32
Conclusion	page 33.34

# Chapitre 1. Le Département

---

## *Activité générale / situation*

### *- Le territoire*

Avec une surface de 5 973km<sup>2</sup>, soit 19% de la superficie régionale, le var est le 2° plus grand département de la région PACA.

Présentant un relief et des paysages contrastés, entre la frange littorale sud très urbanisée et le nord du département plus rural, 95 communes sur 153 sont considérées comme urbaines (62,1%) et concentrent 95% de la population varoise.

Ce territoire peut être divisé en 4 grands ensembles géographiques aux difficultés d'accès aux soins sensiblement identiques.

- Toulon et l'ouest toulonnais
- Les Maures – Estérel
- Le Moyen – Var
- Le haut - Var

Le Var, 3° département de la région PACA en nombre d'habitants est le 22° plus peuplé de France ; c'est aussi le 1° département militaire de France, porté par son activité migratoire, il accueille chaque année environ 8 millions de touristes ; à l'activité agricole tournée vers la viticulture et l'horticulture et une économie maritime développée notamment dans la zone d'emploi de Toulon. Le Var est le département le plus dynamique de la région PACA, notamment Toulon et Brignoles.

Les varois ont un accès satisfaisant aux équipements et services sauf dans certaines communes du haut – var mais cette belle région est exposée aux risques incendie de forêt, séisme et mouvement de terrain sachant également que 86,3% des communes varoises sont soumises au risque inondation.

Plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires dans l'est varois et dans le haut var, près de 60 000 personnes habitent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (de nombreuses études ont montré que les habitants de ces quartiers sont en moins bonne santé que le reste de la population. Ils sont davantage touchés par certaines pathologies, comme la dépression, le surpoids, l'obésité et le diabète. Ils rencontrent de plus des difficultés importantes d'accès aux soins et sont nombreux à retarder ou à renoncer à se soigner).

### *- La population varoise*

Une population en hausse, concentrée sur le littoral et le long des axes autoroutiers (21,2% de la population régionale), avec une croissance démographique soutenue dans le moyen et le haut – var et une précarité, avec des inégalités dues aux revenus, marquée dans les grandes villes du département et dans certaines communes du haut – var.

Une population vieillissante comptant la plus grande partie de séniors et de personnes âgées :

- 30% des 60 ans et plus contre 27% en région et 24% au plan national,
- 11,8% des 75 ans et plus, d'où la sélection de l'Est –Var en septembre 2016 pour le déploiement du programme national « parcours de santé des aînés » dédié aux personnes âgées en risque de perte d'autonomie, dans le cadre de la 2° vague d'expérimentation nationale du PAERPA (personnes âgées en risque de perte d'autonomie).

Les projections démographiques à l'horizon 2030 confortent cette tendance :

- Plus 25% d'augmentation soit 30% de la croissance démographique de PACA.
- 250 000 habitants en plus dont 166 000 des plus de 60 ans et 75 000 des plus de 75 ans.

Le Var est le seul département à présenter une **mortalité prématurée significativement plus élevée (+3,3%)** que dans le reste de la région. Mortalité prématurée survenue avant l'âge de 65 ans, identifiant un marqueur d'inégalités sociales de santé.

38 000 familles sont monoparentales, majoritairement féminines, soient 27,3% contre 28,3% pour la région PACA, elles constituent un groupe de population vulnérable présentant un risque accru de pauvreté, d'isolement social et sont davantage confrontées à des conditions de logement défavorables.

Près de 72 270 assurés du régime général âgés de moins de 65 ans sont **bénéficiaires de la CMUC** (couverture maladie universelle complémentaire) dans le Var, soit **9,5% des assurés varois pour 9,8% dans la région**. Ils sont globalement en moins bonne santé que le reste de la population et davantage touchés par les maladies chroniques (maladies cardio - vasculaires, obésité, diabète...) et sont plus nombreux que les autres à déclarer être limités dans les activités de la vie quotidienne. Ils ont davantage recours à la médecine générale que les autres assurés.

**Le taux de chômage atteint 14,8% dans le var pour (14,7%) moyenne régionale.** Les zones d'emploi de Fréjus –Saint –Raphaël (15,6%) et de Draguignan (16,5%) présentent des chiffres moins favorables que le reste du département. La zone d'emploi de Toulon est plus touchée (16,3%). Au-delà de la précarité financière qu'il engendre, le chômage a de nombreuses conséquences sur la santé : il favorise notamment l'apparition ou l'aggravation de certains problèmes de santé (maladies cardiovasculaires, cancers, dépression....). Il a de plus, un impact social majeur, puisqu'il accroît le risque de séparation et d'isolement social et influence l'avenir scolaire des enfants.

Source : Insee, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2019), RP 2017 exploitations complémentaire et principale, RP 2011, Omphale 2017

	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Var	FRANCE métropolitaine	FRANCE entière
Superficie en km <sup>2</sup>	31 399	5 973	543 963	633 179
Population au 1er janvier 2017 (Recensement de la population)	5 030 890	1 058 740	64 639 133	66 774 482
Population au 1er janvier 2020 (Estimation de population) (1)	5 055 651	1 073 836	64 897 954	67 063 703
Population étrangère au 1er janvier 2017 (Recensement de la population)	368 495	54 547	4 450 466	nd
Projection de la population en 2040 (2)	5 259 000	1 115 000	70 143 000	72 449 000
Taux de croissance annuel moyen 2012-2017 en %	0,4	0,7	0,4	0,4
dont dû au solde migratoire	0,2	0,7	0,1	0,0
Densité au 1/01/2020 (nombre d'habitants par km <sup>2</sup> )	161	180	119	106
Naissances domiciliées 2018 définitives	56 506	10 267	717 795	756 663
Décès domiciliés 2018 définitifs	50 759	11 946	594 301	607 520
Part de la population vivant dans les grandes aires urbaines en 2017 (3)	91,0	87,9	83,1	83,1
Part des familles monoparentales en 2017 en %	17,9	16,1	15,5	16,2
Taux d'activité de la population en 2017 (rapport entre le nombre d'actifs et la population de 15 à 64 ans en %) (3)	72,3	72,4	74,1	74,0

(1) Indicateurs sociaux départementaux  
Les estimations de population pour l'année 2020 sont des estimations précoces provisoires

(2) selon le scénario central de l'insee  
Le dernier exercice de projection de population a été publié en novembre 2016. Les données de ce chiffre clé ne sont pas mises à jour tous les ans.

(3) Indicateurs sociaux départementaux, Insee Flash Mayotte

## - *L'offre de soins*

Les médecins généralistes sont inégalement répartis au sein du département du Var. Le littoral est mieux doté que le moyen et haut – var. 1 spécialiste sur 2 est en exercice à Toulon, La Seyne sur mer ou Hyères.

**La tendance démographique médicale est à la baisse sur l'ensemble du Var** entre 2016 et 2020.

Le nombre de médecins généralistes est en diminution avec des inégalités infra-départementales importantes, liées en partie à l'attractivité du littoral. La pyramide des âges est de manière générale largement défavorable, marquée par une inversion à celle observée au plan national : **plus forte proportion des plus de 55 ans** par rapport au moins de 40 ans (supérieure de 2 points à la moyenne nationale).

La densité de médecins libéraux généralistes, spécialistes (*par exemple pédiatres, gynécologues-obstétriciens, psychiatres*) et paramédicaux **est supérieure à la moyenne nationale** (malgré une variation de – 8,3% observée entre 2010 et 2020 pour la Région PACA portant la densité médicale en exercice libéral et mixte à 208 médecins pour 100 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Le département du var comptabilise **3593 médecins actifs** (généralistes, spécialistes médicaux et chirurgicaux) **au 1 janvier 2021** (les actifs sont compris au sens de l'activité régulière, de l'activité intermittente et des retraités actifs). Parmi ces médecins, **2967 exercent en activité régulière** (dont 43,5% de femmes confirmant la féminisation de la profession), **346 sont retraités actifs** et **280 exercent en activité intermittente** (dont 40% comme retraités actifs).

**Les médecins retraités actifs** (exerçant ou non une activité de remplacement) **représentent 9,6% du total des médecins actifs** avec une hétérogénéité importante selon les communes d'exercice du médecin.

Là où les densités médicales sont les plus faibles, les âges moyens y sont parfois les plus avancés et la projection des départs à la retraite **dans 10 ans confirme la tendance à une fragilisation de l'offre de soins libéral et mixte**. Certaines communes du moyen et haut-var vont perdre 100% de leurs effectifs, fragilisant ainsi la disponibilité de l'offre locale.

On observe par ailleurs, qu'aucune de ces communes ne disposent d'offre en médecine libérale et mixte en gynécologie médicale et obstétrique.

D'après le conseil départemental de l'ordre des médecins, de nombreux médecins généralistes et la plupart des spécialistes ne prennent plus de nouveaux patients, mais le département est globalement bien doté en professionnels paramédicaux avec des densités de professionnels équivalentes ou supérieures à la moyenne régionale et nationale.

**L'offre hospitalière privée est très dynamique dans le var**. Le département compte en effet 29 établissements de santé privés, dont 10 sur le champ médecine chirurgie obstétrique(MCO), 13 en soins de suite et de réadaptation (SSR) et 6 en psychiatrie ; en effet 3 établissements de santé sur 4 sont dans le secteur privé et la majorité de ces établissements, comme ceux du secteur public, sont situés sur la bande littorale et dans les grandes villes du département.

Le département du Var compte 10 services d'urgences autorisés, dont 1 service d'urgences pédiatriques.

Ces services sont localisés dans les principales communes du département, sur le littoral (3 à Toulon, 1 dans les villes de Fréjus / Saint - Raphaël, Gassin, Hyères, la Seyne-sur-Mer et Ollioules) et dans le Moyen-Var (1 dans les villes de Brignoles et Draguignan).

Un taux d'équipement en structures médico-sociales globalement à la hauteur de la moyenne régionale.

Le taux d'équipement en structures médico-sociales dans les secteurs du handicap et des personnes âgées a évolué favorablement au cours de la période 2013 à 2017.

Pour le **secteur personnes âgées** en 2019, le département du Var dispose de **13 628 places en structures d'hébergement et d'accueil pour personnes âgées** (9652 places en maisons de retraite, 1873 places en service de soins infirmiers à domicile et 1755 places en logements foyers).

Pour le **secteur du handicap** en 2019, le département compte **2002 places en structures de prise en charge pour enfants et adolescents handicapés** (instituts médico-éducatifs, thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, établissements spécialisés, les centres et services médico – sociaux).

Par ailleurs, **3489 places en structures d'hébergement pour adultes handicapés** (foyers et maisons d'accueil médicalisé, services d'accompagnement médico – social et de soins infirmiers à domicile, établissement et services d'aide par le travail) ont été recensées.

-----

Bien loin de l'image qu'elle avait du sud avant d'y arriver....."Je pensais que c'était une zone surmédicalisée, c'est tout le contraire": elle était vacancière à Saint-Raphaël, elle y devient médecin généraliste.

Un peu par hasard, Béatrice Willeron apprend que **l'Est-Var n'est plus autant pourvu en médecins que par le passé**. Sa patientèle, rapidement créée après son arrivée, met en exergue **un manque**. Preuve de la demande, la médecin généraliste venue de **Hazebrouck**, installée à Agay 1 semaine avant le 1<sup>o</sup> confinement dénombre 2530 patients contre 1400 dans les hauts de France. (*Propos recueillis Var matin 16 avril 2021*)

*« Depuis janvier 2021, je commence à refuser de devenir médecin traitant. Enfin, je les incite d'abord à chercher ailleurs, mais mon caractère m'empêche de dire non. Certains essaient avec insistance, croissants, madeleines, boules en céramique pour décorer, je reçois de tout » rigole-t-elle.*

---

**Quel plus bel exemple pour illustrer ce que devient réellement la santé des habitants du Var.....**



# Chapitre 2. Le désert médical varois

## Le GHT Varois

Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) sont nés en 2016, de la loi de modernisation du système de santé, avec une mission essentielle : **mutualiser les moyens** de plusieurs établissements publics de santé sur un même territoire afin d'assurer **une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité à toutes les populations.**

Le GHT varois est constitué des établissements de santé suivants :

- CH Jean Marcel - Brignoles
- CH de la dracénie – Draguignan
- CH du Luc en Provence – Luc en Provence
- CH Marie José Treffot - Hyères
- CH Pierrefeu du var – Pierrefeu du var
- CH de Saint Tropez - Gassin
- CHI Fréjus / Saint Raphaël - Fréjus
- CHI Toulon la Seyne – Toulon
- HIA Saint Anne – Toulon (membre associé participant au projet médical partagé)



## *Les professionnels de santé du département du VAR*

### *- INDICATEURS PAR COMMUNE VAROISE POUR LES ANNEES 2010-2015-2021*

- Situation générale, activité régulière
- Age moyen
- Proportion de femmes
- Modes d'exercice
- Densité par spécialité
- Nombre par spécialité

### *- ACCES AU 1<sup>o</sup> RECOURS – DENSITE DE L'ACTIVITE REGULIERE LIBERALE MIXTE PAR SPECIALITES*

Médecine générale, dermatologie, gynécologie, ophtalmologie, pédiatrie, psychiatrie, rhumatologie

-----

### 5 modalités décrivent la situation générale d'exercice d'un médecin

**Retraité sans activité** : médecins inscrits sans activité

**Retraité ayant conservé une activité médicale** : médecins inclus dans le dispositif cumul emploi retraite

**Non retraité sans activité** : médecins inscrits sans activité

**Activité intermittente** : essentiellement remplacements libéraux ou contrats salariés courts

**Activité régulière** : médecins actifs

SITUATION GENERALE - ACTIVITE REGULIERE PAR COMMUNE

ANNEE	CODE COMMUNE ARRONDISSEMENT	NOM COMMUNE ARRONDISSEMENT	NB_ACTIVIS	NB_ACTIVIS RETRAITES	NB_ACTIVIS NON RETRAITE ACTIVITE INTERMITTENTE DE REEMPLACEMENT	NB_ACTIVIS RETRAITE ACTIVITE INTERMITTENTE DE REMPLACEMENT	NB_ACTIVIS_EN ACTIVITE REGULIERE
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	3	0	0	0	3
2010	83003	Ampus	1	0	0	0	1
2010	83004	Les Arcs	6	0	0	0	6
2010	83007	Aups	4	0	0	0	4
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	2	0	0	0	2
2010	83009	Bandol	29	0	2	0	27
2010	83011	Bargemon	2	0	0	0	2
2010	83012	Barjols	6	0	0	0	6
2010	83016	Le Beausset	21	0	0	0	21
2010	83017	Belgentier	2	0	0	0	2
2010	83018	Besse-sur-Issole	3	0	0	1	2
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	9	0	0	1	8
2010	83021	Bras	1	0	0	0	1
2010	83023	Brignoles	90	0	3	0	87
2010	83026	Cabasse	2	0	0	0	2
2010	83027	La Cadière-d'Azur	4	0	1	0	3
2010	83028	Callas	3	0	0	0	3
2010	83029	Caillan	15	0	0	0	15
2010	83030	Camps-la-Source	2	1	0	0	1
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	4	0	0	0	4
2010	83032	Carcès	6	1	1	0	4
2010	83033	Carnoules	2	0	0	0	2
2010	83034	Carqueiranne	19	1	7	0	11
2010	83035	Le Castellet	3	1	0	0	2
2010	83036	Cavaire-sur-Mer	9	1	1	0	7
2010	83039	Châteaufort	1	0	0	0	1
2010	83041	Claviers	1	0	0	0	1
2010	83042	Cogolin	24	0	1	0	23
2010	83043	Collobrières	1	0	0	0	1
2010	83044	Comps-sur-Artuby	3	0	0	0	3
2010	83046	Cotignac	5	1	1	1	2
2010	83047	La Crau	24	1	0	0	23
2010	83048	La Croix-Valmer	7	0	1	0	6
2010	83049	Cuers	15	0	1	0	14
2010	83050	Draguignan	245	4	1	3	237
2010	83051	Entrecasteaux	1	0	1	0	0
2010	83053	Évenos	1	0	1	0	0
2010	83054	La Farliède	14	1	3	1	9
2010	83055	Fayence	7	0	0	2	5
2010	83056	Figanières	3	0	0	0	3
2010	83057	Flassans-sur-Issole	2	0	0	0	2
2010	83058	Flayosc	4	0	1	0	3
2010	83059	Forcalqueiret	2	0	1	0	1
2010	83061	Fréjus	262	7	9	1	245
2010	83062	La Garde	57	0	5	1	51
2010	83063	La Garde-Freinet	1	0	0	0	1

83064	Garéoult	5	0	0	0	0	0	0	5
83065	Gassin	35	0	0	3	3	1	1	31
83066	Ginasservis	1	0	0	0	0	0	0	1
83067	Gonfaron	3	0	0	0	0	0	0	3
83068	Grimaud	3	0	0	0	0	0	0	3
83069	Hyères	365	8	16	16	3	3	3	338
83070	Le Lavandou	16	0	0	0	0	0	0	16
83071	La Londe-les-Maures	14	0	0	3	3	0	0	11
83072	Lorgues	15	1	2	2	2	0	0	12
83073	Le Luc	18	0	0	0	0	0	0	18
83077	Méounes-lès-Montrieux	2	0	0	0	0	0	0	2
83081	Montauroux	3	0	0	0	0	0	0	3
83082	Montferrat	1	0	0	0	0	0	0	1
83083	Montfort-sur-Argens	1	0	1	1	0	0	0	0
83085	La Motte	4	0	0	0	1	1	3	3
83086	Le Muy	11	0	1	1	0	0	0	10
83087	Nans-les-Pins	11	1	0	0	0	0	0	10
83088	Néoules	2	0	0	0	0	0	0	2
83090	Ollioules	103	2	5	5	1	1	1	95
83091	Pierrefeu-du-Var	34	2	0	0	0	0	0	32
83092	Pignans	3	0	1	1	0	0	0	2
83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	2	0	0	0	0	0	0	2
83094	Le Plan-de-la-Tour	3	0	0	0	0	0	0	3
83096	Pourcieux	1	0	0	0	0	0	0	1
83097	Pourrières	3	0	0	0	0	0	0	3
83098	Le Pradet	33	0	4	4	0	0	0	29
83099	Puget-sur-Argens	15	0	0	0	0	0	0	15
83100	Puget-Ville	3	0	1	1	0	0	0	2
83101	Ramatuelle	2	0	0	0	0	0	0	2
83102	Régusse	2	0	1	1	0	0	0	1
83103	Le Revest-les-Eaux	4	0	0	0	0	0	0	4
83104	Rians	6	0	2	2	0	0	0	4
83106	Rocbaron	5	0	1	1	0	0	0	4
83107	Roquebrune-sur-Argens	13	0	2	2	0	0	0	11
83108	La Roquebrussanne	2	0	0	0	0	0	0	2
83109	La Roque-Esclapon	0	0	0	0	0	0	0	0
83110	Rougiers	2	0	0	0	0	0	0	2
83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	4	0	0	0	0	0	0	4
83112	Saint-Cyr-sur-Mer	27	1	4	4	0	0	0	22
83113	Saint-Julien	3	0	0	0	0	0	0	3
83115	Sainte-Maxime	44	3	2	2	1	1	38	38
83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	32	0	3	3	0	0	0	29
83117	Saint-Paul-en-Forêt	1	0	0	0	0	0	0	1
83118	Saint-Raphaël	133	0	7	7	4	4	122	122
83119	Saint-Tropez	28	2	3	3	0	0	0	23
83120	Saint-Zacharie	4	0	0	0	0	0	0	4
83121	Salernes	3	0	0	0	0	0	0	3
83123	Sanary-sur-Mer	51	1	5	5	0	0	0	45
83124	Sellans	3	0	0	0	1	1	2	2
83125	Seillons-Source-d'Argens	1	0	0	0	0	0	0	1

2010	83126	La Seyne-sur-Mer	224	2	4	2	216
2010	83127	Signes	1	0	0	1	
2010	83129	Six-Fours-les-Plages	77	1	5	70	
2010	83130	Solliès-Pont	30	0	0	30	
2010	83131	Solliès-Toucas	4	0	0	4	
2010	83132	Solliès-Ville	0	0	0	0	
2010	83134	Taradeau	1	0	0	1	
2010	83135	Tavernes	1	0	0	1	
2010	83136	Le Thoronet	3	0	1	2	
2010	83137	Toulon	948	29	41	873	
2010	83138	Tourrettes	10	0	0	10	
2010	83139	Tourtour	2	0	1	1	
2010	83140	Tourves	4	0	0	4	
2010	83141	Trans-en-Provence	7	0	2	4	
2010	83143	Le Val	2	0	0	2	
2010	83144	La Valette-du-Var	79	5	2	72	
2010	83145	Varages	2	0	0	2	
2010	83146	La Verdrière	2	0	0	2	
2010	83148	Vidauban	9	0	1	8	
2010	83149	Villecroze	2	1	1	0	
2010	83150	Vinon-sur-Verdon	5	0	0	5	
2010	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	1	0	0	1	
2010	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	9	0	1	8	
2010	83154	Saint-Antonin-du-Var	0	0	0	0	
2010	CDOM 83	Var	3440	77	168	3157	
2015	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	3	1	0	2	
2015	83003	Ampus	2	0	0	1	
2015	83004	Les Arcs	5	0	0	5	
2015	83006	Artigues	1	0	1	0	
2015	83007	Aups	4	0	0	4	
2015	83008	Bagnols-en-Forêt	2	0	0	2	
2015	83009	Bandol	36	3	3	29	
2015	83010	Bargème	0	0	0	0	
2015	83011	Bargemon	1	0	0	1	
2015	83012	Barjols	8	1	0	7	
2015	83016	Le Beausset	24	4	3	17	
2015	83017	Belgentier	2	0	0	2	
2015	83018	Besse-sur-Issole	4	1	0	3	
2015	83019	Bormes-les-Mimosas	11	1	1	9	
2015	83021	Bras	1	0	0	1	
2015	83023	Brignoles	89	4	3	81	
2015	83026	Cabasse	1	0	0	1	
2015	83027	La Cadière-d'Azur	5	0	1	3	
2015	83028	Callas	2	0	0	2	
2015	83029	Callian	16	0	1	15	
2015	83030	Camps-la-Source	2	1	0	1	
2015	83031	Le Cannet-des-Maures	5	0	0	5	
2015	83032	Carcès	5	0	0	5	
2015	83033	Carnoules	2	0	0	2	
2015	83034	Carqueiranne	17	2	4	9	





2021	83007	Aups	9	2	1	0	6
2021	83008	Bagnols-en-Forêt	4	0	0	0	4
2021	83009	Bandol	28	7	1	3	17
2021	83010	Bargème	0	0	0	0	0
2021	83011	Bargemon	1	0	0	0	1
2021	83012	Barjols	8	1	0	0	7
2021	83016	Le Beausset	22	0	3	2	17
2021	83017	Belgentier	2	0	0	0	2
2021	83018	Besse-sur-Issole	4	0	0	0	4
2021	83019	Bormes-les-Mimosas	11	3	1	0	7
2021	83021	Bras	2	0	0	0	2
2021	83023	Brignoles	82	7	2	2	71
2021	83026	Cabasse	0	0	0	0	0
2021	83027	La Cadière-d'Azur	9	0	5	0	4
2021	83028	Callas	6	0	0	2	4
2021	83029	Callian	12	0	0	0	12
2021	83030	Camps-la-Source	1	0	0	0	1
2021	83031	Le Cannet-des-Maures	7	0	2	1	4
2021	83032	Carcès	3	0	0	0	3
2021	83033	Carnoules	3	0	1	0	2
2021	83034	Carqueiranne	17	2	3	2	10
2021	83035	Le Castellet	4	0	1	2	1
2021	83036	Cavaillaire-sur-Mer	10	3	0	0	7
2021	83037	La Celle	1	0	0	1	0
2021	83038	Châteaudouble	0	0	0	0	0
2021	83041	Claviers	1	0	0	0	1
2021	83042	Cogolin	19	1	0	0	18
2021	83043	Collobrières	1	1	0	0	0
2021	83044	Comps-sur-Artuby	1	0	0	0	1
2021	83045	Correns	1	0	1	0	0
2021	83046	Cotignac	3	0	0	0	3
2021	83047	La Crau	35	1	2	1	31
2021	83048	La Croix-Valmer	2	0	0	0	2
2021	83049	Cuers	15	2	1	1	11
2021	83050	Draguignan	246	26	4	5	211
2021	83053	Évenos	2	0	0	0	2
2021	83054	La Farlède	12	0	2	1	9
2021	83055	Fayence	8	0	1	0	7
2021	83056	Figanières	5	3	0	0	2
2021	83057	Flassans-sur-Issole	1	0	0	0	1
2021	83058	Flayosc	4	0	1	1	2
2021	83059	Forcalqueiret	2	0	0	0	2
2021	83061	Fréjus	280	12	7	5	256
2021	83062	La Garde	55	8	4	3	40
2021	83063	La Garde-Freinet	2	1	0	0	1
2021	83064	Garéoult	7	0	1	0	6
2021	83065	Gassin	42	4	1	1	36
2021	83066	Ginasservis	2	0	1	0	1
2021	83067	Gonfaron	3	1	0	0	2
2021	83068	Grimaud	6	4	0	1	1

2021	83069	Hyères	402	32	18	7	345
2021	83070	Le Lavandou	18	2	0	3	13
2021	83071	La Londe-les-Maures	15	3	0	2	10
2021	83072	Lorgues	11	3	1	0	7
2021	83073	Le Luc	12	1	0	0	11
2021	83076	Mazaugues	0	0	0	0	0
2021	83077	Méounes-lès-Montrieux	4	0	0	0	4
2021	83078	Moissac-Bellevue	0	0	0	0	0
2021	83079	La Môle	1	0	0	0	1
2021	83080	Mons	0	0	0	0	0
2021	83081	Montauroux	5	0	2	0	3
2021	83082	Montferrat	0	0	0	0	0
2021	83085	La Motte	3	1	1	0	1
2021	83086	Le Muy	8	0	0	0	8
2021	83087	Nans-les-Pins	10	0	0	0	10
2021	83088	Néoules	1	0	0	0	1
2021	83090	Ollioules	150	14	4	2	130
2021	83091	Pierrefeu-du-Var	45	6	1	0	38
2021	83092	Pignans	5	2	0	1	2
2021	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	2	0	0	0	2
2021	83094	Le Plan-de-la-Tour	4	1	0	1	2
2021	83096	Pourcieux	0	0	0	0	0
2021	83097	Pourrières	4	2	0	0	2
2021	83098	Le Pradet	31	1	5	1	24
2021	83099	Puget-sur-Argens	14	2	0	0	12
2021	83100	Puget-Ville	3	0	0	0	3
2021	83101	Ramatuelle	3	1	0	0	2
2021	83102	Régusse	1	1	0	0	0
2021	83103	Le Revest-les-Eaux	9	0	0	0	9
2021	83104	Rians	5	0	0	0	5
2021	83106	Rocbaron	5	2	1	0	2
2021	83107	Roquebrune-sur-Argens	21	1	2	2	16
2021	83108	La Roquebrussanne	2	1	0	0	1
2021	83110	Rougiers	0	0	0	0	0
2021	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	3	0	0	0	3
2021	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	28	2	2	2	22
2021	83113	Sainte-Julien	2	0	0	0	2
2021	83115	Sainte-Maxime	39	5	1	1	32
2021	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	34	2	0	0	32
2021	83117	Saint-Paul-en-Forêt	0	0	0	0	0
2021	83118	Saint-Raphaël	156	27	10	9	110
2021	83119	Saint-Tropez	14	4	0	1	9
2021	83120	Saint-Zacharie	6	1	0	0	5
2021	83121	Salernes	4	3	0	0	1
2021	83123	Sanary-sur-Mer	55	5	1	9	40
2021	83124	Seillans	2	0	0	1	1
2021	83125	Seillons-Source-d'Argens	2	0	0	0	2
2021	83126	La Seyne-sur-Mer	231	26	4	6	195
2021	83127	Signes	2	0	0	0	2
2021	83128	Sillans-la-Cascade	0	0	0	0	0

2021	83129	Six-Fours-les-Plages	61	9	11	5	36
2021	83130	Solliès-Pont	23	2	5	0	16
2021	83131	Solliès-Toucas	9	0	1	0	8
2021	83132	Solliès-Ville	1	0	0	1	0
2021	83134	Taradeau	2	1	0	0	1
2021	83135	Tavernes	0	0	0	0	0
2021	83136	Le Thoronet	3	0	0	0	3
2021	83137	Toulon	940	77	40	22	801
2021	83138	Tourrettes	11	3	0	0	8
2021	83139	Tourtour	2	0	0	1	1
2021	83140	Tourves	7	1	0	0	6
2021	83141	Trans-en-Provence	5	0	1	1	3
2021	83143	Le Val	1	0	0	0	1
2021	83144	La Valette-du-Var	118	8	2	2	106
2021	83145	Varages	2	1	0	0	1
2021	83146	La Verdère	1	0	0	1	0
2021	83148	Vidauban	5	0	1	0	4
2021	83149	Villecroze	3	1	0	0	2
2021	83150	Vinon-sur-Verdon	5	0	1	0	4
2021	83151	Vins-sur-Caramy	0	0	0	0	0
2021	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	1	0	0	0	1
2021	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	8	2	0	2	4
2021	83154	Saint-Antonin-du-Var	0	0	0	0	0
2021	CDOM 83	Var	3593	346	168	112	2967



AGE MOYEN PAR CATEGORIE

ANNEE	CODE COMMUNE ARRONDISSEMENT	NOM COMMUNE ARRONDISSEMENT	GENERALISTES	SPECIALISTES MEDICAUX	SPECIALISTES CHIRURGICAUX	AGE MOYEN DES FEMMES EN ACTIVITE REGULIERE
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	54,7	NULL	NULL	58
2010	83003	Ampus	50	NULL	NULL	NULL
2010	83004	Les Arcs	51,3	NULL	NULL	44
2010	83007	Aups	48,8	NULL	NULL	NULL
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	45	NULL	NULL	NULL
2010	83009	Bandol	53,4	53	55	55,7
2010	83011	Bargemon	44	NULL	NULL	NULL
2010	83012	Barjols	46,8	NULL	NULL	43
2010	83016	Le Beausset	50,3	53	NULL	47,5
2010	83017	Belgentier	39,5	NULL	NULL	41
2010	83018	Besse-sur-Issole	54	NULL	NULL	NULL
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	51,4	NULL	NULL	47,5
2010	83021	Bras	52	NULL	NULL	52
2010	83023	Brignoles	46,8	52,9	50,5	47,3
2010	83026	Cabasse	51,5	NULL	NULL	51,5
2010	83027	La Cadière-d'Azur	52,3	NULL	NULL	NULL
2010	83028	Callas	44,3	NULL	NULL	38,5
2010	83029	Callian	51,5	52,2	52,5	48,5
2010	83030	Camps-la-Source	45	NULL	NULL	NULL
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	57	54	NULL	55
2010	83032	Carcès	53,5	NULL	NULL	NULL
2010	83033	Carnoules	55,5	NULL	NULL	NULL
2010	83034	Carqueiranne	49,2	57,5	NULL	49,8
2010	83035	Le Castellet	42,5	NULL	NULL	31
2010	83036	Cavalaire-sur-Mer	49,4	55	53	46
2010	83039	Châteauneuf	39	NULL	NULL	39
2010	83041	Claviers	50	NULL	NULL	50
2010	83042	Cogolin	51,8	44,3	52,5	46
2010	83043	Collobrières	60	NULL	NULL	NULL
2010	83044	Comps-sur-Artuby	44,3	NULL	NULL	33
2010	83046	Cotignac	53	NULL	NULL	51
2010	83047	La Crau	48,3	55	51	42,9
2010	83048	La Croix-Valmer	55,4	56	NULL	58,5
2010	83049	Cuers	52,2	64	52	52,5
2010	83050	Draguignan	49,9	51,2	53,1	47,6
2010	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83053	Évenos	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83054	La Farlède	50	43,5	NULL	45,5
2010	83055	Fayence	51	NULL	NULL	37
2010	83056	Figanières	58	41	NULL	NULL
2010	83057	Flassans-sur-Issole	54	NULL	NULL	NULL
2010	83058	Flayosc	54,3	NULL	NULL	NULL
2010	83059	Forcalqueiret	55	NULL	NULL	NULL
2010	83061	Fréjus	48,6	48,8	48,3	46
2010	83062	La Garde	52,7	51,8	55,7	48,8
2010	83063	La Garde-Freinet	51	NULL	NULL	NULL

2010	83064	Garéoult	54,4	NULL	NULL	51
2010	83065	Gassin	48,1	57	53,7	47,8
2010	83066	Ginasservis	51	NULL	NULL	NULL
2010	83067	Gonfaron	43	NULL	NULL	34,5
2010	83068	Grimaud	57,7	NULL	NULL	NULL
2010	83069	Hyères	48,6	50	49,6	46,4
2010	83070	Le Lavandou	49,2	48,2	61	52,5
2010	83071	La Londe-les-Maures	48,3	51	NULL	66
2010	83072	Lorgues	51,6	42,5	NULL	44,3
2010	83073	Le Luc	54,8	60	54	55
2010	83077	Méounes-lès-Montrieux	43	NULL	NULL	37
2010	83081	Montauroux	60	57	NULL	57
2010	83082	Montferrat	58	NULL	NULL	58
2010	83083	Montfort-sur-Argens	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83085	La Motte	53	NULL	NULL	40
2010	83086	Le Muy	53	50,7	NULL	50,6
2010	83087	Nans-les-Pins	43,3	54,7	NULL	44,8
2010	83088	Néoules	40,5	NULL	NULL	31
2010	83090	Ollioules	50,6	51,2	48,5	50
2010	83091	Pierrefeu-du-Var	52,5	53,8	NULL	52,5
2010	83092	Pignans	57,5	NULL	NULL	NULL
2010	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	36	NULL	NULL	32
2010	83094	Le Plan-de-la-Tour	54	NULL	NULL	59
2010	83096	Pourcieux	64	NULL	NULL	NULL
2010	83097	Pourrières	56	NULL	NULL	NULL
2010	83098	Le Pradet	54,5	53,2	54,5	55,6
2010	83099	Puget-sur-Argens	52,5	51	NULL	49,9
2010	83100	Puget-Ville	48	NULL	NULL	37
2010	83101	Ramatuelle	58	NULL	NULL	NULL
2010	83102	Régusse	62	NULL	NULL	NULL
2010	83103	Le Revest-les-Eaux	52,3	NULL	NULL	50
2010	83104	Rians	51,7	47	NULL	NULL
2010	83106	Rocharon	47	57,7	NULL	52,5
2010	83107	Roquebrune-sur-Argens	52	NULL	NULL	35
2010	83108	La Roquebrussanne	56	NULL	NULL	NULL
2010	83109	La Roque-Esclapon	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83110	Rougiers	56,5	NULL	NULL	NULL
2010	83111	Sainte-Anastasia-sur-Issole	41,3	NULL	NULL	40
2010	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	50,9	51,4	52	48,4
2010	83113	Saint-Julien	49,3	NULL	NULL	NULL
2010	83115	Sainte-Maxime	53,4	54	52,8	52,8
2010	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	49,9	51,6	49	48,8
2010	83117	Saint-Paul-en-Forêt	49	NULL	NULL	NULL
2010	83118	Saint-Raphaël	53,3	52,7	51	52,3
2010	83119	Saint-Tropez	53,7	58,5	53	54,3
2010	83120	Saint-Zacharie	52,8	NULL	NULL	49,5
2010	83121	Salernes	53,7	NULL	NULL	NULL
2010	83123	Sanary-sur-Mer	51	55,8	53,3	49,6
2010	83124	Seillans	60	NULL	NULL	NULL
2010	83125	Seillons-Source-d'Argens	38	NULL	NULL	38

2010	83126	La Seyne-sur-Mer	52	51,2	50,3	47
2010	83127	Signes	59	NULL	NULL	NULL
2010	83129	Six-Fours-les-Plages	50	55,3	52,8	47,1
2010	83130	Solliès-Pont	50,6	49,7	55,3	48
2010	83131	Solliès-Toucas	56,7	52	NULL	52
2010	83132	Solliès-Ville	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83134	Taradeau	57	NULL	NULL	NULL
2010	83135	Tavernes	60	NULL	NULL	60
2010	83136	Le Thoronet	46,5	NULL	NULL	44
2010	83137	Toulon	50,5	51,2	50,3	49
2010	83138	Tourrettes	53,5	54,8	61	49
2010	83139	Tourtour	47	NULL	NULL	47
2010	83140	Tourves	50	NULL	NULL	49,5
2010	83141	Trans-en-Provence	46,8	NULL	NULL	44
2010	83143	Le Val	59	NULL	NULL	61
2010	83144	La Valette-du-Var	49	53,6	52,3	49
2010	83145	Varages	55,5	NULL	NULL	NULL
2010	83146	La Verdière	43,5	NULL	NULL	43,5
2010	83148	Vidauban	46,6	NULL	NULL	38
2010	83149	Villecroze	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83150	Vinon-sur-Verdon	54,4	NULL	NULL	56
2010	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	59	NULL	NULL	NULL
2010	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	54	NULL	NULL	50,5
2010	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>50,5</b>	<b>51,3</b>	<b>50,9</b>	<b>48,3</b>
2015	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	46	NULL	NULL	NULL
2015	83003	Ampus	55	NULL	NULL	NULL
2015	83004	Les Arcs	51	NULL	NULL	36
2015	83006	Artigues	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83007	Aups	53,8	NULL	NULL	NULL
2015	83008	Bagnols-en-Forêt	59	NULL	NULL	54
2015	83009	Bandol	55,8	50,3	50,6	52,4
2015	83010	Bargème	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83011	Bargemon	31	NULL	NULL	31
2015	83012	Barjols	47	45	NULL	42
2015	83016	Le Beausset	51,6	41,8	50	44,9
2015	83017	Beigntier	44,5	NULL	NULL	46
2015	83018	Besse-sur-Issole	48,3	NULL	NULL	38
2015	83019	Bormes-les-Mimosas	54,9	62	59	48,7
2015	83021	Bras	57	NULL	NULL	57
2015	83023	Brignoles	51,1	55,1	54,8	49,8
2015	83026	Cabasse	56	NULL	NULL	56
2015	83027	La Cadière-d'Azur	57,3	NULL	NULL	NULL
2015	83028	Callas	55	NULL	NULL	49
2015	83029	Callian	51,6	56,4	52	45
2015	83030	Camps-la-Source	50	NULL	NULL	NULL
2015	83031	Le Cannet-des-Maures	54,7	45	NULL	45
2015	83032	Carcès	52,8	NULL	NULL	57
2015	83033	Carnoules	60,5	NULL	NULL	NULL
2015	83034	Carqueiranne	47,9	48	NULL	42,5

2015	83035	Le Castellet	47,5	NULL	NULL	36
2015	83036	Cavalaire-sur-Mer	55,5	60	58	51
2015	83037	La Celle	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83041	Claviers	55	NULL	NULL	55
2015	83042	Cogolin	57,1	45	57,5	50,8
2015	83043	Collobrières	65	NULL	NULL	NULL
2015	83044	Comps-sur-Artuby	55	NULL	NULL	NULL
2015	83046	Cotignac	58	NULL	NULL	56
2015	83047	La Crau	46	44,4	56	41,9
2015	83048	La Croix-Valmer	56,3	61	NULL	56
2015	83049	Cuers	49	57,3	57	56
2015	83050	Draguignan	53,5	52,4	52,7	50,6
2015	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL	50,5
2015	83053	Évenos	46	NULL	NULL	NULL
2015	83054	La Farliède	48,9	55	NULL	46
2015	83055	Fayence	50,4	75	NULL	39,7
2015	83056	Figanières	61	NULL	NULL	42
2015	83057	Flassans-sur-Issole	54	NULL	NULL	NULL
2015	83058	Flayosc	59,3	NULL	NULL	NULL
2015	83059	Forcalqueiret	60	58	NULL	58
2015	83061	Fréjus	50,8	50,4	47,3	47,9
2015	83062	La Garde	51,6	52,9	57,5	47,6
2015	83063	La Garde-Freinet	56	NULL	NULL	NULL
2015	83064	Garéoult	55,7	NULL	NULL	56
2015	83065	Gassin	49,4	56,7	58,3	55,8
2015	83066	Ginasservis	56	NULL	NULL	NULL
2015	83067	Gonfaron	48	NULL	NULL	39,5
2015	83068	Grimaud	61,7	NULL	NULL	NULL
2015	83069	Hyères	50,5	52	49,6	48,4
2015	83070	Le Lavandou	49,7	53	36	50,3
2015	83071	La Londe-les-Maures	53,7	NULL	NULL	NULL
2015	83072	Lorgues	53,6	47,5	NULL	45,8
2015	83073	Le Luc	57,3	59,7	59	56,4
2015	83077	Méounes-lès-Montrieux	44,7	NULL	NULL	40
2015	83079	La Môle	55	NULL	NULL	NULL
2015	83081	Montauroux	54	NULL	NULL	NULL
2015	83085	La Motte	64	NULL	NULL	NULL
2015	83086	Le Muy	54,3	52,3	60	50,7
2015	83087	Nans-les-Pins	48,1	48	NULL	48,9
2015	83088	Néoules	45,5	NULL	NULL	36
2015	83090	Ollioules	52,8	52	48,1	49,8
2015	83091	Pierrefeu-du-Var	54,7	56,7	NULL	56,1
2015	83092	Pignans	62,5	NULL	NULL	NULL
2015	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	45	NULL	NULL	NULL
2015	83094	Le Plan-de-la-Tour	58,3	NULL	NULL	61
2015	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83097	Pourrières	56,8	NULL	NULL	NULL
2015	83098	Le Pradet	53,1	57	59,5	50,8
2015	83099	Puget-sur-Argens	56	52,7	35	50
2015	83100	Puget-Ville	53	NULL	NULL	42

2015	83101	Ramatuelle	59,7	NULL	NULL	54
2015	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83103	Le Revest-les-Eaux	49,5	56,5	NULL	56,3
2015	83104	Rians	56,3	NULL	NULL	55
2015	83106	Rocbaron	51,5	59,3	NULL	57,5
2015	83107	Roquebrune-sur-Argens	52,8	NULL	NULL	47,5
2015	83108	La Roquebrussanne	61	NULL	NULL	NULL
2015	83110	Rougiers	61,5	NULL	NULL	NULL
2015	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	46,3	NULL	NULL	45
2015	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	53,1	53,4	57	50,2
2015	83113	Saint-Julien	54,3	NULL	NULL	56
2015	83115	Sainte-Maxime	54,9	57,7	57,8	58,3
2015	83116	aint-Maximin-la-Sainte-Baum	50,2	54,5	50	47
2015	83117	Saint-Paul-en-Forêt	57	NULL	NULL	57
2015	83118	Saint-Raphaël	54,7	53,2	52,1	53,4
2015	83119	Saint-Tropez	53,2	60	46	54,7
2015	83120	Saint-Zacharie	55,8	48	NULL	51,3
2015	83121	Salernes	55,5	NULL	NULL	NULL
2015	83123	Sanary-sur-Mer	51,7	56	58,3	47,3
2015	83124	Seillans	63,5	NULL	NULL	NULL
2015	83125	Seillons-Source-d'Argens	43	NULL	NULL	43
2015	83126	La Seyne-sur-Mer	52,6	53,6	51,9	49,3
2015	83127	Signes	64	NULL	NULL	NULL
2015	83129	Six-Fours-les-Plages	53,4	52,4	48	49,1
2015	83130	Solliès-Pont	53,5	56,4	60,3	55,1
2015	83131	Solliès-Toucas	61,7	54,7	NULL	54,7
2015	83132	Solliès-Ville	66	NULL	NULL	NULL
2015	83134	Taradeau	62	NULL	NULL	NULL
2015	83136	Le Thoronet	48,7	NULL	NULL	49
2015	83137	Toulon	52,2	51,1	51	49,7
2015	83138	Tourrettes	58,5	57,3	52,5	56
2015	83139	Tourtour	52	NULL	NULL	52
2015	83140	Tourves	50,8	40	NULL	47,8
2015	83141	Trans-en-Provence	54,3	NULL	NULL	49
2015	83143	Le Val	64	NULL	NULL	66
2015	83144	La Valette-du-Var	49,6	55,5	50,5	49,5
2015	83145	Varages	60,5	NULL	NULL	NULL
2015	83146	La Verdière	57	NULL	NULL	57
2015	83148	Vidauban	52,4	53	NULL	53
2015	83149	Villecroze	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83150	Vinon-sur-Verdon	53	NULL	NULL	61
2015	83151	Vins-sur-Caramy	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	56,9	NULL	NULL	55,7
2015	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	CDOM 83	Var	52,2	52,3	51,4	49,6
2021	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	52	NULL	NULL	NULL
2021	83003	Ampus	61	NULL	NULL	NULL
2021	83004	Les Arcs	43	NULL	NULL	36
2021	83006	Artigues	NULL	NULL	NULL	NULL

2021	83007	Aups	50,2	54	NULL	40
2021	83008	Bagnols-en-Forêt	39,5	NULL	NULL	40,7
2021	83009	Bandol	56,3	55	49,7	49,2
2021	83010	Bargème	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83011	Bargemon	60	NULL	NULL	NULL
2021	83012	Barjols	50	60	NULL	48
2021	83016	Le Beausset	52,8	44	56	46
2021	83017	Belgentier	50,5	NULL	NULL	52
2021	83018	Besse-sur-Issole	55,5	NULL	NULL	44
2021	83019	Bormes-les-Mimosas	57,6	68	65	54,7
2021	83021	Bras	47,5	NULL	NULL	47,5
2021	83023	Brignoles	53,3	55,2	60,6	52,7
2021	83026	Cabasse	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83027	La Cadière-d'Azur	55,3	NULL	NULL	31
2021	83028	Callas	51,8	NULL	NULL	46
2021	83029	Callian	54	60,2	58	49,3
2021	83030	Camps-la-Source	56	NULL	NULL	NULL
2021	83031	Le Cannet-des-Maures	41,5	48	NULL	39,7
2021	83032	Carcès	55,3	NULL	NULL	NULL
2021	83033	Carnoules	48	NULL	NULL	32
2021	83034	Carqueiranne	55,1	62,5	NULL	53,8
2021	83035	Le Castellet	42	NULL	NULL	42
2021	83036	Cavalaire-sur-Mer	55	NULL	64	53,5
2021	83037	La Celle	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83038	Châteaudouble	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83041	Claviers	61	NULL	NULL	61
2021	83042	Cogolin	58,4	52,7	61,3	52,5
2021	83043	Collobrières	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83044	Comps-sur-Artuby	61	NULL	NULL	NULL
2021	83045	Correns	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83046	Cotignac	61,5	NULL	68	61,5
2021	83047	La Crau	49,4	47,4	62	45,4
2021	83048	La Croix-Valmer	59,5	NULL	NULL	62
2021	83049	Cuers	48	NULL	48,5	43
2021	83050	Draguignan	52,2	53,6	48,7	49,6
2021	83053	Évenos	40	NULL	NULL	40
2021	83054	La Farlède	50,3	NULL	NULL	41
2021	83055	Fayence	56,4	65	NULL	48,5
2021	83056	Figanières	50,5	NULL	NULL	34
2021	83057	Flassans-sur-Issole	60	NULL	NULL	NULL
2021	83058	Flayosc	63,5	NULL	NULL	NULL
2021	83059	Forcalqueiret	56,5	NULL	NULL	47
2021	83061	Fréjus	48,3	51	49,5	47,1
2021	83062	La Garde	51,8	51,1	63,5	47,2
2021	83063	La Garde-Freinet	62	NULL	NULL	NULL
2021	83064	Garéoult	46,5	NULL	NULL	46
2021	83065	Gassin	53,6	55,9	53,5	53,8
2021	83066	Ginasservis	62	NULL	NULL	NULL
2021	83067	Gonfaron	47,5	NULL	NULL	47
2021	83068	Grimaud	67	NULL	NULL	NULL

2021	83069	Hyères	50,6	52,4	52,3	49,6
2021	83070	Le Lavandou	51,5	61	42	51
2021	83071	La Londe-les-Maures	45,9	NULL	NULL	32,3
2021	83072	Lorgues	43,6	53,5	NULL	41,3
2021	83073	Le Luc	57,6	61	65	59
2021	83076	Mazaugues	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83077	Méounes-lès-Montrieux	46	NULL	NULL	41,3
2021	83078	Moissac-Bellevue	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83079	La Môle	61	NULL	NULL	NULL
2021	83080	Mons	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83081	Montauroux	55	31	NULL	NULL
2021	83082	Montferrat	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83085	La Motte	63	NULL	NULL	NULL
2021	83086	Le Muy	57,3	60	35	50,4
2021	83087	Nans-les-Pins	52,6	54	NULL	53,2
2021	83088	Néoules	61	NULL	NULL	NULL
2021	83090	Ollioules	52,9	52,9	55,8	49,8
2021	83091	Pierrefeu-du-Var	54,6	55,4	NULL	51,9
2021	83092	Pignans	41,5	NULL	NULL	49
2021	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	43	NULL	NULL	35
2021	83094	Le Plan-de-la-Tour	61,5	NULL	NULL	64
2021	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83097	Pourrières	60	NULL	NULL	NULL
2021	83098	Le Pradet	44,3	52,3	65,5	44,4
2021	83099	Puget-sur-Argens	60,8	54	41	53,7
2021	83100	Puget-Ville	54,3	NULL	NULL	48
2021	83101	Ramatuelle	60,5	NULL	NULL	60
2021	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83103	Le Revest-les-Eaux	48	43,8	NULL	49,8
2021	83104	Rians	52,5	56	NULL	52
2021	83106	Rocbaron	57,5	NULL	NULL	58
2021	83107	Roquebrune-sur-Argens	50,8	47,7	40	44,7
2021	83108	La Roquebrussanne	64	NULL	NULL	NULL
2021	83110	Rougiers	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	50	NULL	NULL	51
2021	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	48,1	55,3	NULL	51,5
2021	83113	Saint-Julien	59	NULL	NULL	62
2021	83115	Sainte-Maxime	50,7	57,1	50,5	46,3
2021	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	48,2	60,1	47,7	50
2021	83117	Saint-Paul-en-Forêt	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83118	Saint-Raphaël	54,9	52,2	51,1	50
2021	83119	Saint-Tropez	56	60	52	61,3
2021	83120	Saint-Zacharie	60,5	54	NULL	58,5
2021	83121	Salernes	39	NULL	NULL	NULL
2021	83123	Sanary-sur-Mer	53,2	50,7	61,3	47,1
2021	83124	Seillans	37	NULL	NULL	37
2021	83125	Seillons-Source-d'Argens	53	NULL	NULL	53
2021	83126	La Seyne-sur-Mer	51,1	52,7	54,7	47,7
2021	83127	Signes	70	44	NULL	44
2021	83128	Sillans-la-Cascade	NULL	NULL	NULL	NULL



REPARTITION DES PRATICIENS FEMINIENS PAR ACTIVITE

ANNEE	CODE COMMUNE	NOM COMMUNE	ACT_REG_GEN	PROP_FEMMES_PARMIL_	ACT_REG_SPE_MED	PROP_FEMMES_PARMIL_	ACT_REG_SPE_CHIR	PROP_FEMMES_PARMIL_
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	33,3	NULL	NULL	NULL	NULL	33,3
2010	83003	Ampus	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83004	Les Arcs	16,7	NULL	NULL	NULL	NULL	16,7
2010	83007	Aups	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83009	Bandol	17,6	16,7	16,7	50	50	22,2
2010	83011	Bargemon	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83012	Barjols	16,7	NULL	NULL	NULL	NULL	16,7
2010	83016	Le Beausset	29,4	75	75	NULL	NULL	38,1
2010	83017	Belgentier	50	NULL	NULL	NULL	NULL	50
2010	83018	Besse-sur-Issole	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	25	NULL	NULL	NULL	NULL	25
2010	83021	Bras	100	NULL	NULL	NULL	NULL	100
2010	83023	Brignoles	28,2	38,9	38,9	8,3	8,3	29,9
2010	83026	Cabasse	100	NULL	NULL	NULL	NULL	100
2010	83027	La Cadière-d'Azur	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83028	Callas	66,7	NULL	NULL	NULL	NULL	66,7
2010	83029	Callian	25	40	40	0	0	26,7
2010	83030	Camps-la-Source	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	33,3	0	0	NULL	NULL	25
2010	83032	Carcès	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83033	Carnoules	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83034	Carqueiranne	33,3	50	50	NULL	NULL	36,4
2010	83035	Le Castellet	50	NULL	NULL	NULL	NULL	50
2010	83036	Cavalaire-sur-Mer	20	0	0	100	100	28,6
2010	83039	Châteaufort	100	NULL	NULL	NULL	NULL	100
2010	83041	Claviers	100	NULL	NULL	NULL	NULL	100
2010	83042	Cogolin	38,5	12,5	12,5	0	0	26,1
2010	83043	Collobrières	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83044	Comps-sur-Artuby	33,3	NULL	NULL	NULL	NULL	33,3
2010	83046	Cotignac	50	NULL	NULL	NULL	NULL	50
2010	83047	La Crau	35	50	50	100	100	39,1
2010	83048	La Croix-Valmer	40	0	0	NULL	NULL	33,3
2010	83049	Cuers	54,5	0	0	0	0	42,9
2010	83050	Draguignan	36,1	31,9	31,9	19,5	19,5	31,2
2010	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83053	Évenos	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83054	La Farlède	14,3	50	50	NULL	NULL	22,2
2010	83055	Fayence	20	NULL	NULL	NULL	NULL	20
2010	83056	Figanières	0	0	0	NULL	NULL	0
2010	83057	Flassans-sur-Issole	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83058	Flayosc	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83059	Forcalqueiret	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83061	Fréjus	33	33,1	33,1	11,1	11,1	30,6
2010	83062	La Garde	29	35,3	35,3	33,3	33,3	31,4
2010	83063	La Garde-Freinet	0	NULL	NULL	NULL	NULL	0
2010	83064	Garéoult	20	NULL	NULL	NULL	NULL	20

2010	83065	Gassin	20	16,7	0	12,9
2010	83066	Ginasservis	0	NULL	NULL	0
2010	83067	Gonfaron	66,7	NULL	NULL	66,7
2010	83068	Grimaud	0	NULL	NULL	0
2010	83069	Hyères	36,1	36,8	15,4	34
2010	83070	Le Lavandou	30	60	0	37,5
2010	83071	La Londe-les-Maures	0	50	NULL	9,1
2010	83072	Lorgues	20	50	NULL	25
2010	83073	Le Luc	50	20	0	38,9
2010	83077	Méounes-lès-Montrieux	50	NULL	NULL	50
2010	83081	Montauroux	0	100	NULL	33,3
2010	83082	Montferrat	100	NULL	NULL	100
2010	83083	Montfort-sur-Argens	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83085	La Motte	33,3	NULL	NULL	33,3
2010	83086	Le Muy	28,6	100	NULL	50
2010	83087	Nans-les-Pins	85,7	66,7	NULL	80
2010	83088	Néoules	50	NULL	NULL	50
2010	83090	Ollioules	29,2	18,2	12,5	20
2010	83091	Pierrefeu-du-Var	46,7	41,2	NULL	43,8
2010	83092	Pignans	0	NULL	NULL	0
2010	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	50	NULL	NULL	50
2010	83094	Le Plan-de-la-Tour	33,3	NULL	NULL	33,3
2010	83096	Pourcieux	0	NULL	NULL	0
2010	83097	Pourrières	0	NULL	NULL	0
2010	83098	Le Pradet	5,9	40	0	17,2
2010	83099	Puget-sur-Argens	60	80	NULL	66,7
2010	83100	Puget-Ville	50	NULL	NULL	50
2010	83101	Ramatuelle	0	NULL	NULL	0
2010	83102	Régusse	0	NULL	NULL	0
2010	83103	Le Revest-les-Eaux	75	NULL	NULL	75
2010	83104	Rians	0	0	NULL	0
2010	83106	Rocbaron	100	33,3	NULL	50
2010	83107	Roquebrune-sur-Argens	9,1	NULL	NULL	9,1
2010	83108	La Roquebrussanne	0	NULL	NULL	0
2010	83109	La Roque-Esclapon	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83110	Rougiers	0	NULL	NULL	0
2010	83111	Sainte-Anastasia-sur-Issole	25	NULL	NULL	25
2010	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	25	80	0	36,4
2010	83113	Saint-Julien	0	NULL	NULL	0
2010	83115	Sainte-Maxime	21,4	22,2	33,3	23,7
2010	83116	aint-Maximin-la-Sainte-Baume	31,3	40	33,3	34,5
2010	83117	Saint-Paul-en-Forêt	0	NULL	NULL	0
2010	83118	Saint-Raphaël	20,4	26,2	15,4	21,3
2010	83119	Saint-Tropez	33,3	33,3	0	30,4
2010	83120	Saint-Zacharie	50	NULL	NULL	50
2010	83121	Salernes	0	NULL	NULL	0
2010	83123	Sanary-sur-Mer	25	46,2	25	31,1
2010	83124	Seillans	0	NULL	NULL	0
2010	83125	Seillons-Source-d'Argens	100	NULL	NULL	100
2010	83126	La Seyne-sur-Mer	29,8	34,4	18,8	30,1

2010	83127	Signes	0	NULL	NULL	NULL	0	NULL	NULL	0
2010	83129	Six-Fours-les-Plages	28,9	21,1	33,3	27,1	28,9	21,1	33,3	27,1
2010	83130	Solliès-Pont	28,6	30,8	0	26,7	28,6	30,8	0	26,7
2010	83131	Solliès-Toucas	0	100	NULL	25	0	100	NULL	25
2010	83132	Solliès-Ville	NULL							
2010	83134	Taradeau	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2010	83135	Tavernes	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2010	83136	Le Thoronet	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2010	83137	Toulon	45,1	39,9	13,1	38,1	45,1	39,9	13,1	38,1
2010	83138	Tourrettes	0	33,3	0	20	0	33,3	0	20
2010	83139	Tourtour	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2010	83140	Tourves	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2010	83141	Trans-en-Provence	25	NULL	NULL	25	25	NULL	NULL	25
2010	83143	Le Val	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2010	83144	La Valette-du-Var	26,5	34,6	16,7	27,8	26,5	34,6	16,7	27,8
2010	83145	Varages	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2010	83146	La Verdière	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2010	83148	Vidauban	12,5	NULL	NULL	12,5	12,5	NULL	NULL	12,5
2010	83149	Villecroze	NULL							
2010	83150	Vinon-sur-Verdon	20	NULL	NULL	20	20	NULL	NULL	20
2010	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2010	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	25	NULL	NULL	25	25	NULL	NULL	25
2010	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL							
<b>2010</b>	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>33,6</b>	<b>35,6</b>	<b>15,4</b>	<b>32,1</b>	<b>33,6</b>	<b>35,6</b>	<b>15,4</b>	<b>32,1</b>
2015	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83003	Ampus	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83004	Les Arcs	20	NULL	NULL	20	20	NULL	NULL	20
2015	83006	Artigues	NULL							
2015	83007	Aups	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83008	Bagnols-en-Forêt	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2015	83009	Bandol	27,8	50	40	34,5	27,8	50	40	34,5
2015	83010	Bargème	NULL							
2015	83011	Bargemon	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2015	83012	Barjols	33,3	0	NULL	28,6	33,3	0	NULL	28,6
2015	83016	Le Beausset	27,3	100	100	52,9	27,3	100	100	52,9
2015	83017	Belgentier	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2015	83018	Besse-sur-Issole	33,3	NULL	NULL	33,3	33,3	NULL	NULL	33,3
2015	83019	Bormes-les-Mimosas	42,9	0	0	33,3	42,9	0	0	33,3
2015	83021	Bras	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2015	83023	Brignoles	32,5	35,7	7,7	29,6	32,5	35,7	7,7	29,6
2015	83026	Cabasse	100	NULL	NULL	100	100	NULL	NULL	100
2015	83027	La Cadière-d'Azur	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83028	Callias	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50
2015	83029	Callian	28,6	14,3	0	20	28,6	14,3	0	20
2015	83030	Camps-la-Source	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83031	Le Cannet-des-Maures	66,7	50	NULL	60	66,7	50	NULL	60
2015	83032	Carcès	20	NULL	NULL	20	20	NULL	NULL	20
2015	83033	Carnoules	0	NULL	NULL	0	0	NULL	NULL	0
2015	83034	Carqueiranne	42,9	50	NULL	44,4	42,9	50	NULL	44,4
2015	83035	Le Castellet	50	NULL	NULL	50	50	NULL	NULL	50

2015	83036	Cavaire-sur-Mer	16,7	0	100	25
2015	83037	La Celle	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83041	Claviers	100	NULL	NULL	100
2015	83042	Cogolin	30	20	0	23,5
2015	83043	Collobrières	0	NULL	NULL	0
2015	83044	Comps-sur-Artuby	0	NULL	NULL	0
2015	83046	Cotignac	50	NULL	NULL	50
2015	83047	La Crau	55	42,9	100	53,6
2015	83048	La Croix-Valmer	25	0	NULL	20
2015	83049	Cuers	64,3	33,3	0	55,6
2015	83050	Draguignan	35,5	35,8	22	33,2
2015	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83053	Évenos	100	NULL	NULL	100
2015	83054	La Farlède	33,3	0	NULL	30
2015	83055	Fayence	20	0	NULL	16,7
2015	83056	Figanières	0	NULL	NULL	0
2015	83057	Flassans-sur-Issole	0	NULL	NULL	0
2015	83058	Flayosc	0	NULL	NULL	0
2015	83059	Forcalqueiret	0	100	NULL	50
2015	83061	Fréjus	39,8	38,5	16,1	36,2
2015	83062	La Garde	60	26,7	50	48,9
2015	83063	La Garde-Freinet	0	NULL	NULL	0
2015	83064	Garéoult	16,7	NULL	NULL	16,7
2015	83065	Gassin	14,3	33,3	0	17,1
2015	83066	Ginasservis	0	NULL	NULL	0
2015	83067	Gonfaron	66,7	NULL	NULL	66,7
2015	83068	Grimaud	0	NULL	NULL	0
2015	83069	Hyères	41,6	43,5	22,7	40
2015	83070	Le Lavandou	55,6	50	100	57,1
2015	83071	La Londe-les-Maures	0	NULL	NULL	0
2015	83072	Lorgues	30	50	NULL	33,3
2015	83073	Le Luc	50	16,7	0	36,8
2015	83077	Méounes-lès-Montrieux	66,7	NULL	NULL	66,7
2015	83079	La Môle	0	NULL	NULL	0
2015	83081	Montauroux	0	NULL	NULL	0
2015	83085	La Motte	0	NULL	NULL	0
2015	83086	Le Muy	37,5	100	0	46,2
2015	83087	Nans-les-Pins	87,5	100	NULL	88,9
2015	83088	Néoules	50	NULL	NULL	50
2015	83090	Ollioules	33,3	26,2	21,4	27,1
2015	83091	Pierrefeu-du-Var	50	44	NULL	46,2
2015	83092	Pignans	0	NULL	NULL	0
2015	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	0	NULL	NULL	0
2015	83094	Le Plan-de-la-Tour	66,7	NULL	NULL	66,7
2015	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83097	Pourrières	0	NULL	NULL	0
2015	83098	Le Pradet	26,7	50	0	33,3
2015	83099	Puget-sur-Argens	57,1	66,7	100	64,3
2015	83100	Puget-Ville	50	NULL	NULL	50
2015	83101	Ramatuelle	33,3	NULL	NULL	33,3

2015	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83103	Le Revest-les-Eaux	75	50	NULL	66,7
2015	83104	Rians	25	NULL	NULL	25
2015	83106	Rocbaron	50	25	NULL	33,3
2015	83107	Roquebrune-sur-Argens	16,7	NULL	NULL	16,7
2015	83108	La Roquebrussanne	0	NULL	NULL	0
2015	83110	Rougiers	0	NULL	NULL	0
2015	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	25	NULL	NULL	25
2015	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	38,5	71,4	0	47,6
2015	83113	Saint-Julien	33,3	NULL	NULL	33,3
2015	83115	Sainte-Maxime	27,3	28,6	33,3	29
2015	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	41,2	27,3	50	38,2
2015	83117	Saint-Paul-en-Forêt	100	NULL	NULL	100
2015	83118	Saint-Raphaël	19,5	33,3	18,5	24,5
2015	83119	Saint-Tropez	38,5	100	0	40
2015	83120	Saint-Zacharie	50	100	NULL	57,1
2015	83121	Salernes	0	NULL	NULL	0
2015	83123	Sanary-sur-Mer	30,4	36,4	25	31,6
2015	83124	Seillans	0	NULL	NULL	0
2015	83125	Seillons-Source-d'Argens	100	NULL	NULL	100
2015	83126	La Seyne-sur-Mer	38,1	37,6	22,6	35,7
2015	83127	Signes	0	NULL	NULL	0
2015	83129	Six-Fours-les-Plages	35,5	20	60	36,6
2015	83130	Solliès-Pont	30,8	37,5	0	29,2
2015	83131	Solliès-Toucas	0	100	NULL	50
2015	83132	Solliès-Ville	0	NULL	NULL	0
2015	83134	Taradeau	0	NULL	NULL	0
2015	83136	Le Thoronet	33,3	NULL	NULL	33,3
2015	83137	Toulon	52	45,7	19	44
2015	83138	Tourrettes	0	50	0	30
2015	83139	Tourtour	100	NULL	NULL	100
2015	83140	Tourves	60	100	NULL	66,7
2015	83141	Trans-en-Provence	33,3	NULL	NULL	33,3
2015	83143	Le Val	50	NULL	NULL	50
2015	83144	La Valette-du-Var	14,5	39,1	20	20,2
2015	83145	Varages	0	NULL	NULL	0
2015	83146	La Verdière	100	NULL	NULL	100
2015	83148	Vidauban	0	100	NULL	11,1
2015	83149	Villecroze	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83150	Vinon-sur-Verdon	33,3	NULL	NULL	33,3
2015	83151	Vins-sur-Caramy	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	42,9	NULL	NULL	42,9
2015	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
<b>2015</b>	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>38,9</b>	<b>41</b>	<b>20,9</b>	<b>37,4</b>
2021	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	0	NULL	NULL	0
2021	83003	Ampus	0	NULL	NULL	0
2021	83004	Les Arcs	33,3	NULL	NULL	33,3
2021	83006	Artigues	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83007	Aups	40	0	NULL	33,3

2021	83008	Bagnols-en-Forêt	75	NULL	NULL	75	NULL	33,3	NULL	35,3
2021	83009	Bandol	30	50	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83010	Bargème	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	28,6
2021	83011	Bargemon	0	0	0	100	100	100	64,7	50
2021	83012	Barjols	40	100	NULL	NULL	NULL	NULL	25	42,9
2021	83016	Le Beausset	50	50	NULL	NULL	0	NULL	100	100
2021	83017	Belgentier	50	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	25	25
2021	83018	Besse-sur-Issole	25	0	0	0	0	0	42,9	100
2021	83019	Bormes-les-Mimosas	60	100	NULL	NULL	7,1	NULL	29,6	NULL
2021	83021	Bras	100	30,6	NULL	NULL	NULL	NULL	25	50
2021	83023	Brignoles	NULL	NULL	NULL	NULL	0	NULL	33,3	0
2021	83026	Cabasse	30,6	42,9	NULL	NULL	NULL	NULL	75	0
2021	83027	La Cadière-d'Azur	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83028	Callas	25	50	NULL	NULL	0	NULL	75	0
2021	83029	Callian	50	20	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83030	Camps-la-Source	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	50	50
2021	83031	Le Cannet-des-Maures	100	50	NULL	NULL	NULL	NULL	40	100
2021	83032	Carcès	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	57,1	NULL
2021	83033	Carnoules	50	NULL						
2021	83034	Carqueiranne	50	0	NULL	NULL	NULL	NULL	100	33,3
2021	83035	Le Castellet	100	NULL	NULL	28,6	NULL	NULL	0	0
2021	83036	Cavalaire-sur-Mer	50	NULL	NULL	NULL	NULL	100	50	50
2021	83037	La Celle	NULL							
2021	83038	Châteaudouble	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	100	33,3
2021	83041	Claviers	100	NULL	NULL	28,6	NULL	NULL	0	0
2021	83042	Cogolin	37,5	NULL	NULL	NULL	NULL	33,3	NULL	NULL
2021	83043	Collobrières	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83044	Comps-sur-Artuby	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	66,7	48,4
2021	83045	Correns	NULL	NULL	NULL	NULL	0	NULL	50	54,5
2021	83046	Cotignac	100	20	NULL	NULL	100	NULL	42,2	100
2021	83047	La Crau	52	20	NULL	NULL	50	38,2	44,4	28,6
2021	83048	La Croix-Valmer	50	NULL	NULL	40	NULL	NULL	0	0
2021	83049	Cuers	55,6	NULL	NULL	40	50	NULL	50	50
2021	83050	Draguignan	46,8	NULL	NULL	NULL	38,2	NULL	44,4	28,6
2021	83053	Évenos	100	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	50	50
2021	83054	La Farlède	44,4	50	NULL	50	NULL	NULL	0	0
2021	83055	Favence	20	50	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83056	Figanières	50	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	50	50
2021	83057	Flassans-sur-Issole	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83058	Flayosc	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83059	Forcalqueiret	50	NULL	NULL	43	28,6	NULL	42,6	42,6
2021	83061	Fréjus	46,7	40	40	40	50	NULL	0	0
2021	83062	La Garde	67,9	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83063	La Garde-Freinet	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	33,3	27,8
2021	83064	Garéoult	33,3	NULL	NULL	46,2	NULL	12,5	0	0
2021	83065	Gassin	20	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	50	50
2021	83066	Ginasservis	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83067	Gonfaron	50	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83068	Grimaud	0	NULL	NULL	NULL	NULL	NULL	0	0
2021	83069	Hyères	53,6	47	47	47	17,9	46,4	46,4	46,4

2021	83070	Le Lavandou	45,5	0	100	46,2
2021	83071	La Londe-les-Maures	40	NULL	NULL	40
2021	83072	Lorgues	40	50	NULL	42,9
2021	83073	Le Luc	37,5	0	0	27,3
2021	83076	Mazaugues	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83077	Méounes-lès-Montrieux	75	NULL	NULL	75
2021	83078	Moissac-Bellevue	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83079	La Môle	0	NULL	NULL	0
2021	83080	Mons	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83081	Montauroux	0	0	NULL	0
2021	83082	Montferrat	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83085	La Motte	0	NULL	NULL	0
2021	83086	Le Muy	50	66,7	100	62,5
2021	83087	Nans-les-Pins	88,9	100	NULL	90
2021	83088	Néoules	0	NULL	NULL	0
2021	83090	Ollioules	62,1	39,2	11,1	38,5
2021	83091	Pierrefeu-du-Var	46,2	32	NULL	36,8
2021	83092	Pignans	50	NULL	NULL	50
2021	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	50	NULL	NULL	50
2021	83094	Le Plan-de-la-Tour	50	NULL	NULL	50
2021	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83097	Pourrières	0	NULL	NULL	0
2021	83098	Le Pradet	43,8	66,7	0	45,8
2021	83099	Puget-sur-Argens	60	50	100	58,3
2021	83100	Puget-Ville	33,3	NULL	NULL	33,3
2021	83101	Ramatuelle	50	NULL	NULL	50
2021	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83103	Le Revest-les-Eaux	75	20	NULL	44,4
2021	83104	Rians	25	100	NULL	40
2021	83106	Rocbaron	50	NULL	NULL	50
2021	83107	Roquebrune-sur-Argens	33,3	66,7	100	43,8
2021	83108	La Roquebrussanne	0	NULL	NULL	0
2021	83110	Rougiers	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83111	Sainte-Anastasia-sur-Issole	33,3	NULL	NULL	33,3
2021	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	35,7	87,5	NULL	54,5
2021	83113	Saint-Julien	50	NULL	NULL	50
2021	83115	Sainte-Maxime	46,2	30,8	33,3	37,5
2021	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	47,1	44,4	33,3	43,8
2021	83117	Saint-Paul-en-Forêt	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83118	Saint-Raphaël	15,6	47,1	18,5	30,9
2021	83119	Saint-Tropez	28,6	100	0	33,3
2021	83120	Saint-Zacharie	75	100	NULL	80
2021	83121	Salernes	0	NULL	NULL	0
2021	83123	Sanary-sur-Mer	45,5	66,7	0	50
2021	83124	Seillans	100	NULL	NULL	100
2021	83125	Seillons-Source-d'Argens	100	NULL	NULL	100
2021	83126	La Seyne-sur-Mer	45,7	46,8	23,1	43,1
2021	83127	Signes	0	100	NULL	50
2021	83128	Sillans-la-Cascade	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83129	Six-Fours-les-Plages	43,5	50	80	50

2021	83130	Solliès-Pont	42,9	22,2	NULL	31,3
2021	83131	Solliès-Toucas	33,3	100	NULL	50
2021	83132	Solliès-Ville	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83134	Taradeau	0	NULL	NULL	0
2021	83135	Tavernes	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83136	Le Thoronet	33,3	NULL	NULL	33,3
2021	83137	Toulon	53,5	51,7	27,7	48,2
2021	83138	Tourrettes	33,3	33,3	0	25
2021	83139	Tourtour	100	NULL	NULL	100
2021	83140	Tourves	60	100	NULL	66,7
2021	83141	Trans-en-Provence	33,3	NULL	NULL	33,3
2021	83143	Le Val	0	NULL	NULL	0
2021	83144	La Valette-du-Var	24,1	28,6	33,3	25,5
2021	83145	Varages	0	NULL	NULL	0
2021	83146	La Verdère	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83148	Vidauban	0	100	NULL	25
2021	83149	Villecroze	100	NULL	NULL	100
2021	83150	Vinon-sur-Verdon	50	NULL	NULL	50
2021	83151	Vins-sur-Caramy	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	100	NULL	NULL	100
2021	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	50	NULL	NULL	50
2021	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	CDOM 83	Var	46,1	46,3	26,4	43,5



REPARTITION DES PRATICIENS PAR MODE D EXERCICE

ANNEE	CODE COMMUNE	NOM COMMUNE	ARRONDISSEMENT		
			PROF LIBERAUX	PROF MIXTE	PROF SALARIE
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	100	0	0
2010	83003	Ampus	100	0	0
2010	83004	Les Arcs	100	0	0
2010	83007	Aups	100	0	0
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	50	50	0
2010	83009	Bandol	85,2	11,1	3,7
2010	83011	Bargemon	100	0	0
2010	83012	Barjols	100	0	0
2010	83016	Le Beausset	90,5	9,5	0
2010	83017	Belgentier	100	0	0
2010	83018	Besse-sur-Issole	100	0	0
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	100	0	0
2010	83021	Bras	100	0	0
2010	83023	Brignoles	40,2	11,5	48,3
2010	83026	Cabasse	100	0	0
2010	83027	La Cadière-d'Azur	66,7	33,3	0
2010	83028	Callas	33,3	0	66,7
2010	83029	Callian	66,7	13,3	20
2010	83030	Camps-la-Source	100	0	0
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	75	0	25
2010	83032	Carcès	100	0	0
2010	83033	Carnoules	100	0	0
2010	83034	Carqueiranne	100	0	0
2010	83035	Le Castellet	100	0	0
2010	83036	Cavalaire-sur-Mer	100	0	0
2010	83039	Châteaufort	0	0	100
2010	83041	Claviers	100	0	0
2010	83042	Cogolin	87	4,3	8,7
2010	83043	Collobrières	0	100	0
2010	83044	Comps-sur-Artuby	100	0	0
2010	83046	Cotignac	100	0	0
2010	83047	La Crau	91,3	8,7	0
2010	83048	La Croix-Valmer	83,3	0	16,7
2010	83049	Cuers	78,6	14,3	7,1
2010	83050	Draguignan	47,3	8	44,7
2010	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL
2010	83053	Évenos	NULL	NULL	NULL
2010	83054	La Farlède	88,9	0	11,1
2010	83055	Fayence	80	20	0
2010	83056	Figanières	66,7	0	33,3
2010	83057	Flassans-sur-Issole	100	0	0
2010	83058	Flayosc	100	0	0
2010	83059	Forcalqueiret	100	0	0
2010	83061	Fréjus	36,3	15,5	48,2
2010	83062	La Garde	64,7	11,8	23,5
2010	83063	La Garde-Freinet	100	0	0
2010	83064	Garéoult	100	0	0

2010	83065	Gassin	61,3	3,2	35,5
2010	83066	Ginasservis	100	0	0
2010	83067	Gonfaron	100	0	0
2010	83068	Grimaud	100	0	0
2010	83069	Hyères	49,4	6,8	43,8
2010	83070	Le Lavandou	93,8	0	6,3
2010	83071	La Londe-les-Maures	100	0	0
2010	83072	Lorgues	91,7	8,3	0
2010	83073	Le Luc	72,2	5,6	22,2
2010	83077	Méounes-lès-Montrieux	100	0	0
2010	83081	Montauroux	66,7	0	33,3
2010	83082	Montferrat	100	0	0
2010	83083	Montfort-sur-Argens	NULL	NULL	NULL
2010	83085	La Motte	100	0	0
2010	83086	Le Muy	100	0	0
2010	83087	Nans-les-Pins	50	0	50
2010	83088	Néoules	100	0	0
2010	83090	Ollioules	52,6	4,2	43,2
2010	83091	Pierrefeu-du-Var	9,4	3,1	87,5
2010	83092	Pignans	100	0	0
2010	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	100	0	0
2010	83094	Le Plan-de-la-Tour	100	0	0
2010	83096	Pourcieux	100	0	0
2010	83097	Pourrières	100	0	0
2010	83098	Le Pradet	89,7	6,9	3,4
2010	83099	Puget-sur-Argens	46,7	13,3	40
2010	83100	Puget-Ville	50	50	0
2010	83101	Ramatuelle	100	0	0
2010	83102	Régusse	100	0	0
2010	83103	Le Revest-les-Eaux	100	0	0
2010	83104	Rians	100	0	0
2010	83106	Rochbaron	100	0	0
2010	83107	Roquebrune-sur-Argens	72,7	27,3	0
2010	83108	La Roquebrussanne	100	0	0
2010	83109	La Roque-Esclapon	NULL	NULL	NULL
2010	83110	Rougiers	100	0	0
2010	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	100	0	0
2010	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	86,4	4,5	9,1
2010	83113	Saint-Julien	66,7	0	0
2010	83115	Sainte-Maxime	71,1	15,8	13,2
2010	83116	aint-Maximin-la-Sainte-Baume	86,2	6,9	6,9
2010	83117	Saint-Paul-en-Forêt	100	0	0
2010	83118	Saint-Raphaël	73,8	18,9	7,4
2010	83119	Saint-Tropez	65,2	4,3	30,4
2010	83120	Saint-Zacharie	100	0	0
2010	83121	Salernes	100	0	0
2010	83123	Sanary-sur-Mer	82,2	6,7	11,1
2010	83124	Seillans	50	50	0
2010	83125	Seillons-Source-d'Argens	100	0	0
2010	83126	La Seyne-sur-Mer	69	12	19

2010	83127	Signes	100	0	0	0
2010	83129	Six-Fours-les-Plages	91,4	5,7	2,9	2,9
2010	83130	Sollès-Pont	96,7	3,3	0	0
2010	83131	Sollès-Toucas	100	0	0	0
2010	83132	Sollès-Ville	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83134	Taradeau	100	0	0	0
2010	83135	Tavernes	100	0	0	0
2010	83136	Le Thoronet	100	0	0	0
2010	83137	Toulon	55,7	6,8	37,6	37,6
2010	83138	Tourrettes	90	10	0	0
2010	83139	Tourtour	100	0	0	0
2010	83140	Tourves	75	25	0	0
2010	83141	Trans-en-Provence	100	0	0	0
2010	83143	Le Val	100	0	0	0
2010	83144	La Valette-du-Var	83,3	9,7	6,9	6,9
2010	83145	Varages	100	0	0	0
2010	83146	La Verdlière	100	0	0	0
2010	83148	Vidauban	100	0	0	0
2010	83149	Villecroze	NULL	NULL	NULL	NULL
2010	83150	Vinon-sur-Verdon	100	0	0	0
2010	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	100	0	0	0
2010	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	100	0	0	0
2010	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
<b>2010</b>	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>61,6</b>	<b>8,4</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
2015	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	100	0	0	0
2015	83003	Ampus	100	0	0	0
2015	83004	Les Arcs	100	0	0	0
2015	83006	Artigues	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83007	Aups	100	0	0	0
2015	83008	Bagnols-en-Forêt	100	0	0	0
2015	83009	Bandol	86,2	13,8	0	0
2015	83010	Bargème	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83011	Bargemon	100	0	0	0
2015	83012	Barjols	85,7	14,3	0	0
2015	83016	Le Beausset	88,2	11,8	0	0
2015	83017	Belgentier	100	0	0	0
2015	83018	Besse-sur-Issole	66,7	0	33,3	33,3
2015	83019	Bormes-les-Mimosas	88,9	0	11,1	11,1
2015	83021	Bras	100	0	0	0
2015	83023	Brignoles	35,8	11,1	53,1	53,1
2015	83026	Cabasse	100	0	0	0
2015	83027	La Cadière-d'Azur	100	0	0	0
2015	83028	Callas	50	0	50	50
2015	83029	Callian	60	13,3	26,7	26,7
2015	83030	Camps-la-Source	100	0	0	0
2015	83031	Le Cannet-des-Maures	60	0	40	40
2015	83032	Carcès	80	0	20	20
2015	83033	Carnoules	50	50	0	0
2015	83034	Carqueiranne	88,9	0	11,1	11,1
2015	83035	Le Castellet	100	0	0	0

2015	83036	Cavalaire-sur-Mer	100	0	0
2015	83037	La Celle	NULL	NULL	NULL
2015	83041	Claviers	100	0	0
2015	83042	Cogolin	88,2	5,9	5,9
2015	83043	Collobrières	100	0	0
2015	83044	Comps-sur-Artuby	100	0	0
2015	83046	Cotignac	100	0	0
2015	83047	La Crau	96,4	0	3,6
2015	83048	La Croix-Valmer	60	20	20
2015	83049	Cuers	94,4	0	5,6
2015	83050	Draguignan	47,1	9,4	43,5
2015	83051	Entrecasteaux	NULL	NULL	NULL
2015	83053	Évenos	100	0	0
2015	83054	La Farlède	100	0	0
2015	83055	Fayence	83,3	16,7	0
2015	83056	Figanières	100	0	0
2015	83057	Flassans-sur-Issole	0	100	0
2015	83058	Flayosc	100	0	0
2015	83059	Forcalqueiret	100	0	0
2015	83061	Fréjus	39,8	11,8	48,4
2015	83062	La Garde	70,2	2,1	27,7
2015	83063	La Garde-Freinet	100	0	0
2015	83064	Garéoult	100	0	0
2015	83065	Gassin	48,6	2,9	48,6
2015	83066	Ginasservis	100	0	0
2015	83067	Gonfaron	100	0	0
2015	83068	Grimaud	100	0	0
2015	83069	Hyères	45,7	5,4	49
2015	83070	Le Lavandou	85,7	0	14,3
2015	83071	La Londe-les-Maures	100	0	0
2015	83072	Lorgues	91,7	8,3	0
2015	83073	Le Luc	73,7	0	26,3
2015	83077	Méounes-les-Montrieux	66,7	33,3	0
2015	83079	La Môle	100	0	0
2015	83081	Montauroux	100	0	0
2015	83085	La Motte	100	0	0
2015	83086	Le Muy	100	0	0
2015	83087	Nans-les-Pins	33,3	11,1	55,6
2015	83088	Néoules	100	0	0
2015	83090	Ollioules	57,3	1	41,7
2015	83091	Pierrefeu-du-Var	15,4	2,6	82,1
2015	83092	Pignans	50	50	0
2015	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	100	0	0
2015	83094	Le Plan-de-la-Tour	100	0	0
2015	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL
2015	83097	Pourrières	100	0	0
2015	83098	Le Pradet	85,2	7,4	7,4
2015	83099	Puget-sur-Argens	64,3	0	35,7
2015	83100	Puget-Ville	100	0	0
2015	83101	Ramatuelle	100	0	0

2015	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83103	Le Revest-les-Eaux	50	0	50	50
2015	83104	Rians	75	0	25	25
2015	83106	Rocbaron	83,3	16,7	0	0
2015	83107	Roquebrune-sur-Argens	91,7	8,3	0	0
2015	83108	La Roquebrussanne	100	0	0	0
2015	83110	Rougiers	50	50	0	0
2015	83111	Sainte-Anastasia-sur-Issole	100	0	0	0
2015	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	85,7	4,8	9,5	9,5
2015	83113	Saint-Julien	100	0	0	0
2015	83115	Sainte-Maxime	87,1	3,2	9,7	9,7
2015	83116	aint-Maximin-la-Sainte-Baume	88,2	2,9	8,8	8,8
2015	83117	Saint-Paul-en-Forêt	100	0	0	0
2015	83118	Saint-Raphaël	91,8	0,9	7,3	7,3
2015	83119	Saint-Tropez	80	0	20	20
2015	83120	Saint-Zacharie	71,4	0	28,6	28,6
2015	83121	Salernes	100	0	0	0
2015	83123	Sanary-sur-Mer	78,9	7,9	13,2	13,2
2015	83124	Seillans	50	50	0	0
2015	83125	Seillons-Source-d'Argens	100	0	0	0
2015	83126	La Seyne-sur-Mer	74,6	3,3	22,1	22,1
2015	83127	Signes	100	0	0	0
2015	83129	Six-Fours-les-Plages	92,7	7,3	0	0
2015	83130	Solliès-Pont	87,5	12,5	0	0
2015	83131	Solliès-Toucas	83,3	0	16,7	16,7
2015	83132	Solliès-Ville	0	0	0	0
2015	83134	Taradeau	100	0	0	0
2015	83136	Le Thoronet	100	0	0	0
2015	83137	Toulon	50	6,9	43,1	43,1
2015	83138	Tourrettes	90	10	0	0
2015	83139	Tourtour	100	0	0	0
2015	83140	Tourves	83,3	0	16,7	16,7
2015	83141	Trans-en-Provence	100	0	0	0
2015	83143	Le Val	100	0	0	0
2015	83144	La Valette-du-Var	87,2	8,3	4,6	4,6
2015	83145	Varages	100	0	0	0
2015	83146	La Verdère	100	0	0	0
2015	83148	Vidauban	88,9	0	11,1	11,1
2015	83149	Villecroze	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83150	Vinon-sur-Verdon	66,7	33,3	0	0
2015	83151	Vins-sur-Caramy	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	NULL	NULL	NULL	NULL
2015	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	100	0	0	0
2015	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL	NULL
<b>2015</b>	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>60,7</b>	<b>6,3</b>	<b>32,9</b>	<b>32,9</b>
2021	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	100	0	0	0
2021	83003	Ampus	100	0	0	0
2021	83004	Les Arcs	83,3	16,7	0	0
2021	83006	Artigues	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83007	Aups	100	0	0	0

2021	83008	Bagnols-en-Forêt	75	0	25
2021	83009	Bandol	76,5	23,5	0
2021	83010	Bargème	NULL	NULL	NULL
2021	83011	Bargemon	100	0	0
2021	83012	Barjols	85,7	14,3	0
2021	83016	Le Beausset	82,4	5,9	11,8
2021	83017	Belgentier	100	0	0
2021	83018	Besse-sur-Issole	75	25	0
2021	83019	Bormes-les-Mimosas	85,7	0	14,3
2021	83021	Bras	100	0	0
2021	83023	Brignoles	38	11,3	50,7
2021	83026	Cabasse	NULL	NULL	NULL
2021	83027	La Cadière-d'Azur	75	25	0
2021	83028	Callas	25	0	75
2021	83029	Callian	75	16,7	8,3
2021	83030	Camps-la-Source	100	0	0
2021	83031	Le Cannet-des-Maures	50	0	50
2021	83032	Carcès	100	0	0
2021	83033	Carnoules	50	50	0
2021	83034	Carqueiranne	90	10	0
2021	83035	Le Castellet	100	0	0
2021	83036	Cavalaire-sur-Mer	100	0	0
2021	83037	La Celle	NULL	NULL	NULL
2021	83038	Châteaudouble	NULL	NULL	NULL
2021	83041	Clavières	100	0	0
2021	83042	Cogolin	94,4	5,6	0
2021	83043	Collobrières	NULL	NULL	NULL
2021	83044	Comps-sur-Artuby	100	0	0
2021	83045	Correns	NULL	NULL	NULL
2021	83046	Cotignac	100	0	0
2021	83047	La Crau	83,9	9,7	6,5
2021	83048	La Croix-Valmer	100	0	0
2021	83049	Cuers	100	0	0
2021	83050	Draguignan	41,7	7,1	51,2
2021	83053	Évenos	100	0	0
2021	83054	La Farlède	100	0	0
2021	83055	Fayence	85,7	14,3	0
2021	83056	Figanières	100	0	0
2021	83057	Flassans-sur-Issole	0	100	0
2021	83058	Flayosc	100	0	0
2021	83059	Forcalqueiret	50	50	0
2021	83061	Fréjus	38,3	9	52,7
2021	83062	La Garde	65	0	35
2021	83063	La Garde-Freinet	100	0	0
2021	83064	Garéoult	100	0	0
2021	83065	Gassin	44,4	8,3	47,2
2021	83066	Ginasservis	100	0	0
2021	83067	Gonfaron	100	0	0
2021	83068	Grimaud	100	0	0
2021	83069	Hyères	44,3	7,5	48,1

2021	83070	Le Lavandou	100	0	0	0
2021	83071	La Londe-les-Maures	100	0	0	0
2021	83072	Lorgues	100	0	0	0
2021	83073	Le Luc	63,6	0	36,4	0
2021	83076	Mazaugues	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83077	Méounes-lès-Montrieux	75	25	0	0
2021	83078	Moissac-Bellevue	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83079	La Môle	100	0	0	0
2021	83080	Mons	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83081	Montauroux	100	0	0	0
2021	83082	Montferrat	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83085	La Motte	100	0	0	0
2021	83086	Le Muy	100	0	0	0
2021	83087	Nans-les-Pins	40	10	50	0
2021	83088	Néoules	100	0	0	0
2021	83090	Ollioules	50,8	3,8	45,4	0
2021	83091	Pierrefeu-du-Var	13,2	2,6	84,2	0
2021	83092	Pignans	100	0	0	0
2021	83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	100	0	0	0
2021	83094	Le Plan-de-la-Tour	100	0	0	0
2021	83096	Pourcieux	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83097	Pourrières	100	0	0	0
2021	83098	Le Pradet	87,5	8,3	4,2	0
2021	83099	Puget-sur-Argens	66,7	0	33,3	0
2021	83100	Puget-Ville	100	0	0	0
2021	83101	Ramatuelle	100	0	0	0
2021	83102	Régusse	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83103	Le Revest-les-Eaux	55,6	0	44,4	0
2021	83104	Rians	100	0	0	0
2021	83106	Rocbaron	100	0	0	0
2021	83107	Roquebrune-sur-Argens	93,8	6,3	0	0
2021	83108	La Roquebrussanne	100	0	0	0
2021	83110	Rougiers	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	100	0	0	0
2021	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	90,9	4,5	4,5	0
2021	83113	Saint-Julien	100	0	0	0
2021	83115	Sainte-Maxime	87,5	6,3	6,3	0
2021	83116	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	84,4	6,3	9,4	0
2021	83117	Saint-Paul-en-Forêt	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83118	Saint-Raphaël	86,4	4,5	9,1	0
2021	83119	Saint-Tropez	100	0	0	0
2021	83120	Saint-Zacharie	60	0	40	0
2021	83121	Salernes	100	0	0	0
2021	83123	Sanary-sur-Mer	75	12,5	12,5	0
2021	83124	Seillans	100	0	0	0
2021	83125	Seillons-Source-d'Argens	50	0	50	0
2021	83126	La Seyne-sur-Mer	73,3	3,1	23,6	0
2021	83127	Signes	50	0	50	0
2021	83128	Sillans-la-Cascade	NULL	NULL	NULL	NULL
2021	83129	Six-Fours-les-Plages	91,7	5,6	2,8	0

2021	83130	Solliès-Pont	75	25	0
2021	83131	Solliès-Toucas	75	12,5	12,5
2021	83132	Solliès-Ville	NULL	NULL	NULL
2021	83134	Taradeau	100	0	0
2021	83135	Tavernes	NULL	NULL	NULL
2021	83136	Le Thoronet	66,7	33,3	0
2021	83137	Toulon	45,1	8,2	46,7
2021	83138	Tourrettes	100	0	0
2021	83139	Tourtour	100	0	0
2021	83140	Tourves	100	0	0
2021	83141	Trans-en-Provence	100	0	0
2021	83143	Le Val	100	0	0
2021	83144	La Valette-du-Var	88,7	5,7	5,7
2021	83145	Varages	100	0	0
2021	83146	La Verdière	NULL	NULL	NULL
2021	83148	Vidauban	100	0	0
2021	83149	Villecroze	100	0	0
2021	83150	Vinon-sur-Verdon	75	25	0
2021	83151	Vins-sur-Caramy	NULL	NULL	NULL
2021	83152	Rayol-Canadel-sur-Mer	100	0	0
2021	83153	Saint-Mandrier-sur-Mer	100	0	0
2021	83154	Saint-Antonin-du-Var	NULL	NULL	NULL
<b>2021</b>	<b>CDOM 83</b>	<b>Var</b>	<b>57,6</b>	<b>7</b>	<b>35,4</b>



DENSITE DE PRATICIENS EN ACTIVITE REGULIERE POUR 10 000 HABITANTS - PAR SPECIALITES 1° RECOURS

ANNEE	CODE COMMUNE ARRONDISSEMENT	NOM COMMUNE ARRONDISSEMENT	ACTIVITE REGULIERE /			ACTIVITE REGULIERE /			LIBERALE MIXTE			LIBERALE MIXTE			LIBERALE MIXTE	
			GENERALE	SPECIALITES MEDICALES	SPECIALITES CHIRURGICALES	REGULIERE / SPECIALITES CHIRURGICALES	REGULIERE / SPECIALITES MEDICALES	MEDECINS GENERALISTES	LIBERALE MIXTE DERMATOLOGIE	LIBERALE MIXTE OPHTALMOLOGIE	LIBERALE MIXTE PSYCHIATRIE	LIBERALE MIXTE PEDIATRIE (pour 10000 enfants)	GYNECOLOGIE (pour 10000 femmes)	LIBERALE MIXTE RHMATOLOGIE	LIBERALE MIXTE RHMATOLOGIE	
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	11,1	0	0	0	0	0	0	11,1	0	0	0	0	0	0
2010	83003	Ampus	11,9	0	0	0	0	0	0	11,9	0	0	0	0	0	0
2010	83004	Les Arcs	9,7	0	0	0	0	0	0	9,7	0	0	0	0	0	0
2010	83007	Aups	19,5	0	0	0	0	0	0	19,5	0	0	0	0	0	0
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	9	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0
2010	83009	Bandol	19,4	6,9	4,6	0	0	0	0	19,4	1,1	1,1	0	0	0	0
2010	83011	Bargemon	13,6	0	0	0	0	0	0	13,6	0	0	0	0	0	0
2010	83012	Barjols	19,7	0	0	0	0	0	0	19,7	0	0	0	0	0	0
2010	83016	Le Beausset	19,2	4,5	0	0	0	0	0	19,2	0	0	0	0	0	0
2010	83017	Belgentier	8,5	0	0	0	0	0	0	8,5	0	0	0	0	0	0
2010	83018	Besse-sur-Issole	7,4	0	0	0	0	0	0	7,4	0	0	0	0	0	0
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	11,2	0	0	0	0	0	0	11,2	0	0	0	0	0	0
2010	83021	Bras	4,7	0	0	0	0	0	0	4,7	0	0	0	0	0	0
2010	83023	Brignoles	24,9	23	7,7	0	0	0	0	10,2	1,9	1,3	0	0	0	0
2010	83026	Cabasse	11,3	0	0	0	0	0	0	11,3	0	0	0	0	0	0
2010	83027	La Cadière-d'Azur	5,8	0	0	0	0	0	0	5,8	0	0	0	0	0	0
2010	83028	Callas	17,1	0	0	0	0	0	0	5,7	0	0	0	0	0	0
2010	83029	Callian	26,6	16,6	6,7	0	0	0	0	20	0	3,3	0	0	0	0
2010	83030	Camps-la-Source	6,6	0	0	0	0	0	0	6,6	0	0	0	0	0	0
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	7,7	2,6	0	0	0	0	0	7,7	0	0	0	0	0	0
2010	83032	Carcès	13,4	0	0	0	0	0	0	13,4	0	0	0	0	0	0
2010	83033	Carnoules	6,3	0	0	0	0	0	0	6,3	0	0	0	0	0	0
2010	83034	Carqueiranne	9,3	2,1	0	0	0	0	0	9,3	0	0	0	0	0	0
2010	83035	Le Castellet	4,7	0	0	0	0	0	0	4,7	0	0	0	0	0	0
2010	83036	Cavaire-sur-Mer	7,7	1,5	1,5	0	0	0	0	7,7	0	1,5	0	0	0	0
2010	83039	Châteaufort	80,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	83041	Claviers	15,1	0	0	0	0	0	0	15,1	0	0	0	0	0	0
2010	83042	Cogolin	11,7	7,2	1,8	0	0	0	0	9,9	0,9	0,9	0	1,8	0	0
2010	83043	Collobrières	5,7	0	0	0	0	0	0	5,7	0	0	0	0	0	0
2010	83044	Comps-sur-Artuby	93,9	0	0	0	0	0	0	93,9	0	0	0	0	0	0
2010	83046	Cotignac	9,2	0	0	0	0	0	0	9,2	0	0	0	0	0	0
2010	83047	La Crau	12,4	1,2	0,6	0	0	0	0	12,4	0	0,6	0	0	0	0
2010	83048	La Croix-Valmer	15,7	3,1	1	0	0	0	0	15,7	0	0	0	0	0	0
2010	83049	Cuers	11,3	2,1	1	0	0	0	0	10,3	0	1	0	1	0	0
2010	83050	Draguignan	22,4	30,4	11	0	0	0	0	11,3	1,6	1,3	0,5	1,3	1,3	0
2010	83051	Entrecasteaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	83053	Évenos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	83054	La Farlède	8,9	2,5	0	0	0	0	0	8,9	0	0	0	0	0	0
2010	83055	Fayence	10,3	0	0	0	0	0	0	10,3	0	0	0	0	0	0
2010	83056	Figanières	8	4	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0
2010	83057	Flassans-sur-Issole	7	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0
2010	83058	Flayosc	6,9	0	0	0	0	0	0	6,9	0	0	0	0	0	0
2010	83059	Forcalqueiret	4,8	0	0	0	0	0	0	4,8	0	0	0	0	0	0
2010	83061	Fréjus	17,4	24,2	5,1	0	0	0	0	10,1	0,6	1,1	0,8	0	0	0,4
2010	83062	La Garde	12,1	6,7	1,2	0	0	0	0	10,2	0,4	1,2	0	0	0	0,4

















NOMBRE DE PRATICIENS EN ACTIVITE REGULIERE POUR 10 000 HABITANTS - PAR SPECIALITES 1° RECOURS

ANNEE	CODE COMMUNE ARRONDISSEMENT	NOM COMMUNE ARRONDISSEMENT	LIBERALE MIXTE										ACTIVITE REGULIERE GENERALE		ACTIVITE REGULIERE SPECIALE MEDICALE		ACTIVITE REGULIERE SPECIALE CHIRURGICALE	
			MEDECINS GENERALISTES	DERMATOLOGIE	OPHTHALMOLOGIE	PSYCHIATRIE	PEDIATRIE	GYNECOLOGIE	RHUMATOLOGIE	LIBERALE MIXTE	LIBERALE MIXTE	LIBERALE MIXTE	ACTIVITE REGULIERE GENERALE	ACTIVITE REGULIERE SPECIALE MEDICALE	ACTIVITE REGULIERE SPECIALE CHIRURGICALE			
2010	83001	Les Adrets-de-l'Estérel	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	
2010	83003	Ampus	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83004	Les Arcs	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	
2010	83007	Aups	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	
2010	83008	Bagnols-en-Forêt	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83009	Bandol	17	1	1	1	1	0	0	0	0	0	17	6	4	0	0	
2010	83011	Bargemon	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83012	Barjols	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	
2010	83016	Le Beausset	17	0	0	0	0	2	1	0	0	0	17	4	0	0	0	
2010	83017	Belgentier	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83018	Besse-sur-Issole	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83019	Bormes-les-Mimosas	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	
2010	83021	Bras	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83023	Brignoles	16	3	2	3	3	3	1	0	0	0	39	36	12	0	0	
2010	83026	Cabasse	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83027	La Cadière-d'Azur	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	
2010	83028	Callas	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83029	Callian	6	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8	5	2	0	0	
2010	83030	Camps-la-Source	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83031	Le Cannet-des-Maures	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	
2010	83032	Carcès	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	
2010	83033	Carnoules	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83034	Carqueiranne	9	0	0	1	0	0	1	0	0	0	9	2	0	0	0	
2010	83035	Le Castellet	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83036	Cavalaire-sur-Mer	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1	1	0	0	
2010	83039	Châteaufort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83041	Clavières	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83042	Cogolin	11	1	1	2	0	0	0	0	0	0	13	8	2	0	0	
2010	83043	Collobrières	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83044	Comps-sur-Artuby	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	
2010	83046	Cotignac	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83047	La Crau	20	0	1	0	0	0	0	0	0	0	20	2	1	0	0	
2010	83048	La Croix-Valmer	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	0	0	
2010	83049	Cuers	10	0	1	1	0	0	0	0	0	0	11	2	1	0	0	
2010	83050	Draguignan	42	6	5	2	4	4	2	5	0	0	83	113	41	0	0	
2010	83051	Entrecasteaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2010	83053	Évenos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2010	83054	La Farlède	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	2	0	0	0	
2010	83055	Fayence	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	
2010	83056	Figanières	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	
2010	83057	Flassans-sur-Issole	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
2010	83058	Flayosc	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	
2010	83059	Forcalqueiret	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
2010	83061	Fréjus	53	3	6	4	4	4	4	0	0	0	91	127	27	0	0	
2010	83062	La Garde	26	1	3	0	2	2	0	1	0	0	31	17	3	0	0	









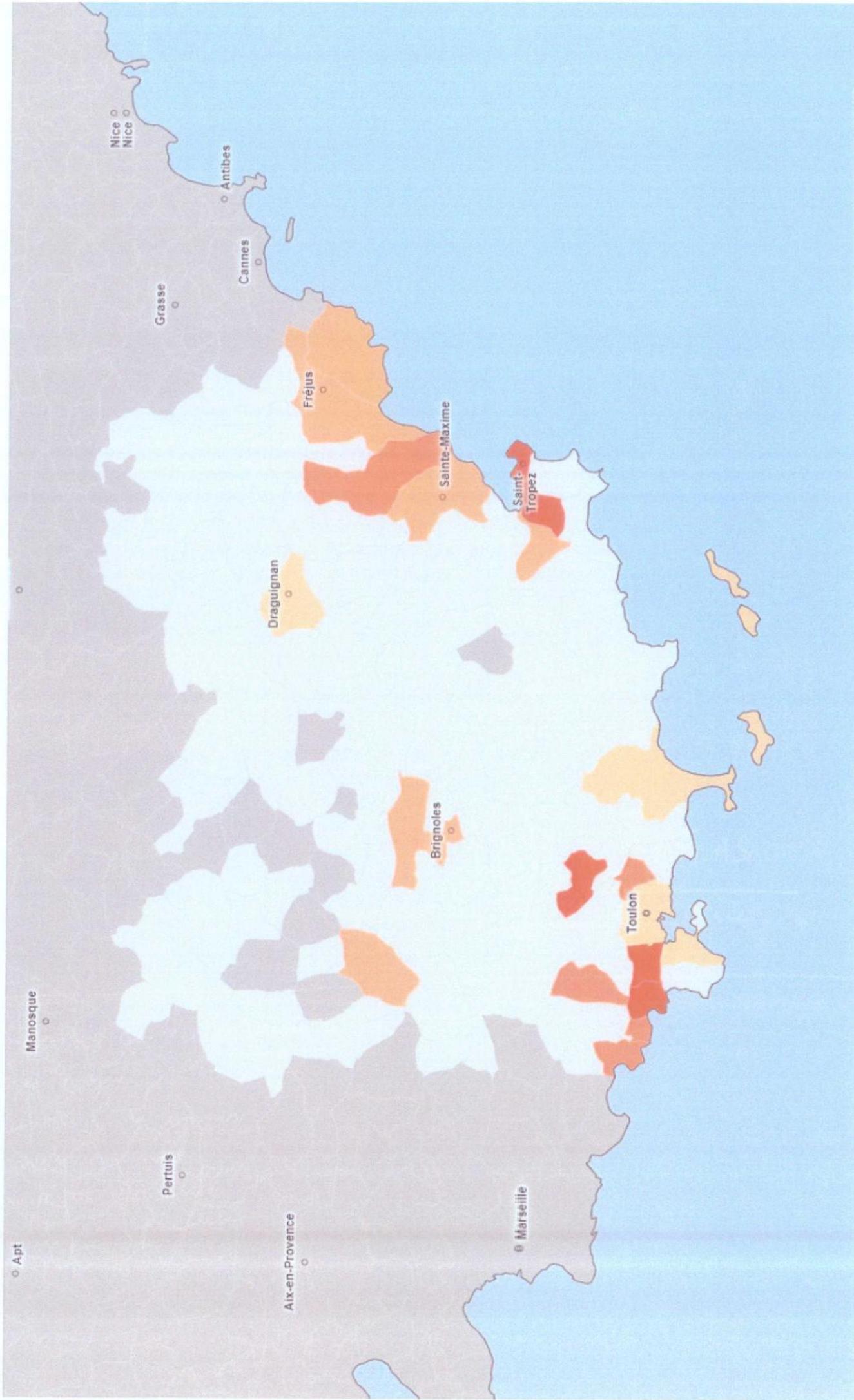


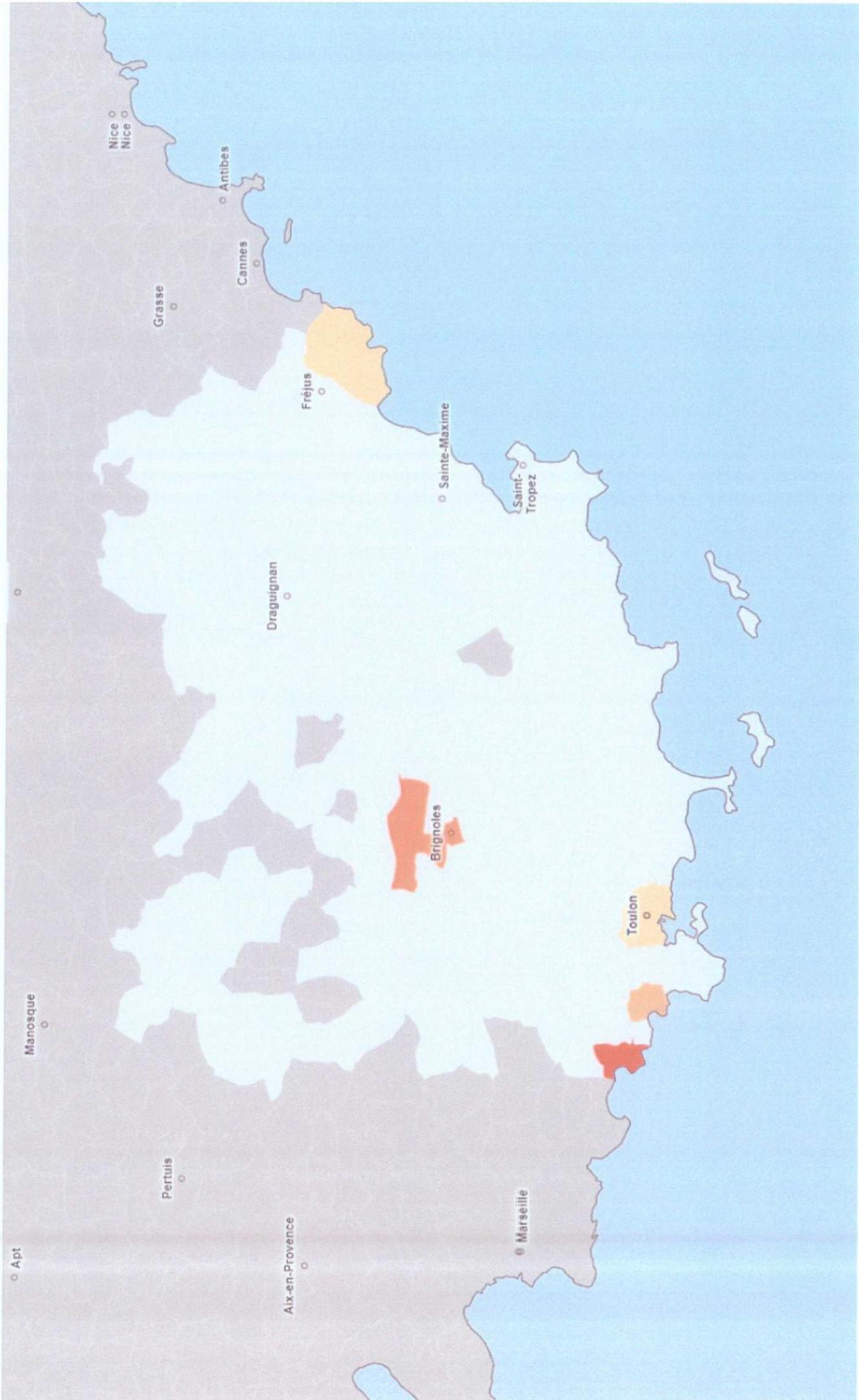


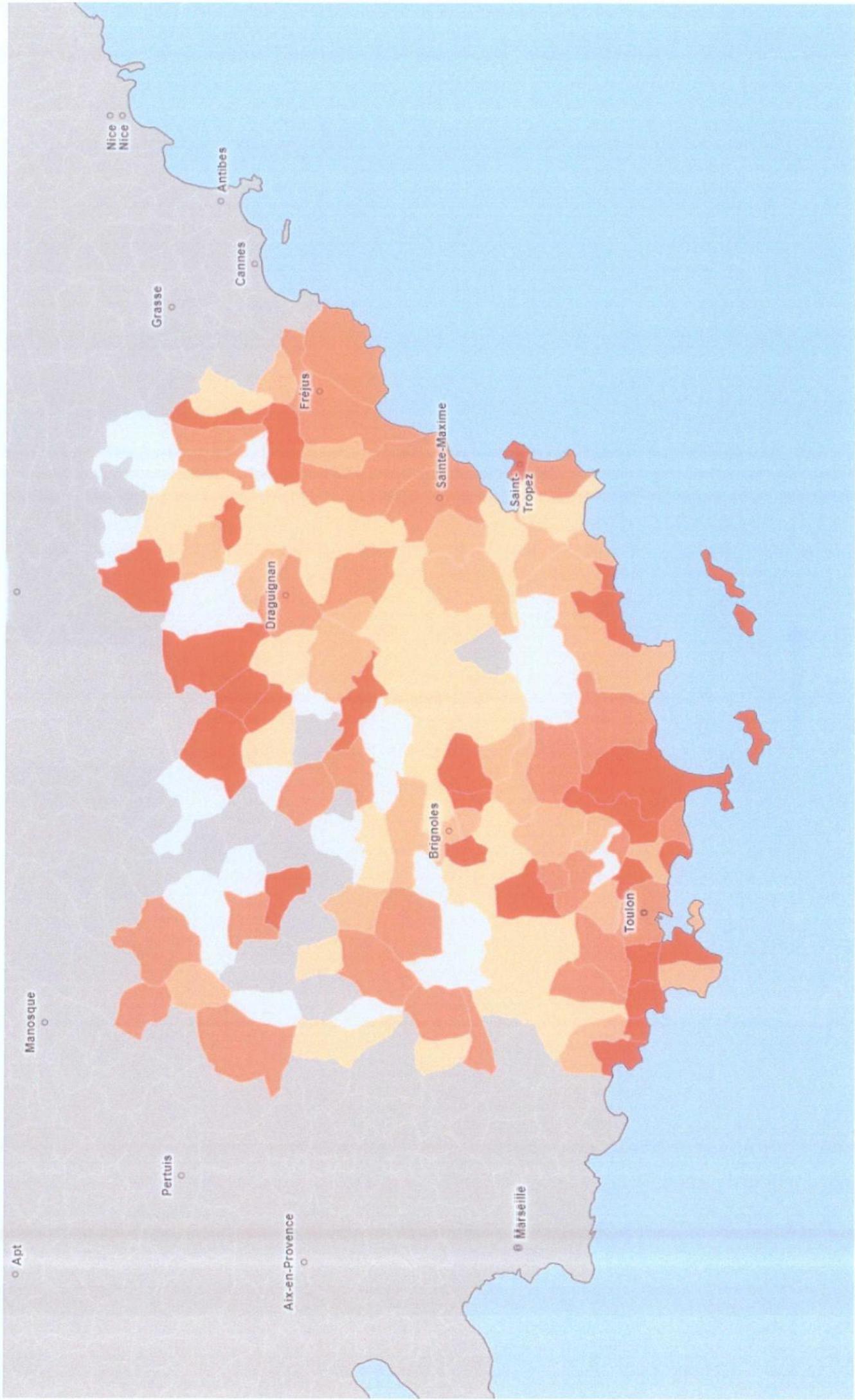


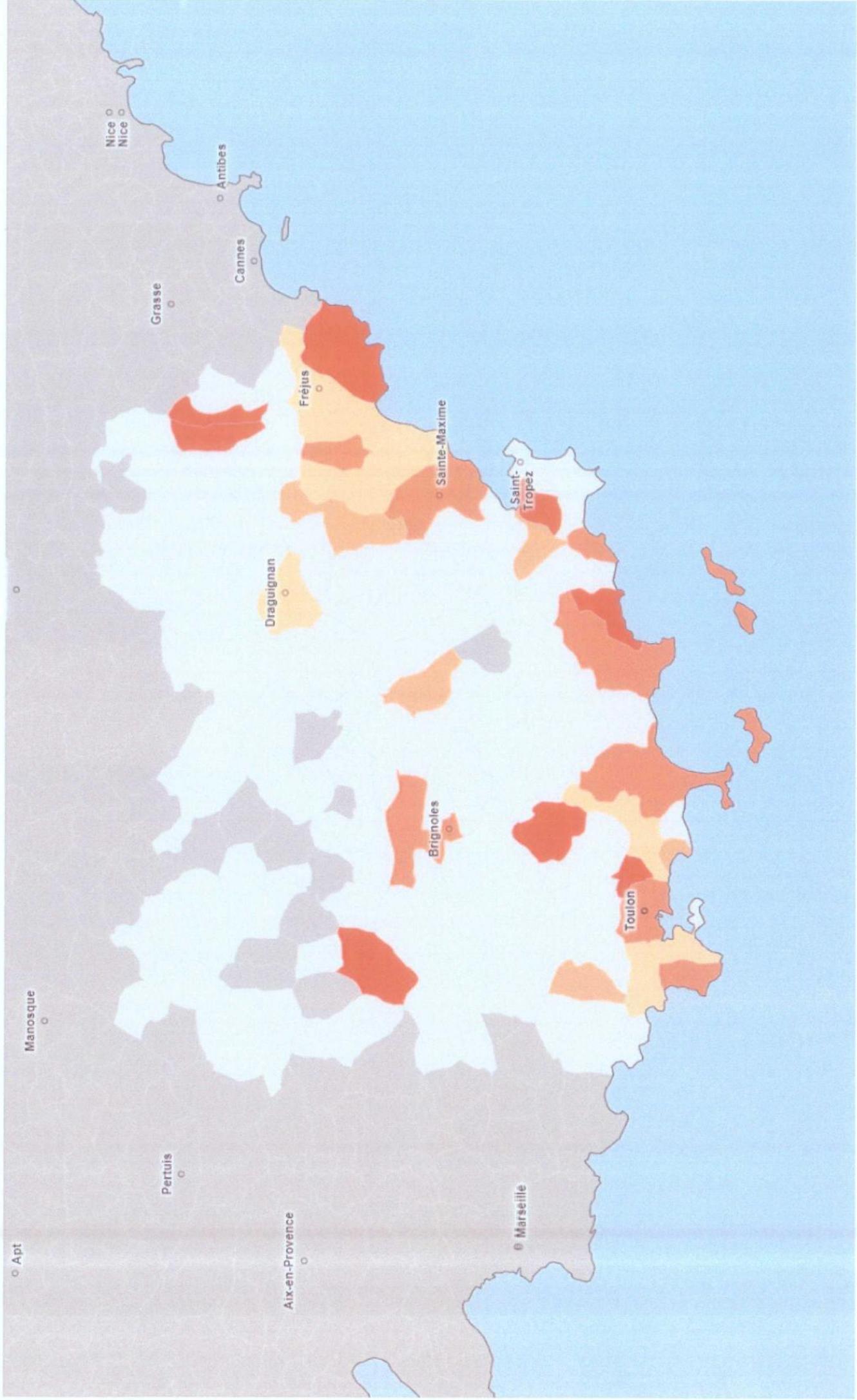


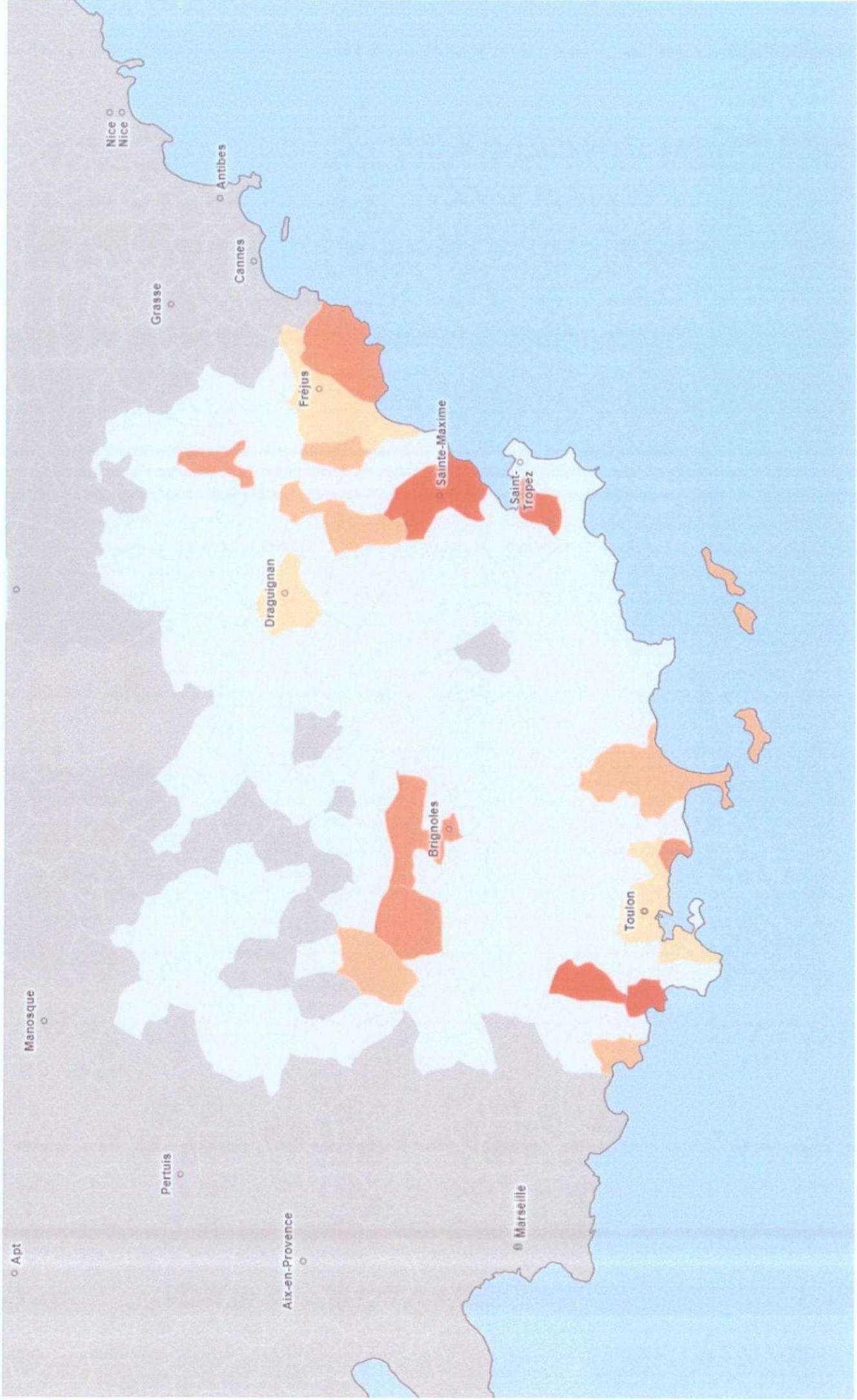
DENSITE\_ACT\_REG\_LIB\_MIXTE\_DERMATO\_POUR\_10000 - Source :

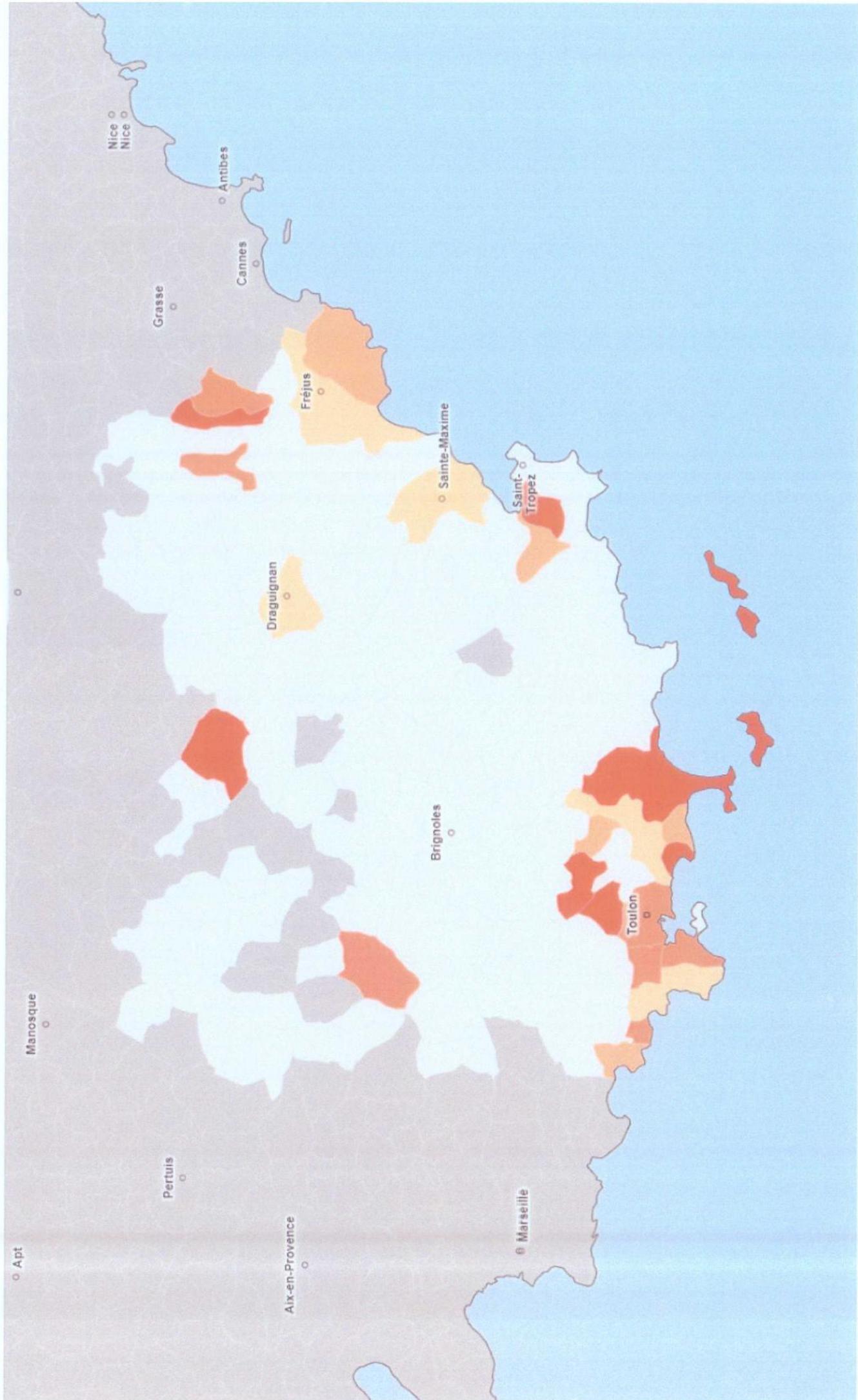




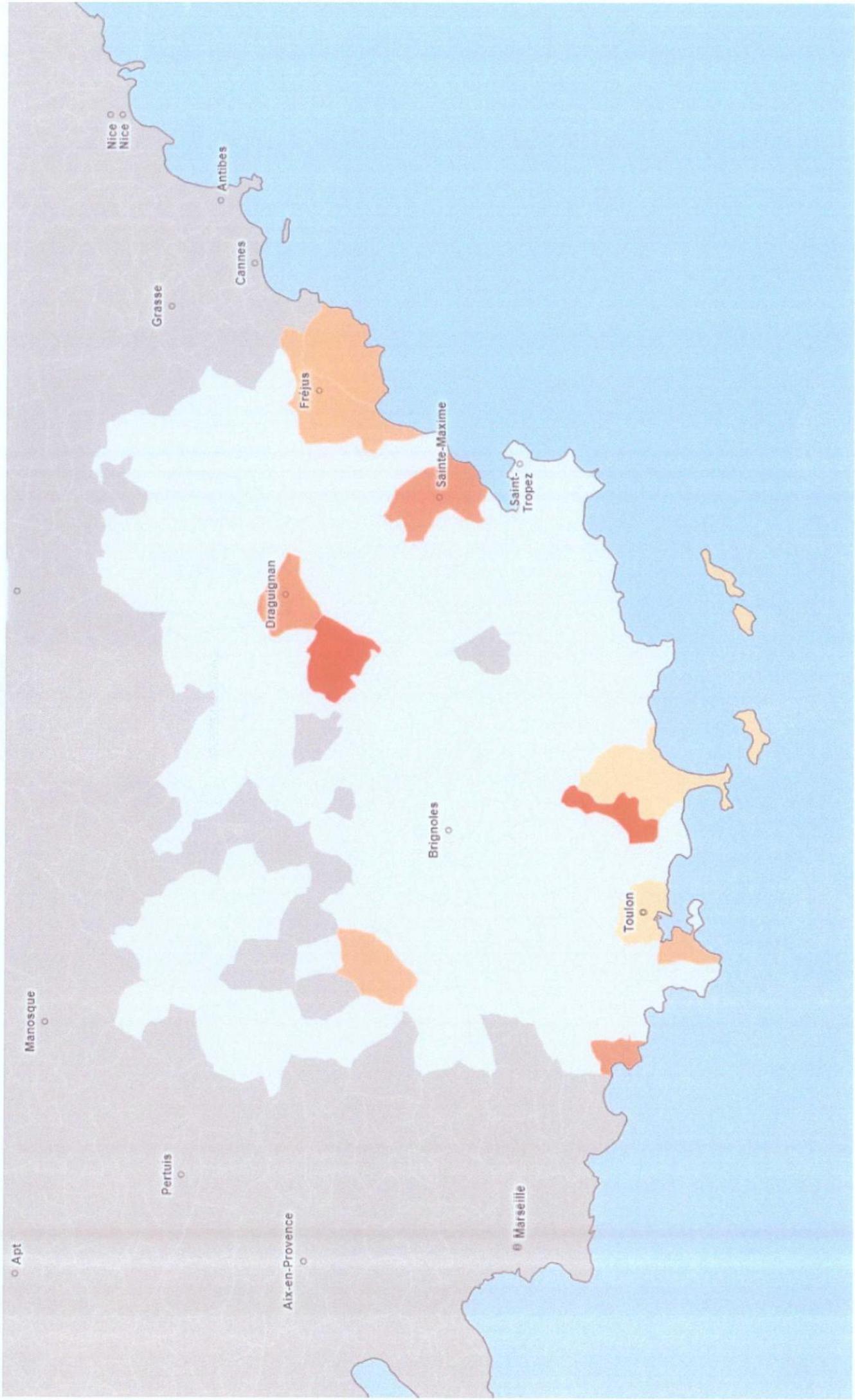








DENSITE\_ACT\_REG\_LIB\_MIXTE\_RHUMATOLOGIE\_POUR\_10000 - Source :



## Spécificités / difficultés de territoire

Dans le Var, la tendance démographique médicale est à la baisse entre 2016 et 2020. La pyramide des âges est très défavorable marquée par une inversion à celle observée au plan national avec un fort risque de désertification dans le haut et le centre var, mais la problématique de l'offre médicale insuffisante au regard de la population est un phénomène aussi bien urbain que rural même si la ruralité est un réel souci il faut sortir des postures contraires à l'intérêt général, en valorisant nos territoires ruraux pour dire aux jeunes médecins : « n'ayez pas peur, engagez – vous ! »

*Ex : La Région PACA a dépensé 280 000 euros pour aider 11 généralistes à visser leur plaque en milieu rural.*

La répartition déséquilibrée des médecins généralistes et des spécialistes de premier recours conditionne effectivement, du fait de leur pouvoir de prescription, l'installation d'autres professionnels, comme, par exemple, les infirmiers libéraux. **C'est en réalité le parcours de soins varois dans son intégralité qui est dégradé.**

**Les habitants du rural consomment 20% de soins hospitaliers en moins que ceux des villes** : Ce qui est consommé en moins en soins dans les zones rurales est en fait **une part de renoncement aux soins**. Là où il y a les déserts médicaux, il n'y a pas de médecins donc pas de soins à l'hôpital. C'est la double peine. Pour aller consulter un spécialiste, il faut une lettre du médecin traitant. Les habitants sont pénalisés. Le renoncement aux soins renvoie à un besoin de soins non satisfaits. *(Les bénéficiaires de la cmuc renoncent 4,5fois moins que les personnes sans complémentaire santé et les personnes isolées socialement renoncent davantage aux soins).*

Finie le temps où chaque village avait son médecin.... Les « médecins de famille » disponibles à toute heure, de jour comme de nuit, pour répondre aux demandes imprévues de leur patientèle sont de plus en plus rares, **les mentalités ont changées**.

En 2020, 50 médecins généralistes libéraux se sont installés dans le var ; 51 ont cessé leur activité.

Clef de voute du premier recours, le médecin généraliste libéral conditionne toute la chaîne de soins de la médecine de ville.

La densité de médecins actifs en activité régulière dans le var est de **13,2 en médecine générale pour 10 000 habitants (1406 actifs)**, **10,8 en spécialistes médicaux (1155 actifs)** et **3,8 en spécialistes chirurgicaux (406 actifs)**.

**L'âge moyen de nos médecins en activité régulière est de 51,8 ans** (50,3 pour la France), il est de **51,6 ans pour les médecins généralistes** (49,9 pour la France), **52,1 ans pour les spécialistes médicaux** (50,4 pour la France), et **51,7 ans pour les spécialistes chirurgicaux** (50,1 pour la France).

**Le nombre de médecins généralistes ou de spécialistes en accès direct, est en baisse régulière depuis 2010** ; cette baisse est susceptible de se poursuivre jusqu'en 2025 et ne sera que très partiellement compensée par la hausse des professionnels exerçant comme salariés. Ces difficultés constituent largement un héritage des mauvaises décisions prises par le passé.

**Septembre 2020 : 1066 médecins généralistes pour le var**

**Mai 2021 : 1019 médecins généralistes pour le var soit -47 (données ARS PACA)**

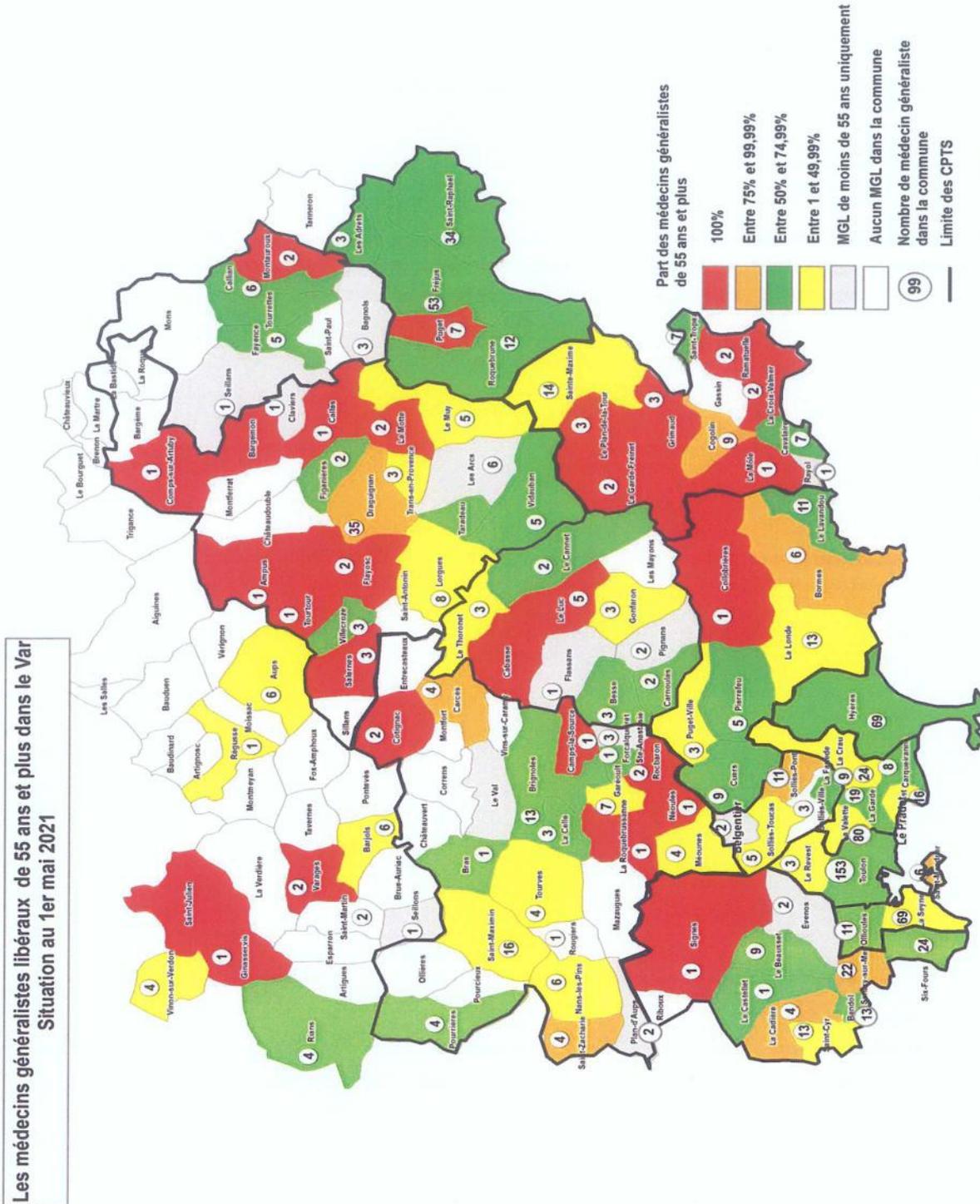
Le **numerus clausus** médical, outil historique de régulation de l'accès aux études de médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie mais inadapté à la situation actuelle, qui a été supprimé à la rentrée 2020, n'a cessé d'être abaissé de la fin des années 70 au milieu des années 80 (chutant de 8 588 à sa création en 1971 à 3500 seulement en 1993). S'il a été relevé de manière continue et très nette à partir des années 2000 (9000 places en 2019), pour revenir aujourd'hui quasiment à son niveau initial, il en résulte mécaniquement un phénomène de « creux démographique » qui nous impacte 40 ans plus tard : les générations issues des **numerus clausus** élevées des années 70 partent aujourd'hui progressivement à la retraite, alors que les générations plus nombreuses formées dans les années 2010 arrivent tout juste sur le marché du travail.

**Ce phénomène, hérité des erreurs du passé, nous contraint à affronter plusieurs décennies de pénurie médicale.**

La carte ci-après présente la part des médecins généralistes de plus de 55 ans au 1<sup>er</sup> mai 2021 dans le Var.

**2 constats importants :**

- Le haut var est sous doté
- Les médecins de plus de 55 ans représentent 40 à 66% des praticiens en exercice



© IGN - DD83 - ARS PACA - Source : INSEE - CDOM - RPPS - Mise à jour : juin 2021

« Nous favorisons ainsi la fuite des « talents et de compétences », ce que les opinions publiques comme les pouvoirs publics nous reprochent. C'est le cas des médecins puisque nous pallions notre pénurie liée au numerus clausus grâce à l'arrivée de médecins étrangers ». (*Propos recueillis Dr Babinet et Dr Isnard Bagnis – débats santé social*).

Sur 215 000 médecins exerçant en France, plus de 30 000 le font avec un **diplôme obtenu à l'étranger**. Chaque année, le tiers des médecins formés au Cameroun, au Congo, au Sénégal s'expatrient d'abord en France, ce qui est compréhensible, la langue des études dans ces pays étant le français. Mais c'est le Maghreb qui fournit la grande part de nos médecins étrangers. 25% viennent d'Algérie, 12% du Maroc et 8% de Tunisie. Ce sont des pays où cette fuite renforce les déserts médicaux pour combler les nôtres. En 2019, 4000 médecins algériens ont entamé des démarches pour rejoindre la France » (*Recueil de propos de Didier Leschi – Tract Gallimard n°22*).

Cependant, les médecins ayant obtenu leur diplôme hors de l'Union européenne sont généralement embauchés sous des statuts précaires. Appelés « Padhue », qui signifie « Praticiens À Diplômes hors Union européenne », ils sont habituellement employés comme FFI (Faisant Fonction d'Interne) ou en tant que praticiens associés. Pourtant indispensables au bon déroulement de la prise en charge des patients, les Padhue travaillent autant que leurs confrères pour être payés 2 fois moins en raison de leur statut. Ils vont donc travailler massivement à l'hôpital qui les accueille facilement, en particulier dans les hôpitaux peu attractifs, qui ont du mal à recruter (2 Padhue attendus au CH de Brignoles et 6 Padhue attendus au CHITS de Toulon pour 137 Région PACA). En clair : là où les autres ne veulent pas aller.

Phénomène sociétal : l'offre et la demande sont inversés.

On observe sur le territoire un **changement des mentalités** au sein des jeunes générations de médecins « il n'est plus question de médecin de famille mais de médecin traitant » (*Propos recueillis auprès du Dr Miquet Président CME Draguignan*), les remplacements sont de plus en plus fréquents et ils cherchent à travailler davantage en équipe, l'exercice groupé permettant la mutualisation des dépenses et des services et aussi dans un cadre agréable et dynamique, au sein d'un territoire qui permet à toute la famille de trouver emploi et services divers de qualité. **L'équilibre horaire vie privée-vie professionnelle** est une attente importante des installés. C'est un focus déterminant pour les 30 – 40 ans (46%), moins pour les plus de 55 ans (28%).

Si le médecin généraliste est considéré comme la porte d'entrée du système de soins, son absence sur un territoire peut-être moins problématique si d'autres services de santé y sont disponibles ou si **l'organisation de la prise en charge** est telle, qu'elle permet de **contourner et de pallier ce manque**. C'est exactement ce que les acteurs de santé du pays de Fayence essaient de mettre en place au travers d'un Groupement des acteurs et professionnels de santé (GAPS).

Ils misent sur la participation citoyenne et le renfort des acteurs politiques de territoire. Mutualisation des professionnels (cardiologie), demande de création d'une maison de santé multi sites (Fayence, Montauroux), réflexion pour la mise en place d'un bus itinérant, facteur de dépistage notamment en dermatologie, « bobologie » de première instance.

Cette solution offrant un sentiment de sécurisation pour une population rurale et vieillissante.

### **L'attractivité du territoire est un facteur déterminant**

La palette des actions lancées est à la mesure des difficultés rencontrées. De la mise à disposition de logements, à l'appel aux cabinets « chasseurs de tête » spécialisés en recrutement à prix d'or des médecins, en passant par la création de « maisons médicales », tout est tenté avec des résultats inégaux, voire décevants.

**Un territoire sans projets médicaux et sans établissements médicaux dans le secteur n'est pas attractif** (pour 59%) et **n'incitera pas à l'installation de jeunes médecins car c'est un facteur déterminant** pour les remplaçants et les internes.

L'organisation de pratiques en temps partagé ou de pratiques regroupées constituent des demandes des professionnels et sont un facteur d'attractivité des territoires : Le Dr Dominique Dépinoy, Président d'un cabinet de conseil indépendant en santé publique écrit : « Les jeunes médecins s'installent là où il y a des projets ».

Un territoire sans dimension territoriale est également un facteur déterminant. Les équipements sportifs, les transports, le coût du logement, la connectique et la proximité familiale sont autant de déterminants reconnus à l'installation.

*« Allez développer la télémédecine dans un territoire à faible couverture numérique ! » ironise le Dr Jean Marcel Mourgues, président de la section santé publique et démographie médicale*

*Ex : La Région PACA a subventionné des plateformes de e-santé en finançant le matériel de 9 projets de télémédecine pilotés par des spécialistes pour 300 000€.*

*Ex : L'hôpital de Draguignan restructure son bloc opératoire, offre un internat de 23 logements, met à disposition des logements pour le personnel médical et para médical et a mis un accent très fort sur l'attractivité des locaux hospitaliers (mobilier pour le bien-être au travail !) et le matériel biomédical.*

*Ex : La mairie de Saint Raphaël l'a bien entendu en mettant en place divers leviers tel qu'un guichet unique à l'arrivée sur le territoire favorisant les contacts, une aide à l'installation de 500€ pendant 6 mois et offre un terrain de stage aux étudiants en médecine.*

*Ex : L'hôpital de Brignoles a accèss ses efforts sur les primes au temps partagé et une stratégie de rémunération car sur 47 postes sollicités à ce jour 2 seulement ne peuvent être honorés. Il a également réhabilité son internat pour en faire un internat de territoire.*

*Ex : Le CHITS de Toulon la Seyne, « chouchoute » ses internes par choix (propos recueillis auprès du Dr Poggi, vice-président de la CME), en leur faisant profiter d'un encadrement de qualité, ils sont séniorisés, bénéficient également d'un beau plateau technique, un environnement sécurisant et rassurant. Mais pas que, dans ce même établissement hospitalier des directeurs n'hésitent pas à céder la place en crèche de leur propre enfant pour encourager la venue d'un praticien hospitalier ! doit-on parler de sens exacerbé du service public ou bien de désespoir ?*

62% des internes et 57% des remplaçants considèrent que la qualité des services publics est un facteur essentiel dans leur décision de s'installer dans un territoire. La dimension familiale est également primordiale et pèse fortement dans leur choix pour 60% des jeunes ; 41% de jeunes médecins affirment s'être installés après avoir été remplaçants dans le territoire.

**L'exercice groupé**, dans le cadre d'une activité mixte, libérale en groupe ou en Maison de Santé Pluridisciplinaire est largement plébiscité par les internes (72%), **l'exercice libéral seul** n'est envisagé que par 3% d'entre eux, la crainte de l'échec économique de l'installation est une appréhension et les aides financières sont perçues comme importantes mais pas déterminantes.

Outre l'exercice groupé, les jeunes médecins souhaitent pouvoir **s'appuyer sur un réseau de professionnels de santé** sur le territoire. Un point déterminant pour 81% des internes et 87% des remplaçants.

Pour **faciliter l'installation** des jeunes médecins, deux leviers se dessinent : **l'accompagnement** par les collègues, les collectivités, l'ARS ou l'ordre des médecins, ainsi que la possibilité de **travailler en groupe**, au sein d'un réseau de professionnels dans de bonnes conditions d'exercice.

Autre constat, dans les centres hospitaliers, les qualités humaines et le dynamisme d'un chef de pôle peuvent encourager au recrutement d'un praticien ; c'est ainsi que certains pôles hospitaliers se retrouvent mieux dotés en PH, voir plus connus et reconnus sur un même territoire de soins !

*Ex : Mme Pauline Vignoles, responsable de pôle gynécologie obstétrique au CH de Draguignan, n'hésite pas à publier elle-même des offres d'emploi alléchantes mettant en lumière l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de son plateau technique pour trouver, en désespoir, un pédiatre!*

La féminisation de la profession médicale (soit 43,5% en activité régulière pour 32,1% en 2010) dont l'âge moyen est de 48,8 ans est souvent désignée également comme un déterminant central des évolutions actuelles de la médecine et de la distribution inégale des médecins dans notre région. Le constat est unanime : les femmes-médecins choisissent préférentiellement le milieu urbain pour l'installation de leur activité professionnelle, ceci expliquant également la problématique de nos territoires varois ruraux.

La proportion de personnel féminin en activité régulière pour 100 000 habitants est répartie comme suit :

- 46,1 exercent en médecine générale (pour 33,6 en 2010)
- 46,3 exercent en spécialités médicales (pour 35,6 en 2010)
- 26,4 exercent en spécialités chirurgicales (pour 15,4 en 2010).

En clinique privée, la permanence des soins est inexistante, les actes sont programmés donc pas de surprise. Les horaires sont facilement ajustables, les salaires plus attractifs.

De ce fait, on peut constater une tendance de plus en plus affirmée à changer de mode de vie en optant pour un exercice salarié au détriment d'un exercice libéral, surtout pour le personnel féminin, qui trouve dans cet exercice un certain confort de vie. (Propos recueillis auprès du Directeur des affaires médicales du CHITS de Toulon la Seyne).

Proportion de médecins actifs en fonction du mode d'exercice

- Salariés en 2021 35,4 (30 en 2010)
- Libéraux en 2021 57,6 (61,6 en 2010)
- Mixtes en 2021 7 (8,4 en 2010)

En 2021, les nouveaux inscrits au département du Var se répartissent comme suit : 27,9% de médecins libéraux, 25,6% de remplaçants et 43% de médecins salariés

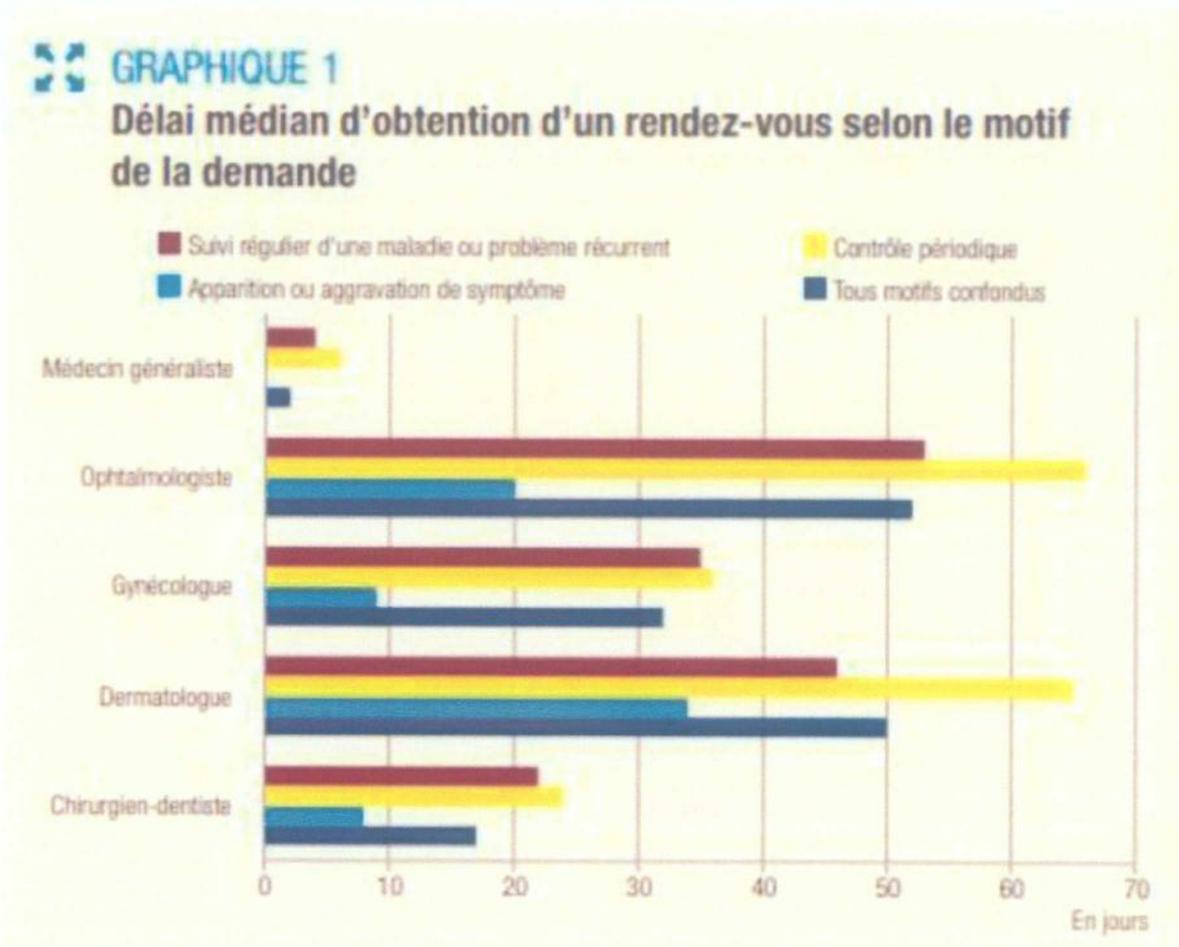
### ÉVOLUTION DES MODES D'EXERCICES des médecins généralistes



Chiffres 2019

Les patients n'ont jamais aussi bien porté leur nom.

Les **délais d'attente** pour obtenir une consultation chez le médecin s'étalent en moyenne de **6 à 80 jours**. Le délai le plus court revient aux généralistes, avec 6 jours d'attente en moyenne entre la prise de contact et la consultation. Chez les spécialistes en revanche, il faut patienter bien davantage. Trois semaines en moyenne pour consulter un pédiatre ou un radiologue, un mois pour un dentiste, un mois et demi pour un gynécologue ou un rhumatologue, 50 jours pour un cardiologue, deux mois pour un dermatologue et jusqu'à 80 jours pour un ophtalmologiste.





Concernant la consultation, les acteurs et les patients sont unanimes, la **MMG (maison médicale de garde)** est une des solutions à retenir. Seul lieu fixe déterminé de prestations de médecine générale fonctionnant uniquement aux heures de la permanence des soins et assurant une activité de consultation médicale non programmée. Cette offre médicale ambulatoire de proximité de 1<sup>o</sup> recours **s'inscrit parfaitement dans l'organisation de la permanence des soins** et permet en plus de désengorger nos services d'urgences hospitalières.

La **demande des services d'urgence** des principaux établissements de santé varois est un positionnement géographique différent de celui des urgences (*proposition CHITS Toulon*) et unanimement une **ouverture d'amplitudes plus importantes** (au minimum le samedi matin !) mais comment rémunérer ces praticiens ? Le volontariat n'a qu'un temps pour les bonnes volontés bien que trop sollicitées. La réponse est simple **autoriser le paiement de vacations à des praticiens retraités**.

De plus, 3 généralistes sur 4 ont également des difficultés à **trouver des confrères spécialistes** pour assurer la prise en charge de leurs patients. Ces difficultés sont principalement liées aux **délais d'obtention d'un rendez-vous**, en particulier chez les ophtalmologues, les dermatologues et les psychiatres. Avec l'évolution de l'offre de soins environnante, 3 sur 10 déclarent « se spécialiser », notamment en gynécologie, en pédiatrie ou en gériatrie. Devant la perspective de la baisse de l'offre locale de soins, les médecins généralistes adaptent leurs pratiques, en rendant le patient plus autonome ou en rejoignant une structure d'exercice coordonné.

**Trouver des médecins supplémentaires sera mission impossible**, alors encourageons l'engagement de quelques volontaires et améliorons un peu l'organisation de notre permanence des soins varois par des **retraités compétents, disponibles**, qui ne demandent qu'à participer à l'effort collectif. Ils ont été nombreux à montrer leur enthousiasme et à se mobiliser pendant la crise COVID. Ils connaissent parfaitement les rouages de notre système de santé et seront efficaces immédiatement. La preuve en est, beaucoup auraient largement l'âge de la retraite et jouent déjà les prolongations en attendant de trouver un remplaçant... qui ne vient pas.

**Un moyen rapide de pallier aux manquements de la médecine de ville.**

Dans le même esprit, dans les établissements publics de santé ou sociaux ou médico-sociaux, la **législation concernant l'âge maxi des praticiens accomplissant des vacations**, les oblige à stopper leur activité à 72 ans dans le cadre d'un cumul emploi-retraite ; à cet âge avancé, reprendre une activité libérale est difficile, pourtant certains souhaiteraient continuer encore à exercer ce beau métier qu'ils ont choisi par vocation, ne l'oublions pas ! au siècle dernier le médecin de famille mourrait auprès de son patient, aujourd'hui le patient meurt sans médecin de famille !!!

**Une autre piste pour compenser la présence insuffisante du corps des médecins sur le territoire consiste à confier aux autres professionnels du soin, administratif compris (secrétaire médicale) qui eux montrent une démographie plus acceptable, des tâches qui sont normalement dévolues aux seuls médecins.**

- La mise en place de l'activité partagée de certains personnels médicaux, (ex l'équipe territorial urologie de Toulon 6 personnes partagées avec le CH de Brignoles),
- Le suivi global de patients chroniques par les infirmières (ex association de santé libérale en équipe, asalée),
- le statut de pharmacien élargi (qui lui confie l'ajustement du traitement de patients chroniques, dépistage étendu, vaccination, éducation thérapeutique...),
- le statut d'infirmiers en pratique avancé (IPA) – super infirmier formé par délégations de tâches à des actes jusqu'ici réservés aux seuls praticiens (déjà 4 postes de ce type sur le CH Draguignan !)
- les assistants médicaux qui permettent de libérer du temps médical en déchargeant les praticiens de tâches administratives et de coordination (20% de leur temps de travail) , mais aussi de certaines tâches pré médicales, prise de tension, pesée...
- la mise en place d'un protocole de coopération permettant de monter en compétences les paramédicaux (ex ophtalmologistes et orthoptistes)

« Aujourd'hui, on ne sait pas faire circuler les patients entre le secteur de la santé et le secteur social » *(dixit un professionnel de santé)*.

C'est en soutenant les **dispositifs d'appui au maintien à domicile** et les **initiatives confortant les prises en charge de proximité** que nous réduirons une partie du besoin de médecins généralistes, notre bassin de population est âgé et demandeur de soins à domicile (*Propos recueillis auprès de l'élue à la santé et au grand âge de Saint-Raphaël, médecin gériatre – Mme Françoise Kaidomar*). Aujourd'hui, la problématique du manque de médecins généralistes est « limite » au niveau des pratiques encore plus dans le suivi de la personne âgée qui présente parfois des ordonnances à renouveler de + de 10ans !!

Cette disposition offre au patient davantage de prévention primaire et secondaire sans recours au médecin, ainsi qu'une continuité des soins et un soutien à leur permanence.

Elle fait remonter également une forte demande de médecins salariés pour exercer des soins en EHPAD et propose de **s'appuyer sur les URPS** pour effectuer, par exemple, les toilettes aux personnes âgées.... libérer, de fait, du temps infirmier....qui peut être proposé aux médecins de ville dans le cadre de la montée en compétence de ces personnels.

**L'impulsion du dispositif asalée** (coopération pluri professionnelle entre médecins généralistes et infirmiers) peut également être une solution. Ce dispositif propose un accompagnement individuel, par un infirmier spécifiquement formé, de patients atteints de maladies chroniques au sein des cabinets médicaux. Idem... libérer du temps médical au sein même du cabinet.

Le suivi d'un patient diabétique de type 2, le suivi d'un patient tabagique à risque BPCO, la consultation de repérage des troubles cognitifs et la réalisation de tests mémoire chez les personnes âgées sont autant de gestes qui permettent :

- de libérer du temps médical
- de fluidifier les parcours des patients en améliorant la qualité de leur prise en charge
- de valoriser de nouvelles compétences paramédicales

Pourquoi ne pas proposer à l'ARS PACA le déploiement de ce dispositif par une contractualisation ? d'autres ARS soutiennent ce déploiement et s'engagent dans cette démarche.

C'est une demande forte des acteurs de santé du territoire varois.

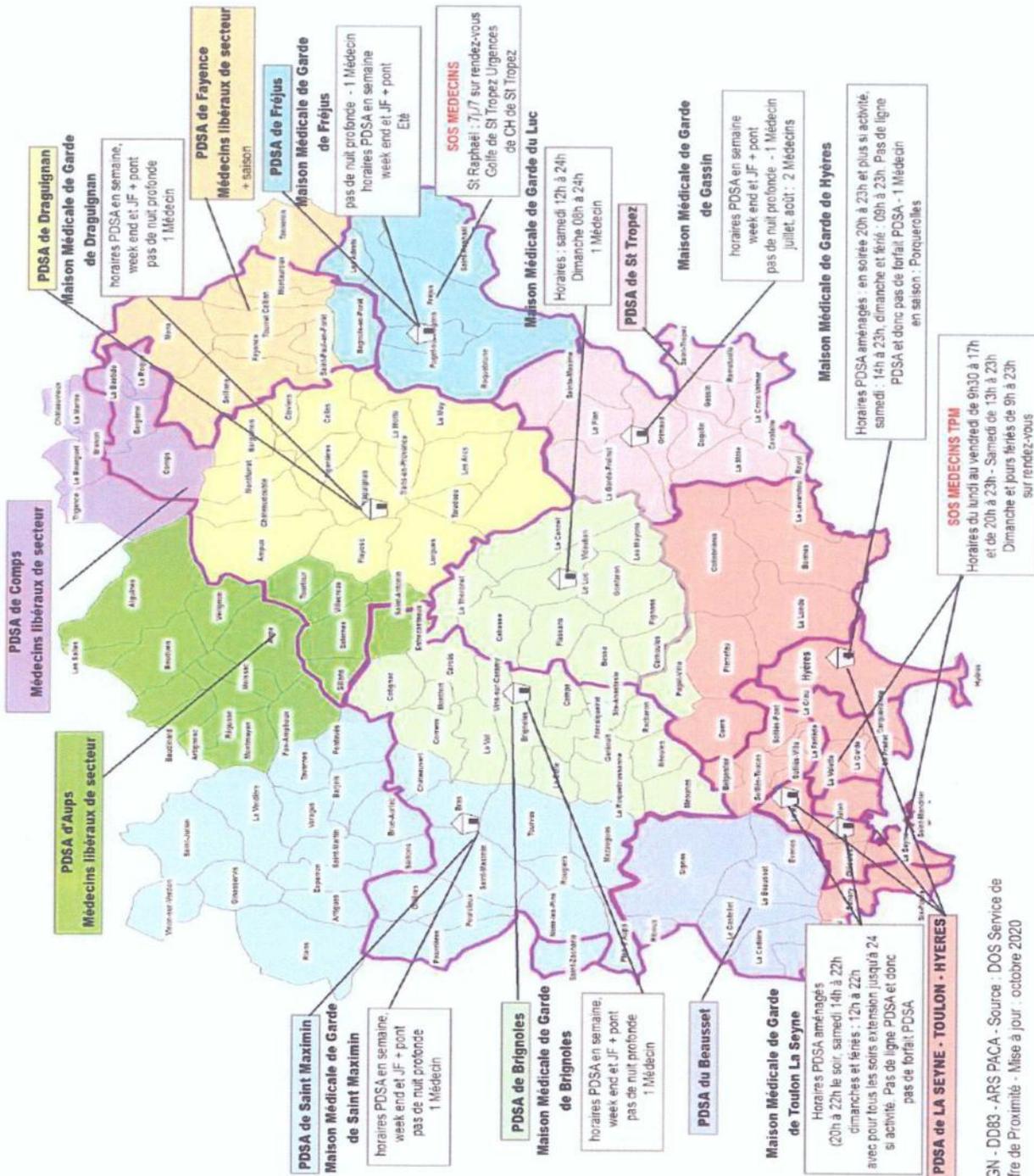
-----  
Tout ceci pour expliquer combien les acteurs majeurs du territoire varois se mobilisent pour palier à la désertification médicale. « Donnons le pouvoir au conseil départemental de mettre en place une politique d'accès aux soins de proximité en collaboration direct avec les agglomérations » (*Propos recueillis auprès du binôme DG – Président CME CHITS de Toulon la Seyne*).

**Il faut aider les départements et les régions à organiser l'offre de soins même si cela ne fait pas partie de leurs compétences.** Aujourd'hui, certains départements en ont pris l'initiative et le font déjà mais se heurte à des difficultés de terrain car aucune mesures gouvernementales ne va dans ce sens actuellement ! (*ex : délibération du 04 mars 2021 par le Conseil Départemental de l'Aude ! mise en place d'une politique départementale d'amélioration de l'accès aux soins*).

L'élu est un acteur de terrain majeur jouant le rôle de moteur et facilitateur, trait d'union entre les acteurs qui n'ont plus l'habitude de se parler, les Présidents des EPCI sont au plus près de ces réflexions, très sensibles à la santé et à l'environnement car à la hauteur de leurs moyens et bien que cela ne relève pas de leur compétence, ils agissent et innovent au quotidien en mettant en place des actions avec les acteurs locaux.

La santé c'est aussi des projets d'aménagement du territoire. **C'est aux élus des communes de décider de ce qui relève de l'intérêt communautaire.**

# Organisation de la Permanence Des Soins Ambulatoires dans le Var



## SOS MEDECINS TOULON

Intervient sur les secteurs suivants :

- LA SEYNE/ TOULON/ HYERES

VAD\* sur tout le secteur (sauf Collobrières) et centres de consultations à La Seyne-sur-Mer et à La valette

- BRIGNOLES au sein de la MMG située au Luc
- DRAGUIGNAN au sein de la MMG implantée à l'Hôpital

## SOS MEDECINS - FREJUS/ST RAPHAEL

### RAPHAEL

Intervient sur le secteur de Fréjus/St-Raphaël

VAD et centre de consultation à Fréjus

## Associations de médecins généralistes

Intervenant sur les secteurs de Brignoles (MMG de Brignoles), St Maximin (MMG), Gassin (MMG Hôpital de St Tropez), Hyères (MMG), Fréjus/St Raphaël (MMG).

## Médecins généralistes

Sur les secteurs de Aups et de Comps-sur-Artuby.

© IGN - DD83 - ARS PACA - Source : DOS Service de l'Offre de Proximité - Mise à jour : octobre 2020

Une problématique commune à tous les praticiens du secteur varois étant le recours aux transports médicalisés.

Les difficultés rencontrées pour accéder aux sociétés d'ambulance en cas d'urgence est grandissant.

Nous prendrons juste pour exemple le secteur dracénois où une seule entreprise d'ambulance a aujourd'hui le monopole des transports. La quasi majorité de ses véhicules est occupée aux transports programmés : consultations spécialisées, séances de chimio et radiothérapie, séances de kiné etc...

Résultat, situation inextricable en cas de besoin de transport urgent. Seul recours pour le centre 15 : les pompiers, avec un risque de saturation de leurs capacités en cas d'accident de la voie publique...

Une demande unanime consisterait en l'obligation pour les entreprises d'ambulance de garder en permanence un certain nombre de véhicules dédiés aux transports urgents ne justifiant pas pour autant du SAMU

**Cartographie des Transports Sanitaires du Var par secteur**  
Mise à jour : 1er juin 2020



© IGN - DD83 - ARS PACA - Prévention premier recours - FINISS - Mise à jour : juin 2020

## *Solutions déjà apportées à consolider*

Néanmoins, plusieurs actions ont été mises en œuvre par notre ARS pour renforcer l'accès aux soins des varois et favoriser l'installation des médecins.

Pour ce faire une **feuille de route départementale des soins de proximité** a été mise en place par la délégation départementale de l'ARS en 2019 pour fédérer les acteurs.

Démarche innovante et pragmatique qui associe étroitement les **acteurs majeurs du territoire** à savoir les élus, les professionnels de santé, les offreurs de service de santé, les usagers, les services de l'état et des collectivités territoriales et l'assurance maladie.

Tout ceci a permis un travail partagé, bâtir des liens et surtout renforcer l'accès aux soins par une **responsabilité collective**.

Cette concertation a permis d'aboutir à un projet départemental collectif, nourri de 15 orientations stratégiques et d'un plan d'actions spécifiques à chaque territoire. Cette feuille de route des soins de proximité constitue le volet santé du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, piloté par la préfecture et le conseil départemental.

*(propos recueillis par Mme Genova – ARS délégation départementale du Var)*

### Les objectifs de la feuille de route :

- ✚ Arrêter dans le cadre du Projet Régional de Santé, une stratégie pour renforcer l'accès aux soins de proximité sur des territoires infra-départementaux
- ✚ Anticiper les départs en retraite des professionnels
- ✚ Identifier les éléments d'offre sur lesquels s'appuyer pour rendre attractifs les territoires et réaliser les recrutements/installations des professionnels de santé
- ✚ Renforcer les dynamiques existantes et générer de nouveaux projets d'exercice coordonné en mobilisant tous les leviers disponibles
- ✚ Renforcer l'articulation ville/hôpital pour mettre en place des parcours de santé et améliorer l'accès aux soins non programmés
- ✚ Définir des plans d'actions avec les professionnels de santé et les élus au niveau de chaque territoire de proximité

La feuille de route des soins de proximité constitue également « une boîte à outils » des mesures de la stratégie nationale MA SANTE 2022. Elle présente les besoins de santé et les dynamiques territoriales.

Elle s'articule autour de 3 axes et de 15 actions communes à tous les territoires du Var :

- Renforcer l'offre territoriale au service des patients
- Favoriser l'organisation des professionnels de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue
- Communiquer sur l'organisation et les évolutions de l'offre de soins de proximité dans le Var.

Exemple d'un plan d'actions territorial pour renforcer l'accès aux soins : celui de la dracénie

Libellé de l'action	Situation Objectifs	Pilote	Indicateurs de suivi
<b>Action 1</b> Recruter des médecins généralistes à temps partagé ville/hôpital ou salarié	<b>2 postes de MG partagés</b> entre le CH de Draguignan et la MSP de Comps sur Artuby	ARS/Hôpital de la Dracénie/MSP Comps-sur-Artuby	Nb de postes pourvus
<b>Action 2</b> Accompagner les projets de MSP	Intentions : Vidauban, Draguignan	ARS/CPAM Structures d'appui	Nb de projets de santé validés Nb de MSP ouvertures Nb de MSP ayant signé l'ACI
<b>Action 3</b> Déploiement des CPTS 1/Accompagner les projets de CPTS Dracénie Provence Verdon 2/Prévoir la couverture du territoire Lacs et Gorges du Verdon	* Projet CPTS Dracénie Provence Verdon * Prévoir la couverture du territoire Lacs et Gorges du Verdon	ARS/CPAM Structures d'appui	Nb de projets de santé validés Nb de CPTS en fonctionnement Nb de CPTS ayant signé l'ACI Progression patientèle MT/patients couverts par la CPTS Réduction % patients sans MT : ALD, CMUC, + de 70 ans
<b>Action 4</b> Organiser la filière « urgences » en lien avec la structuration des soins non programmés et les parcours	<b>En horaire de PDSA ou non</b> Organiser les complémentarités entre les services d'urgence, les MMG, les MSP et les médecins en cabinet isolé ou regroupés	ARS/Hôpital de la Dracénie/ MMG/CPAM/ CDOM	Organisation des complémentarités entre les services d'urgence/MMG/MSP/ les médecins en cabinet isolé ou regroupé Article 51 ?
<b>Action 5</b> Favoriser l'attractivité des étudiants en santé (dont les internes en médecine générale)	Projets de mise à disposition de logements pour les internes sur la commune de Draguignan.	Elus/Syndicat des internes/ Facultés de médecine/ Professionnels de santé	Logements mis à disposition (internat à Draguignan, logements mise à disposition par la commune) Nb de rencontres avec les internes de médecine générale en stage à l'hôpital et en ville Nb de projets

La priorité absolue est bien d'améliorer l'accès à des soins de qualité en proximité pour tous les habitants. Il s'agit de modifier les pratiques professionnelles pour développer des services de santé qui permettent à chacun d'être acteur de sa santé.

En effet, le développement des maisons de santé et la mise en place de formules coopératives d'équipe de soins primaires au niveau territorial, ainsi que le développement des CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) sont en train de transformer la médecine de ville. Le rôle des professionnels de santé engagés dans ces projets est primordial pour renforcer les actions de prévention et améliorer le taux d'accès aux dépistages obligatoires.

La santé c'est aussi des **projets d'aménagement du territoire et d'environnement**. Les élus locaux ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la santé de leurs citoyens (ex : construction de voies cycliste, d'aires de co-voiturage, parcours de santé) aux transports à la demande pour permettre à des personnes isolées d'accéder aux soins. C'est la raison pour laquelle ils se mobilisent en lien avec l'ARS PACA, les professionnels de santé et d'autres acteurs de terrain, dans le cadre de contrats locaux de santé (contrats signés sur Toulon, La Seyne-sur-Mer et Hyères ; projets en cours sur la CA Provence Verte et Draguignan) ou encore dans des conseils locaux de santé mentale (contrat signé à La Seyne-sur-Mer, projet à St Maximim la Ste Baume). Ce type de dispositifs permet entre autres de renforcer le développement d'actions de prévention, enjeu fort dans le département (ex *ISIS-83, structure associative en charge pour le conseil départemental 83 et l'ARS PACA de la mise en œuvre du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal*).

De Toulon à Fayence en passant par Fréjus / Saint -Raphaël et Brignoles les élus locaux demandent tous aujourd'hui que cet engagement soit reconnu par des vraies mesures gouvernementales les intégrant à divers échelons du système et en reconnaissant la problématique de la santé comme une compétence phare de nos agglomérations territoriales faisant de l'accès aux soins de notre région une priorité, car le médecin est un élément de l'ensemble (écoles, commerces, etc...) pour fixer la population en un lieu.

Ne réfléchissons plus à ce que cela coûte, mais à ce que la **présence d'un médecin rapporte au territoire**.

- Maisons de santé pluri professionnelles (MSP) – 7 MSP en fonctionnement et 13 MSP en cours

Elles sont plébiscitées par les jeunes médecins qui souhaitent aujourd'hui s'installer en coopération avec d'autres professionnels de santé, (72% y sont favorable, chez les installés l'exercice collectif ou coordonné est largement acquis à 70%, face à un exercice seul minoritaire à 24%).

L'ARS du Var est bien présente et répond en lien avec l'assurance maladie, la région et la préfecture aux demandes de nos communes et de nos professionnels de santé qui souhaitent s'engager dans un projet de MSP. Ils proposent des RDV qui permettent de présenter les objectifs et les différentes étapes de constitution d'une MSP.

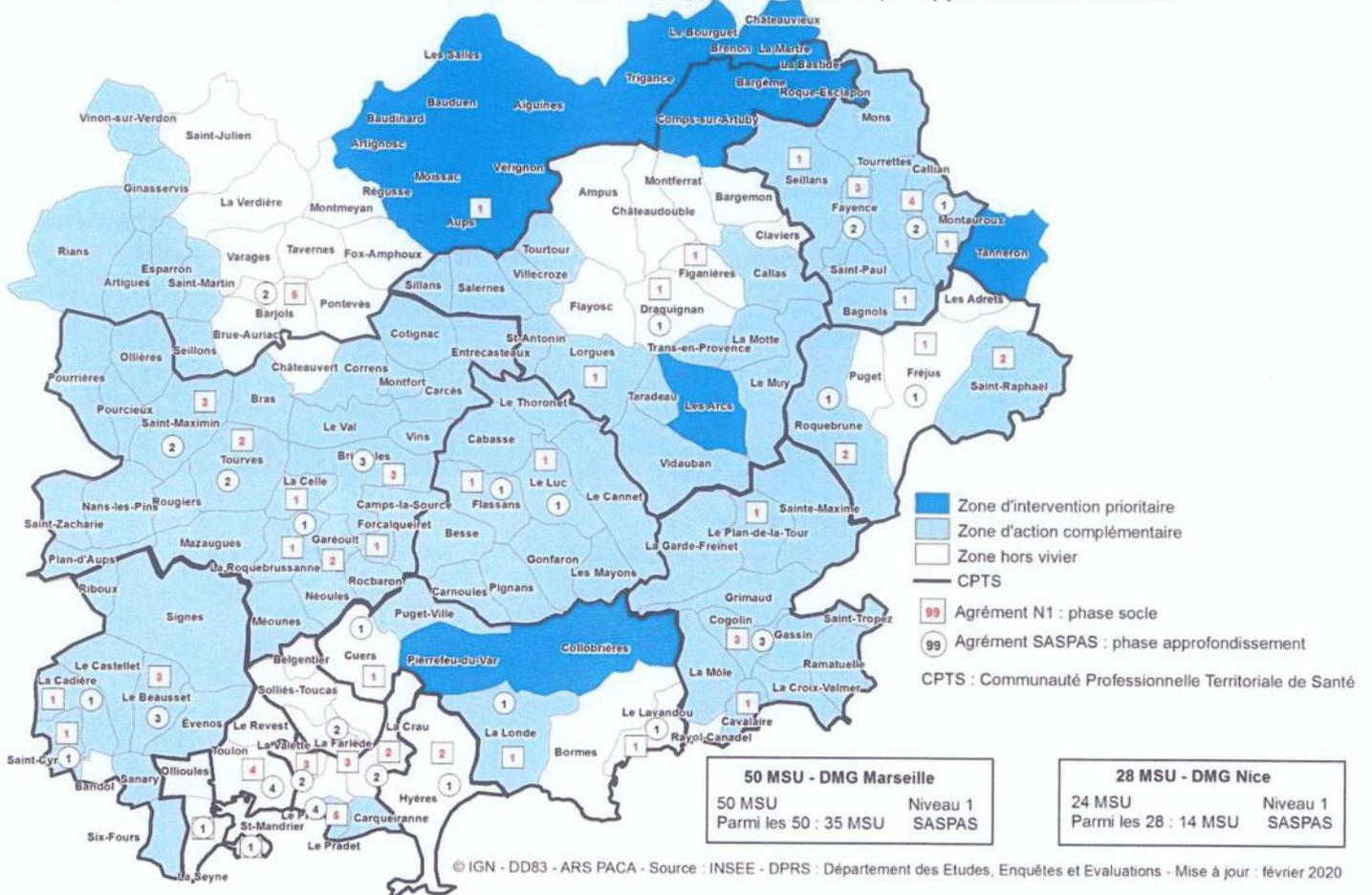
- Centres de santé (CDS) – 4 CDS polyvalents et 2 CDS médicaux

A la différence des MSP (maisons de santé pluri professionnelles), les professionnels de santé y sont salariés d'une personne morale gestionnaire. Cela peut constituer un **facteur d'attractivité** pour les jeunes médecins qui manifestent un intérêt croissant pour les avantages de l'exercice salarié (couverture sociale, congés payés, etc...)

Entre 2018 et 2020, le Var est passé de 7 MSP à 17 MSP qui sont en cours de fonctionnement ou de validation de leur projet de santé.

Un des nombreux intérêts d'une MSP est de proposer à des médecins généralistes de s'engager en tant que maîtres de stage universitaires afin d'accueillir des internes en médecine générale et ainsi de faire découvrir l'exercice coordonné et l'offre de santé de chaque territoire. Ce dispositif est un véritable levier pour attirer les jeunes professionnels, la demande retenue est un financement de ce maître de stage en retour de l'obligation d'accepter des stagiaires. (cf carte jointe)

### Zonage des médecins - Nombre de Médecins Maîtres de Stages Universitaires (MSU) par commune en 2020



L'organisation des professionnelles de santé de ville est aujourd'hui l'une des clés de la réponse aux défis posés à notre système de santé qui doit s'adapter à un effet ciseau : une demande de santé en hausse et une offre de soins en baisse.

- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) – 5 CPTS en fonctionnement – 7 projets de CPTS en cours

La mise en place des CPTS organisées à l'échelle du territoire intercommunal permet une prise en charge globale. C'est une transformation de l'exercice en ville des professionnels de santé, ainsi, l'exercice isolé traditionnel devient exceptionnel, tandis que la coordination, les pratiques collectives et le travail en équipe interprofessionnelle deviennent progressivement une pratique générale : double enjeu structurer l'offre de soins de proximité (déployer des actions de prévention et de dépistage) et favoriser des prises en charge coordonnées et pluri professionnelles sur le territoire (accès à une consultation en moins de 24h).

*Elles contribuent à faire rayonner l'offre libérale et ses liens avec l'hôpital et les structures sociales et médico-sociales. Elles sont aujourd'hui dans le var, un acteur incontournable pour lutter contre l'épidémie du COVID. Demain, elles constitueront un véritable levier pour attirer les professionnels de santé. (Propos ARS PACA – Délégation du Var)*

---

Une meilleure coordination des acteurs de soins de notre territoire attire les jeunes générations vers la médecine de ville, actuellement boudée eu égard à ses contraintes. Aujourd'hui, les cabinets sont saturés ! un médecin généraliste travaille près de 11h par jour. Continuer à prendre de nouveaux patients nuit inévitablement à la qualité des soins. Enfin, lorsqu'on sait que pour une consultation à 25€ le médecin passe environ 30 à 45 mn avec le patient, comment dire....Aujourd'hui être médecin n'est plus un métier attractif !

*Constats de terrain de la communauté professionnelle Var Estérel Méditerranée, CPTS Dracénie Provence Verdon, Groupement des acteurs et professionnels de santé du pays de Fayence, qui multiplient les pistes pour remédier à la pénurie de médecins traitants, malgré de solides obstacles...*

---

Sur les 153 communes que compte le Var, **88% d'entre elles sont couvertes par une CPTS**. D'ici la fin de l'année le territoire devrait être complètement couvert par une CPTS.

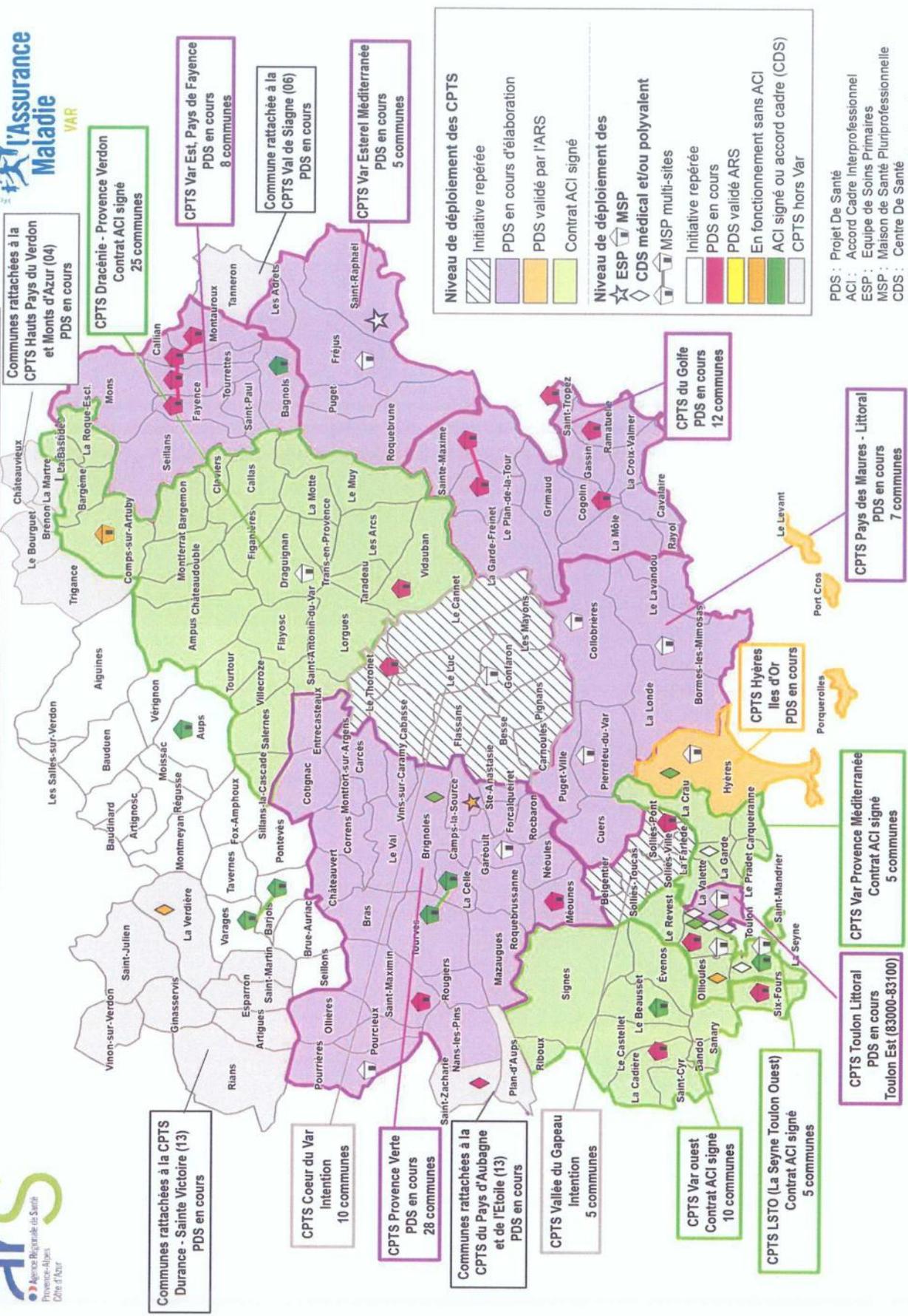
Sur les 11 CPTS qui ont été validées par la commission de coordination de l'offre de proximité, 4 CPTS ont déjà signé un contrat ACI avec l'ARS et l'assurance maladie dont la CPTS Provence Verdon.

Au-delà de leurs missions obligatoires : accès à un médecin traitant, accès à une consultation en moins de 24h, déploiement d'actions de prévention et structuration des parcours de santé, les CPTS constituent un formidable outil de coordination pour les professionnels de santé. Elles contribuent à faire rayonner l'offre libérale et ses liens avec l'hôpital et les structures sociales et médico-sociales. Elles sont aujourd'hui dans le Var un acteur incontournable pour lutter contre l'épidémie du COVID.

Demain elles constitueront un véritable levier pour attirer les professionnels de santé.

La carte ci-après présente la situation des structures d'exercice coordonné dans le var – Avril 2021

**Les Structures d'exercice coordonné dans le Var - Situation au 13 septembre 2021**



© IGN - DD83 - ARS PACA - Source INSEE - Service Soins de proximité - Mise à jour : septembre 2021

# Chapitre 3. Constats / Propositions

---

## *Constats*

**Il n'existe pas de solution miracle aux problèmes d'accès aux soins, mais une multitude de levier qu'il convient d'actionner simultanément.** Les réponses les plus efficaces seront celles qui, pragmatiques, partiront des réalités du terrain et chercheront à s'appuyer sur les initiatives professionnelles plutôt qu'à les dicter ou les contraindre.

- Demandes de santé en hausse – accroissement et vieillissement de la population
- Dégradation du parcours de soins varois dans son intégralité
- Repositionnement du patient au cœur du système de santé en priorité est une préoccupation majeure
- Pénurie liée au numerus clausus
- Changement des mentalités – féminisation – nouveau mode d'exercice (remplacement, groupé, libéral, salarié..) – optimisation des ressources
- Pas de projets, pas d'installation de jeunes médecins
- Qualité de vie – attractivité du territoire
- Délais d'intervention trop longs
- Impact sur la population (pb prise en charge, services d'urgences en explosion, retard de dépistage, aggravation des pathologies)
- Réponses de l'état inappropriées sur le terrain – revoir les priorités

## *Propositions immédiates de terrain*

- Organiser la prise en charge en contournant le manque et en y palliant
- Mise en place de services médicaux de proximité avec des médecins retraités rémunérés par vacation
- Monter en compétences du personnel soignant infirmier (IPA), mais également de la secrétaire médicale pour décharger les médecins de certaines contraintes administratives afin d'améliorer le temps dédié aux soins
- Ouverture des MMG (maisons médicales de garde) plus importante (prévoir financements par vacations) pour faciliter la pluridisciplinarité et offrir une réponse optimale aux besoins de la population
- Faciliter le paiement des heures supplémentaires en milieu hospitalier, ainsi que la pratique de l'activité libérale
- Impulser le dispositif asalée par contractualisation
- Soutenir les dispositifs d'appui au maintien à domicile
- Motiver les maîtres de stage, faire conventionner le département avec les universités pour financer la formation de MSU
- Instaurer une bourse d'études en contrepartie d'une installation sur le territoire
- Faciliter l'installation d'un médecin en cabinet (prime à l'installation, aide au logement, accueil individualisé)
- Mettre en place une offre de santé itinérante (cabinet médical mobile) notamment en gynécologie obstétrique pour le haut var
- Mettre en place une plateforme de mobilité en intégrant des solutions solidaires permettant de se déplacer vers les soins
- Utiliser l'existant en matière de répartition des tâches et de complémentarité (le maillage des services du SDIS peut être un levier pour intervenir sur les communes mal desservies)
- Faciliter le recours à un médecin dans les zones reculées grâce à la téléconsultation (prévoir l'installation de télécabines en lien avec les EPCI)
- Demander aux entreprises d'ambulance de garder en permanence un certain nombre de véhicules dédiés aux transports urgents ne justifiant pas pour autant du SAMU

## *Décisions gouvernementales*

- Développer la médecine ambulatoire de proximité par une mesure forte (1° recours) – renforcer le lien ville – hôpital
- Revoir l'obtention du statut de PH (praticien hospitalier) soit directement à tout jeune médecin ayant obtenu son diplôme d'état de docteur en médecine et non par un autre concours national !
- Revoir la gouvernance hospitalière (le travailler ensemble !) en associant les praticiens aux décisions, ils ne se sentent pas assez responsabilisés, placés sous l'autorité d'un directeur qui est devenu un chef d'entreprise
- Impliquer d'avantage les élus en faisant de la santé une compétence des agglomérations
- Adapter les formations des jeunes médecins aux enjeux du nouveau système de santé (double cursus avec des filières non « médicales » technologiques et management notamment)
- Aider les jeunes médecins à s'installer par une aide forfaitaire, financer leurs études en contrepartie de 5 ans sur le territoire du financeur !
- Augmenter le budget de financement des ARS afin qu'elles puissent subvenir aux demandes de contractualisation des communes pour l'emploi de médecins retraités ou d'infirmières de type association asalée
- Augmenter le budget de financement du Département pour permettre la mise en place de mesures d'amélioration de l'accès aux soins

# ZOOMS COMPLEMENTAIRES

---

*Mieux connaître sa population.... c'est mieux la comprendre....*

*1 - Portrait de territoire socio-sanitaire / socio-démographie*

*Chiffres clés*

CHIFFRES CLÉS

Carte de présentation

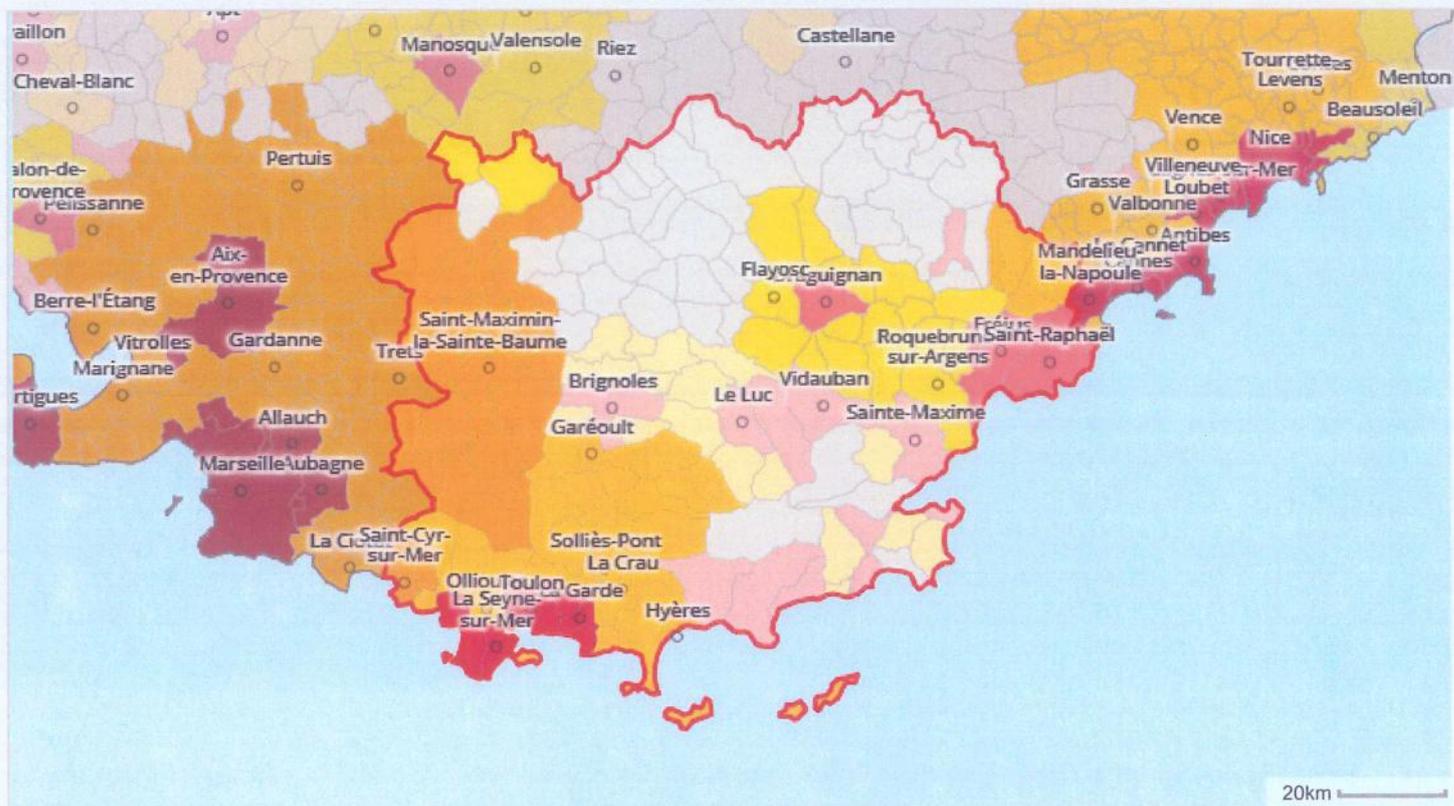


Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
**CHIFFRES CLÉS - ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX, COMMENT ME SITUER ?**

Une approche fonctionnelle des territoires : le zonage en Aires d'attraction des villes (AAV)

**Quelle insertion de mon territoire dans le zonage en AAV ?**

Var



Source : Insee, 2020, géographie au 1er janvier 2020

**Comment se répartissent la(les) commune(s) entre les différentes catégories du zonage en AAV ?**

Catégorie	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Commune appartenant à un pôle de 700 000 habitants ou plus	0	9	0,0	1,0
Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 habitants ou plus	22	106	14,4	11,2
Commune appartenant à un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants	7	22	4,6	2,3
Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants	32	166	20,9	17,5
Commune appartenant à un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants	3	9	2,0	1,0
Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants	16	163	10,5	17,2
Commune appartenant à un pôle de moins de 50 000 habitants	12	37	7,8	3,9
Commune appartenant à la couronne d'un pôle de moins de 50 000 habitants	17	166	11,1	17,5
Commune isolée hors influence des pôles	44	268	28,8	28,3
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>946</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, 2010, géographie au 1er janvier 2020

### Comprendre les Aires d'attraction des villes

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un **seul tenant et sans enclave**, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

L'**aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes**. Une aire est composée d'un **pôle** défini à partir de critères de population et d'emploi et d'une **couronne** constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction.

Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie.

Les **pôles sont définis principalement à partir de critères de densité et de population totale**, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles.

Les **communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne** de l'aire d'attraction du pôle.

Les **communes n'appartenant ni à un pôle ni à une couronne sont appelées communes hors attraction des villes**.

Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire. Les seuils retenus sont : Paris, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Les aires dont le pôle est situé à l'étranger sont classées dans la catégorie correspondant à leur population totale (française et étrangère).

Le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV) 2020 se substitue au zonage en aires urbaines (ZAU) de 2010.

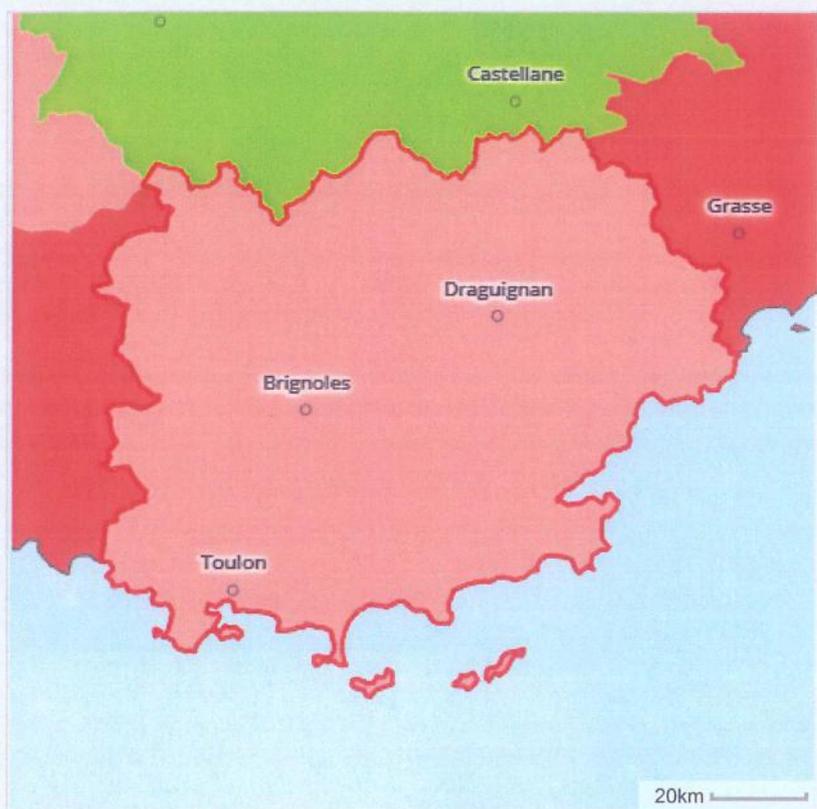
[Pour en savoir plus sur la constitution des AAV 2020](#)

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX, COMMENT ME SITUER ?

Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité

Quelle insertion de mon territoire dans la grille communale de densité ?

Var



■ Espaces densément peuplés (11)    ■ Espaces de densité intermédiaire  
■ Espaces peu denses (52)    ■ Espaces très peu denses (1)

Source : Insee, 2020

Quelle ventilation entre les différentes catégories de la grille communale de densité ?

Catégorie	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Espaces densément peuplés	9	33	5,9	3,5
Espaces de densité intermédiaire	41	189	26,8	20,0
Espaces peu denses	85	443	55,6	46,8
Espaces très peu denses	18	281	11,8	29,7
Total	153	946	100,0	100,0

Source : Insee, 2020

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, adaptés au contexte français par l'Insee en introduisant une finesse supplémentaire pour les territoires faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens. Cette typologie distingue les communes en fonction de leur degré d'urbanisation et les classe selon quatre degrés de densité. A partir de carreaux de 1 km de côté, on forme des **mailles urbaines**, agrégations de carreaux contigus qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 300 habitants par km<sup>2</sup> et un minimum de 5 000 habitants après agrégation. Pour définir l'urbain dense, on forme ensuite des **mailles urbaines denses** qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km<sup>2</sup> et un minimum de 50 000 habitants après agrégation. Cette typologie européenne est complétée par la définition de **mailles peu denses** qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 25 habitants au km<sup>2</sup> et un minimum de 3 000 habitants après agrégation. Les autres carreaux sont considérés comme **très peu denses**. Chaque commune (ou ensemble supra-communal) est ensuite classée selon la part majoritaire de sa population vivant dans l'un des 4 types de carreaux. La typologie de l'Insee complète ainsi la nomenclature européenne avec quatre niveaux de densité :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire ;
- les communes peu denses ;
- les communes très peu denses

[Pour en savoir plus sur la grille communale de densité](#)

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ?

Comment se structurent les dynamiques démographiques ?

Nombre d'habitants

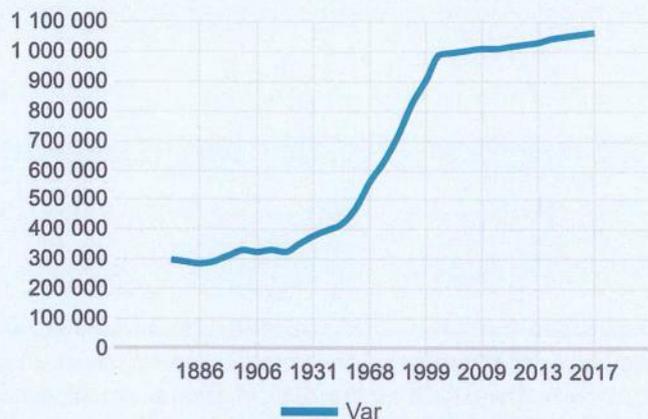
Combien d'habitants aujourd'hui ? Quelle est la densité de population ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Population au dernier recensement (habitants)	1 058 740	5 030 890
Densité de population (habitants au km <sup>2</sup> )	177,3 ▲	160,2

Source : Insee, RP - 2017

La population de 1876 à nos jours

Comment a évolué le peuplement de mon territoire sur le temps long ?



Source : Insee, RP 1876-2017

Comment se structurent les dynamiques démographiques ?

Gains/pertes de population

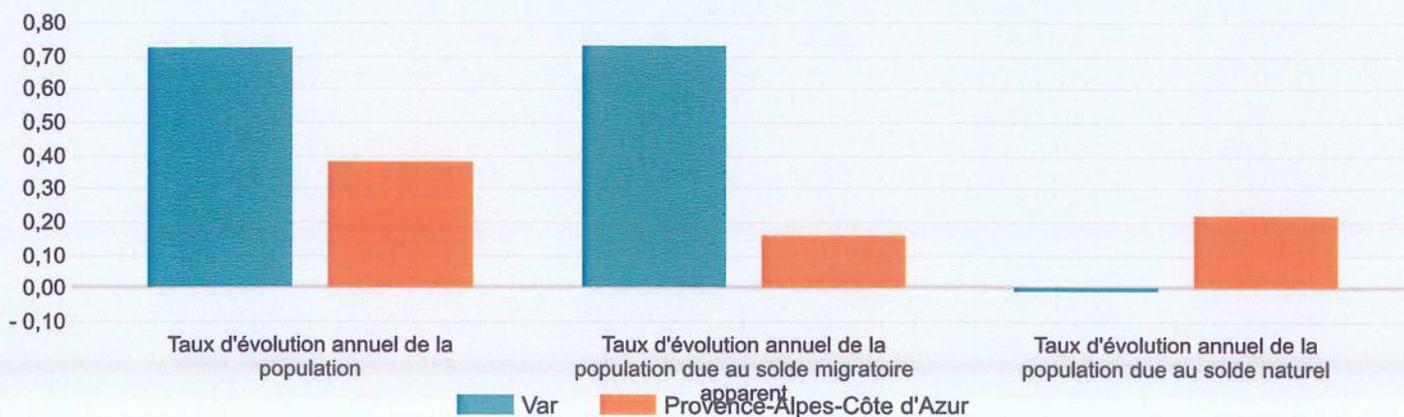
Combien d'habitants mon territoire a-t-il gagné ou perdu ? Est-ce lié au solde naturel et/ou au solde migratoire ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Variation annuelle de la population (habitants)	7 414	19 063
Variation annuelle de la population due au solde migratoire apparent (habitants)	7 568	8 070
Variation annuelle de la population due au solde naturel (habitants)	- 154	10 993

Source : Insee, RP - 2012-2017

Dynamiques naturelles et migratoires

Quels déterminants de la croissance démographique par rapport à d'autres espaces ?

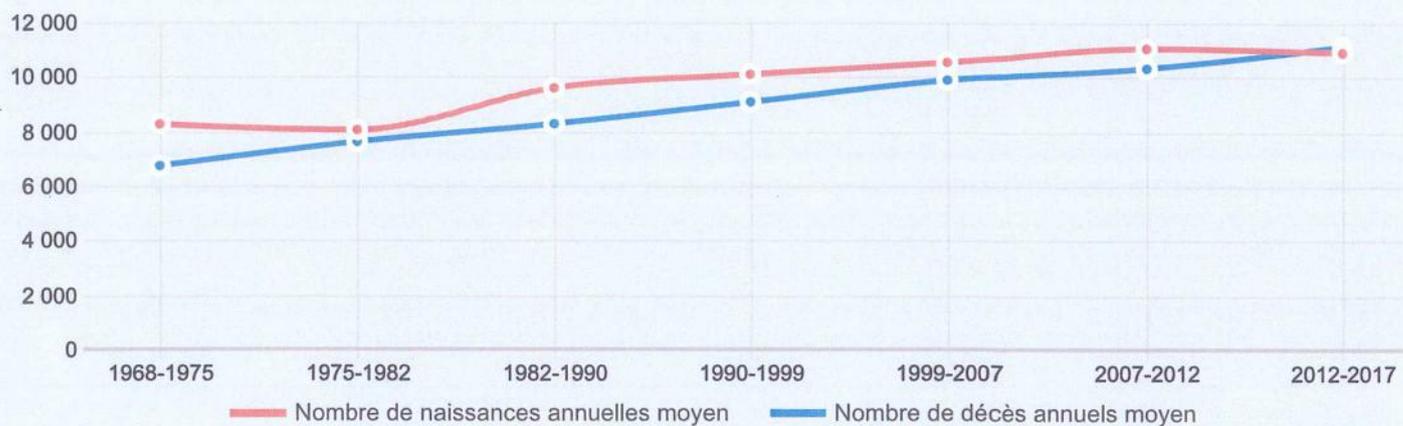


Source : Insee, RP - 2012-2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ?

Détail du solde naturel

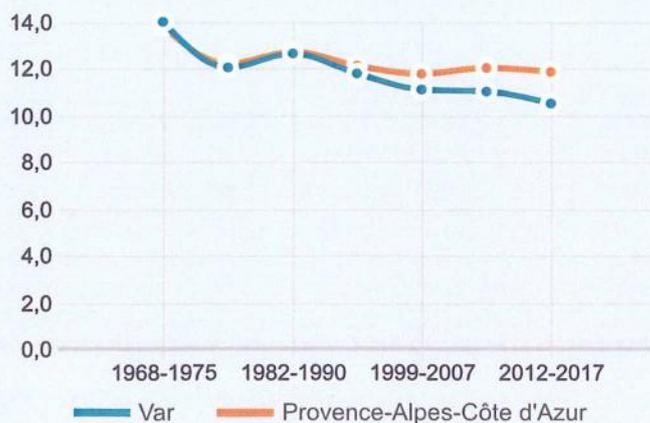
Combien de naissances pour combien de décès ?



Source : Insee, RP

Zoom sur... la natalité

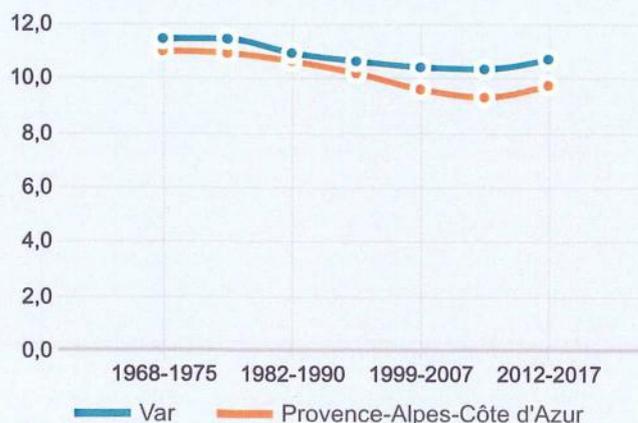
Combien de naissances recensées pour 1 000 habitants ?



Source : Insee, RP

Zoom sur... la mortalité

Combien de décès recensés pour 1 000 habitants ?

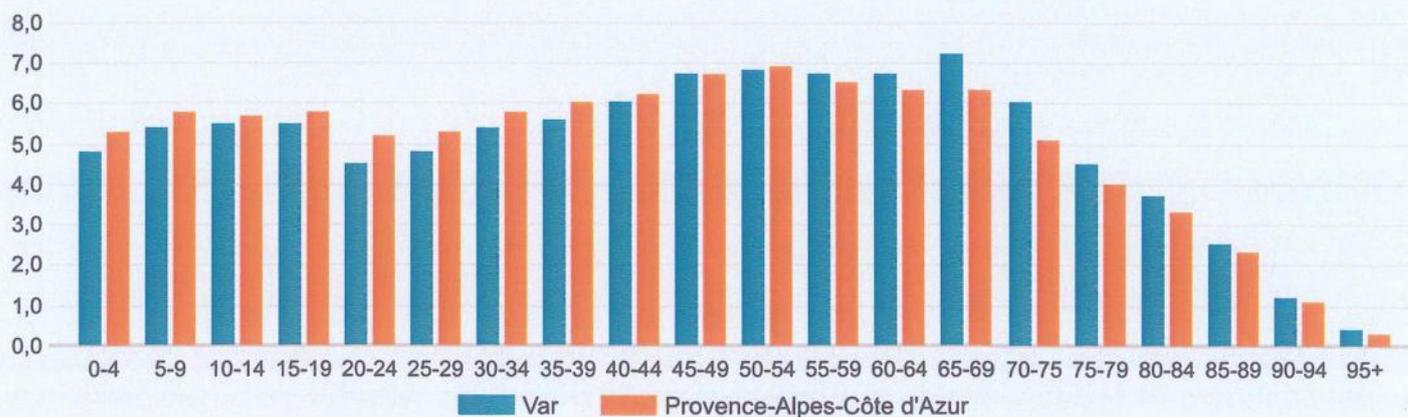


Source : Insee, RP

Jeunes, adultes, personnes âgées, qui peuple mon territoire ?

## Age des populations

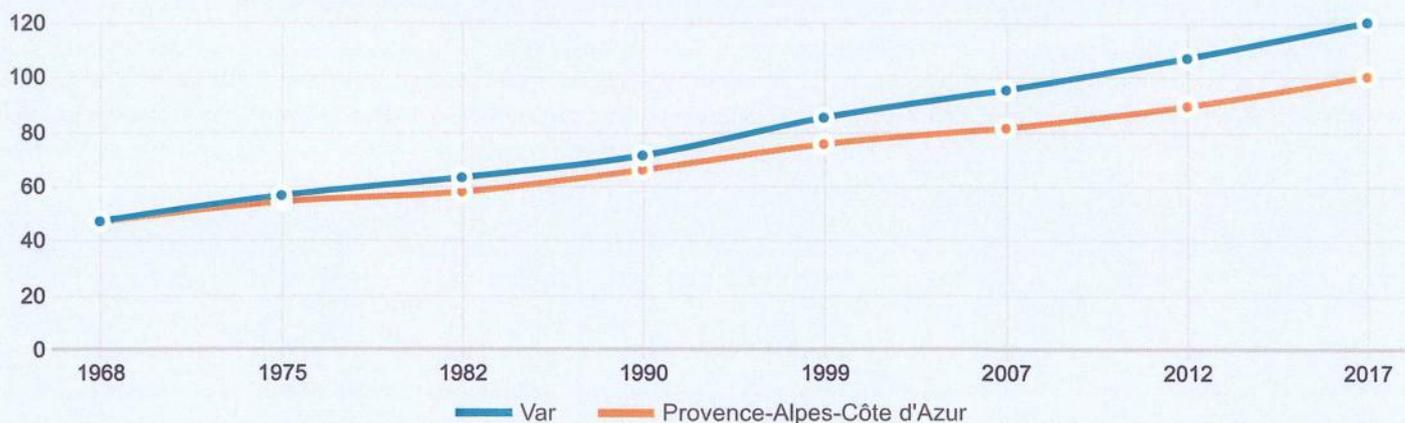
Une lecture fine de la répartition de la population par tranches d'âges quinquennales



Source : Insee, RP - 2017

## Equilibre entre personnes âgées et jeunes

Combien de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans ?



Source : Insee, RP

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

## Vivre seul, à deux, avec ou sans enfants, quelle est la composition des ménages ?

## Petits, grands ménages, présence d'enfants

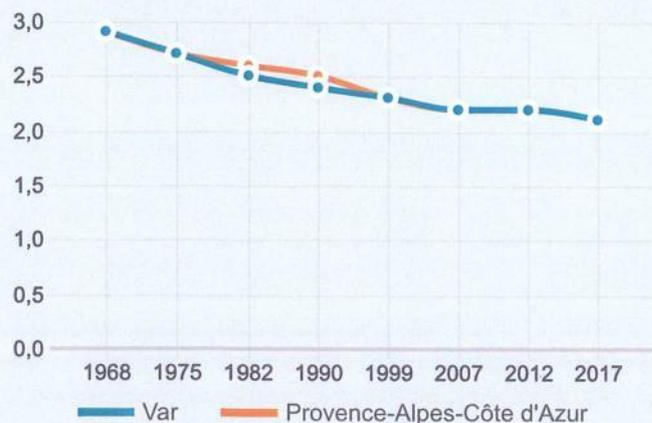
Mon territoire accueille-t-il plutôt des petits ménages ou des ménages familiaux avec enfant(s) ?

Indicateurs	Var		Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des ménages d'une seule personne (%)	36,2	▼	37,3
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant (%)	29,2	▲	26,0
Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale (%)	9,8	▼	10,7
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s) (%)	23,0	▼	23,9

Source : Insee, RP - 2017

## Taille moyenne des ménages

Combien de personnes en moyenne par ménage et quelle tendance d'évolution ?

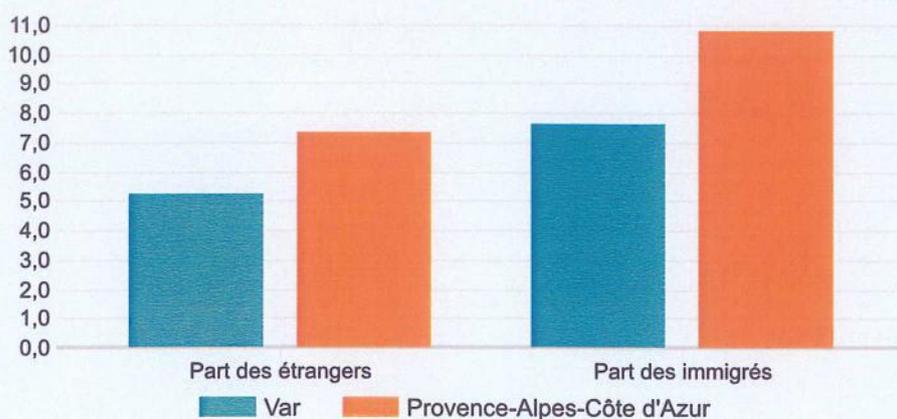


Source : Insee, RP

## Quelle représentation des populations étrangères et immigrées sur mon territoire ?

## Etrangers et immigrés

Quelle part représentent les étrangers et les immigrés dans la population de mon territoire ?



Source : Insee, RP - 2017

Selon la définition de l'Insee un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. A l'inverse, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France. A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

## Quelles différences entre les femmes et les hommes sur mon territoire ?

## Femmes / hommes dans l'ensemble de la population

Quel équilibre entre les sexes ?

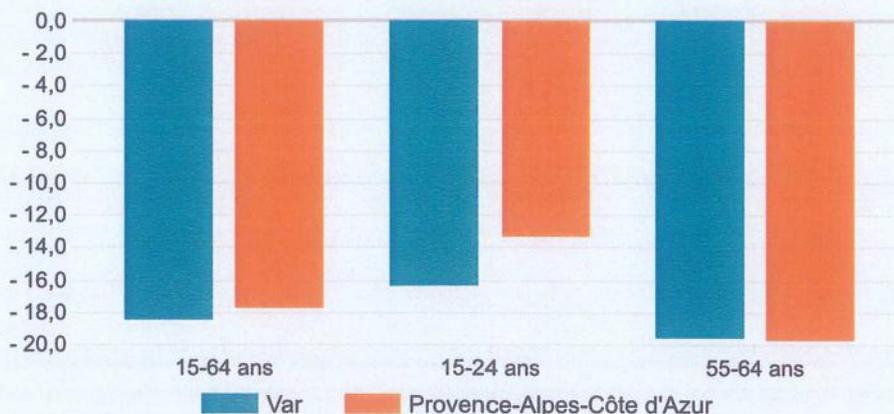
Périodes	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2007	1,08	1,09
2012	1,08	1,09
2017	1,08	1,09

Source : Insee, RP

Le ratio femmes / hommes est un indicateur calculé à partir d'une simple division du nombre de femmes sur le nombre d'hommes. Si sa valeur est supérieure à 1, cela signifie qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Si sa valeur est inférieure à 1, cela signifie qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

## Ecart femmes-hommes de la part d'actifs en emploi à temps partiel selon l'âge

Les femmes et les hommes sont-ils égaux face au temps partiel ?



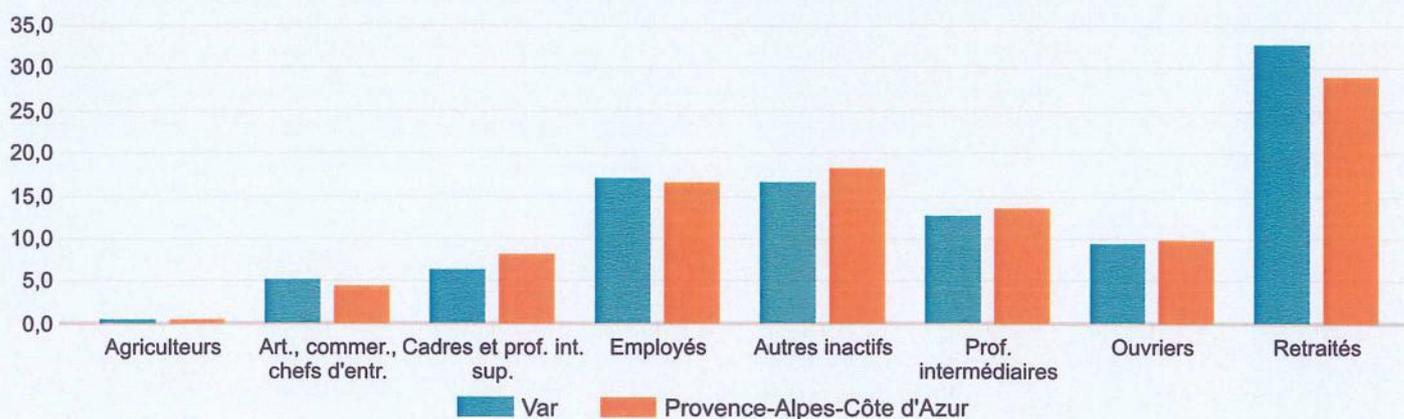
Source : Insee, RP - 2017

Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

## Cadres, ouvriers, etc., quelle mixité sociale au sein de la population ?

## Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

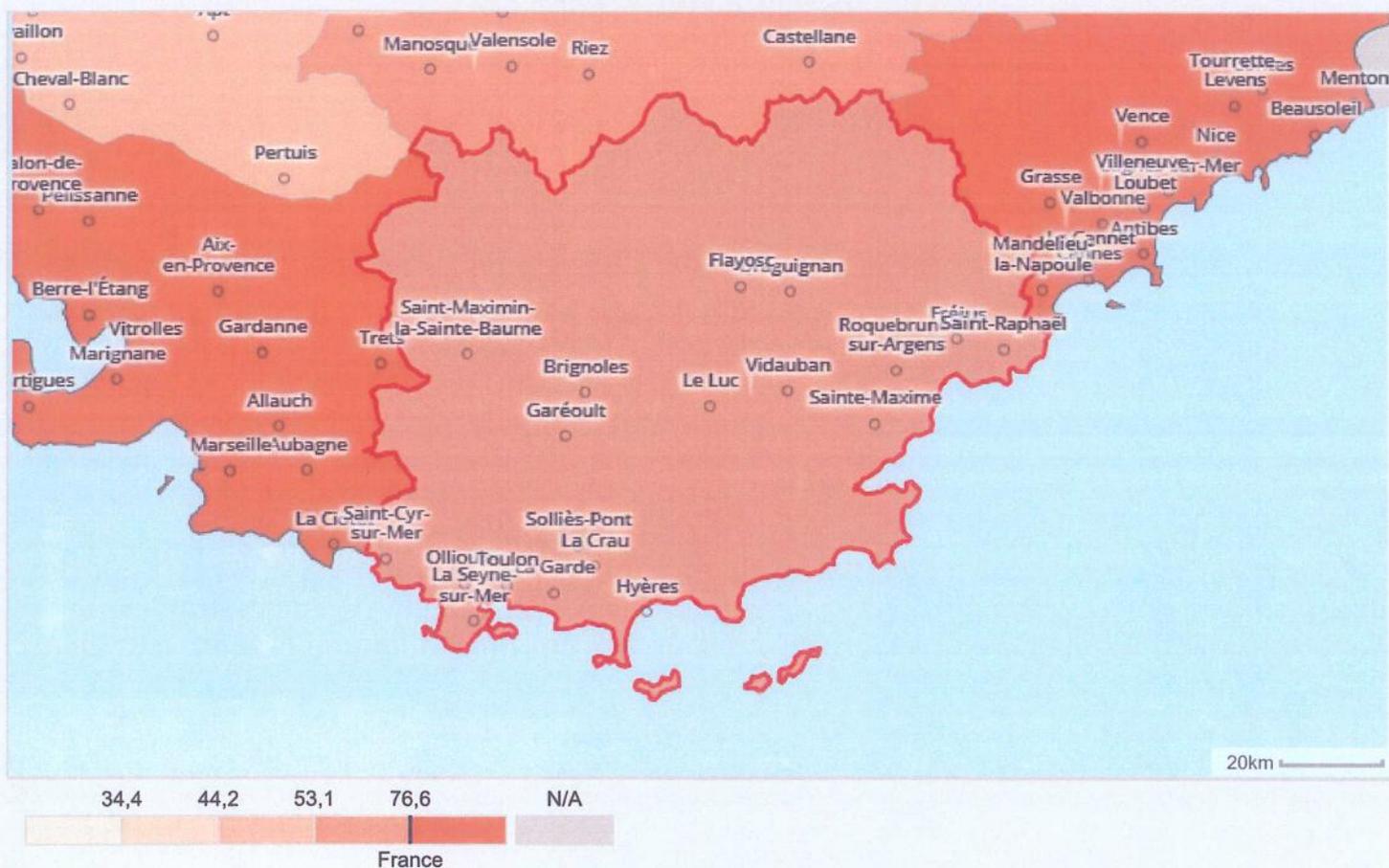
Quelle est la situation sociale (liée à l'emploi) de ma population ? - Ensemble



Source : Insee, RP - 2017

## Nombre de cadres pour 100 ouvriers

Une manière d'approcher la mixité sociale sur mon territoire - Var



Source : Insee, RP - 2017

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) permet de classer les individus selon leur situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut. L'indicateur rapporte le nombre d'individus rattachés à la PCS des "cadres et professions intellectuelles supérieures" à la PCS des "ouvriers". Il permet ainsi d'appréhender à travers une mesure simple la notion de mixité sociale.

## Ecart femmes-hommes selon la CSP dans la population (en points de %)

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agriculteurs exploitants (points de %)	0,3 ▼	0,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (points de %)	4,5 ▲	4,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures (points de %)	3,1 ▼	3,8
Employés (points de %)	-12,7	-12,8
Autres inactifs (points de %)	-7,4 ▼	-6,8
Professions intermédiaires (points de %)	-0,4 ▲	-0,9
Ouvriers (points de %)	13,5 ▼	13,9
Retraités (points de %)	-1,1 ▲	-1,7

Source : Insee, RP 2007-2012-2017 - 2017

L'indicateur rapporte le nombre d'individus rattachés à la PCS des "agriculteurs" à l'ensemble de la population. L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - LE VIEILLISSEMENT, UN ENJEU PARTICULIER ?

## Des personnes âgées en nombre ?

## Les personnes âgées et leur évolution

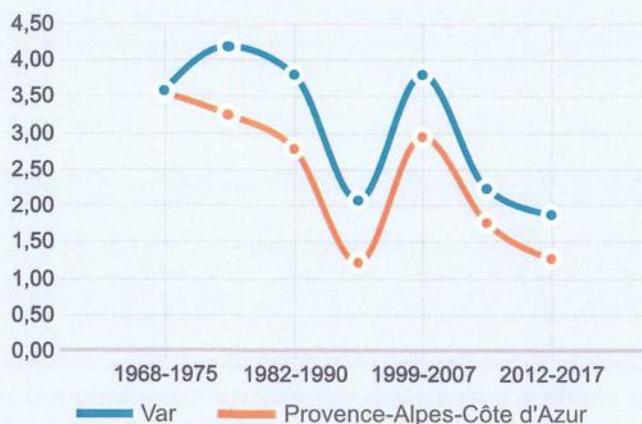
Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?



Source : Insee, RP

## Vieillesse

Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus



Source : Insee, RP

## Quelle offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées ?

## Vivre en structure d'hébergement

Quelle part des 75 ans et plus vit dans des structures d'hébergement dédiées ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (%)	7,9 ▼	8,4

Source : Insee, RP 2007-2012-2017 - 2017

## Offre à destination des personnes âgées

Combien de places recense-t-on dans les structures d'hébergement pour personnes âgées et quels besoins couvrent-elles ?

Catégories	Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (places)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ensemble	11 983	53 511
Etablissements pour personnes âgées autonomes	1 832	7 493
Etablissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer	10 151	45 804

Source : Finess, 31/12/2019

## Localisation de l'offre

Où se situe l'offre en structures d'hébergement pour personnes âgées sur ou à proximité de mon territoire ? Quelles capacités d'accueil ? - Var



= 2 800

Source : Finess, 2019

Le nombre de places dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées est extrait de la base Finess. Celle-ci fournit des informations sur la localisation et les capacités d'accueil des structures d'hébergement pour personnes âgées. Ces données permettent de distinguer le nombre de places/logements dédiés à l'accueil de personnes âgées autonomes (ex : logement dans une résidence sénior), des places dédiées à l'accueil de personnes dépendantes - dont celles atteintes de la maladie d'Alzheimer - (ex : place en EHPAD).

## Quels enjeux autour du maintien à domicile des personnes âgées ?

## Vivre seul à son domicile

Quelle part des 75 ans et plus vit seule chez elle ? - Ensemble

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	48 366	213 261
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	40,1 ▼	42,1

Source : Insee, RP - 2017

## Besoins potentiels en maintien à domicile

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

Catégorie	personnes		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Femmes	36 591	163 664	75,7	76,7
Hommes	11 770	49 592	24,3	23,3
Total	48 361	213 256	100,0	100,0

Source : Insee, RP - 2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Une jeunesse en nombre, des populations à former ?

Population en âge d'être  
scolarisée

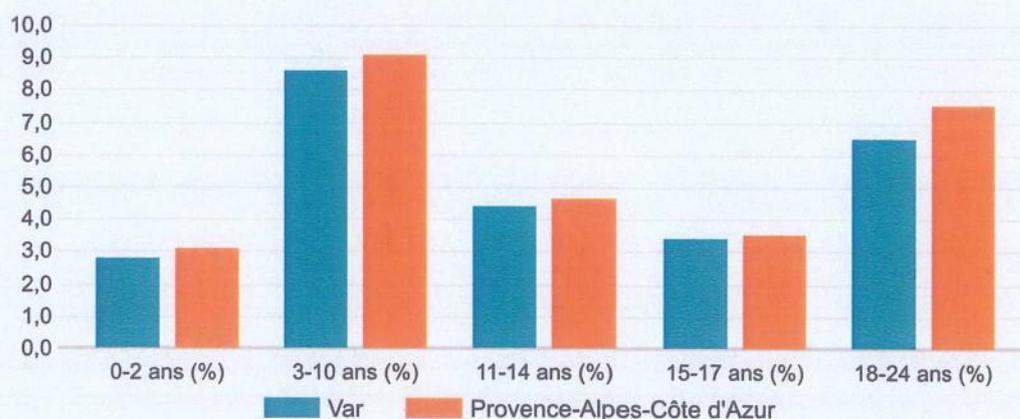
Combien d'enfants,  
d'adolescents potentiellement  
concernés par des besoins de  
scolarisation ?

Indicateurs	Var
0-2 ans (enfants)	29 612
3-10 ans (enfants)	90 678
11-14 ans (adolescents)	46 337
15-17 ans (adolescents)	36 270
18-24 ans (personnes)	68 682

Source : Insee, RP - 2017

Population en âge d'être scolarisée - suite

Quelle part dans la population et quelles différences par rapport aux autres territoires ?



Source : Insee, RP - 2017

Les diplômés du supérieur

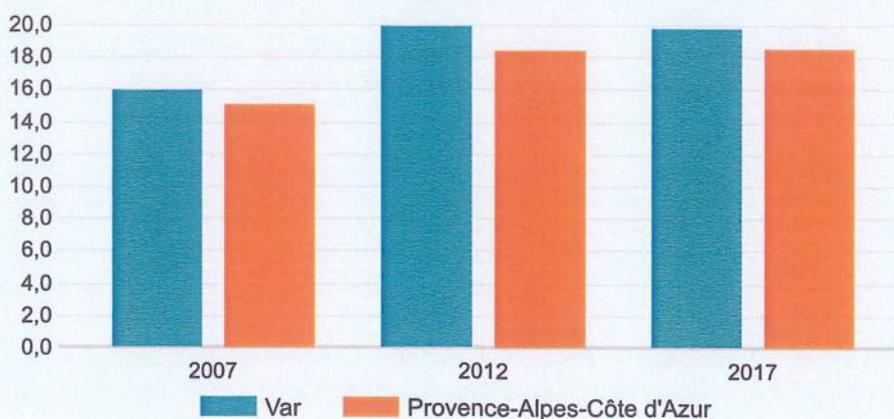
Mon territoire accueille-t-il, plus que  
d'autres, une population de diplômés ? -  
Ensemble

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés (%)	27,5 ▼	30,3

Source : Insee, RP - 2017

Les jeunes en difficulté d'insertion

Quelle est la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire  
déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion ?



Source : Insee, RP - 2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Quelles conditions d'accueil à l'école, au collège et au lycée ?

**Offre dans le premier degré (maternelle et élémentaire) et le second degré (collège et lycée)**

Quels sont les effectifs d'élèves des écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées situés sur mon territoire ?

Catégories	Ecoles maternelles - effectifs scolaires (élèves)	Ecoles élémentaires - effectifs scolaires (élèves)	Collèges - effectifs scolaires (élèves)	Lycées (général, technologique et / ou professionnel) - effectifs scolaires (élèves)
Ensemble	28 494	67 707	48 987	5 921

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

**Zoom sur...la localisation des écoles maternelles et leurs capacités d'accueil**

Var



 = 16 200

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

**Enseignement public et privé**

Quelle part les établissements d'enseignement public représentent-ils dans l'offre de formation du premier et du second degré ? - Public

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des effectifs scolaires en maternelle dans le public (%)	99,9	99,8
Part des effectifs scolaires en élémentaire dans le public (%)	89,8 ▲	85,7
Part des effectifs scolaires au collège dans le public (%)	85,8 ▲	82,0
Part des effectifs scolaires au lycée dans le public (%)	86,1 ▲	79,2

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

**Zoom sur...la localisation des écoles élémentaires et leurs capacités d'accueil**

Var



 = 40 100

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Zoom sur...la localisation des collèges et leurs capacités d'accueil

Var



 = 27 900

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

Zoom sur...la localisation des lycées et leurs capacités d'accueil

Var



 = 4 150

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
**CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?**

L'offre d'enseignement supérieur, un levier de développement disponible sur le territoire ?

**Evolution des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur**

Combien d'étudiants accueillent les établissements d'enseignement supérieur présents sur mon territoire ? Ces effectifs ont-ils beaucoup évolué au cours des 10 dernières années ?

Catégories	Effectif des établissements d'enseignement supérieur (étudiants inscrits)		Taux de croissance des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur au cours des 10 dernières années (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total des formations d'enseignement supérieur	15 887	123 019	7,5	7,8
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	2 540	12 990	39,1	11,1
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	726	3 999	- 7,4	1,1
Grands établissements MENESR	0	106	N/A	N/A
Universités	9 689	79 484	2,5	3,7
Universités de technologie (UT)	0	0	N/A	N/A
Etablissements d'enseignement universitaire privés	0	94	N/A	14,6
ESPE	104	3 054	N/A	N/A
Écoles normales supérieures (ENS)	0	0	N/A	N/A
Instituts nationaux polytechniques (INP)	0	0	N/A	N/A
Autres formations d'ingénieurs	580	3 164	49,1	51,7
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	572	1 158	120,0	- 75,9
Écoles juridiques et administratives	0	87	N/A	- 20,9
Écoles paramédicales et sociales	1 401	8 070	27,9	23,3
Écoles supérieures art et culture	210	3 245	- 19,8	28,1
Autres écoles de spécialités diverses	65	2 289	- 90,7	- 59,5

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2017 + Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2007-2017

## CHIFFRES CLÉS - UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ?

Comment se structure le tissu économique local ?

## Les emplois locaux

Dans quels secteurs d'activité les emplois locaux sont-ils spécialisés ?



Source : Insee, RP - 2017

## La taille des établissements selon le nombre de salariés

Le tissu économique local est-il dépendant de "grands" employeurs ou est-il constitué exclusivement de petits et moyens établissements ?

Catégories	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés (établissements)		Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ensemble	117 947	571 803	100,0	100,0
0 ou inconnu	82 368	396 596	69,8	69,4
1 à 9 salariés	30 416	147 004	25,8	25,7
10 à 49 salariés	4 358	23 419	3,7	4,1
50 à 99 salariés	509	2 980	0,4	0,5
100 à 199 salariés	179	1 211	0,2	0,2
200 à 499 salariés	87	444	0,1	0,1
500 salariés et plus	30	149	0,0	0,0

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) - 2016

## Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi

Comment se traduisent les dynamiques économiques en termes d'évolution du nombre d'emplois

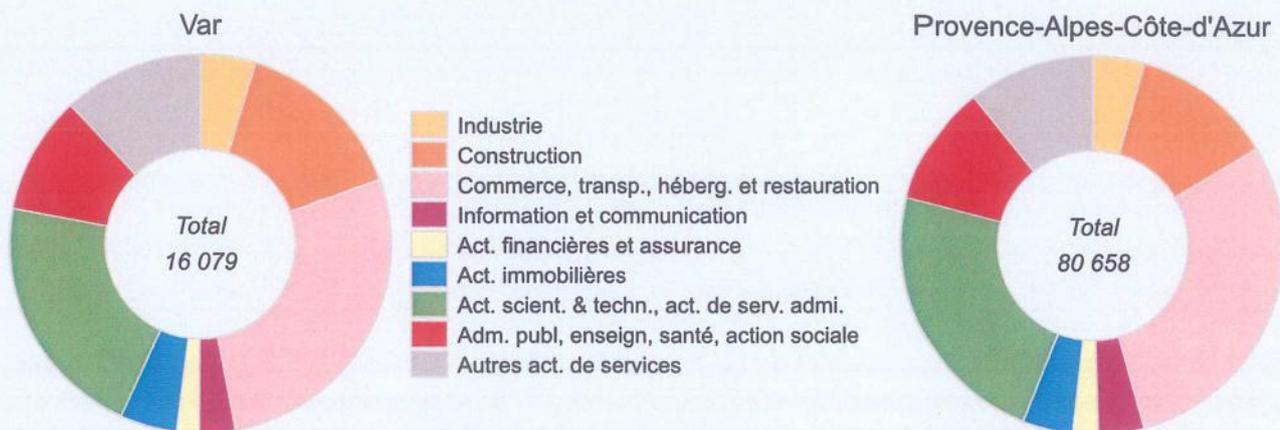
Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Taux d'évolution annuel de l'emploi (%)	0,48 ▲	0,13

Source : Insee, RP - 2012-2017

Quelles sont les dynamiques de développement économique sur le territoire ?

## Nombre d'entreprises créées chaque année selon les secteurs d'activité

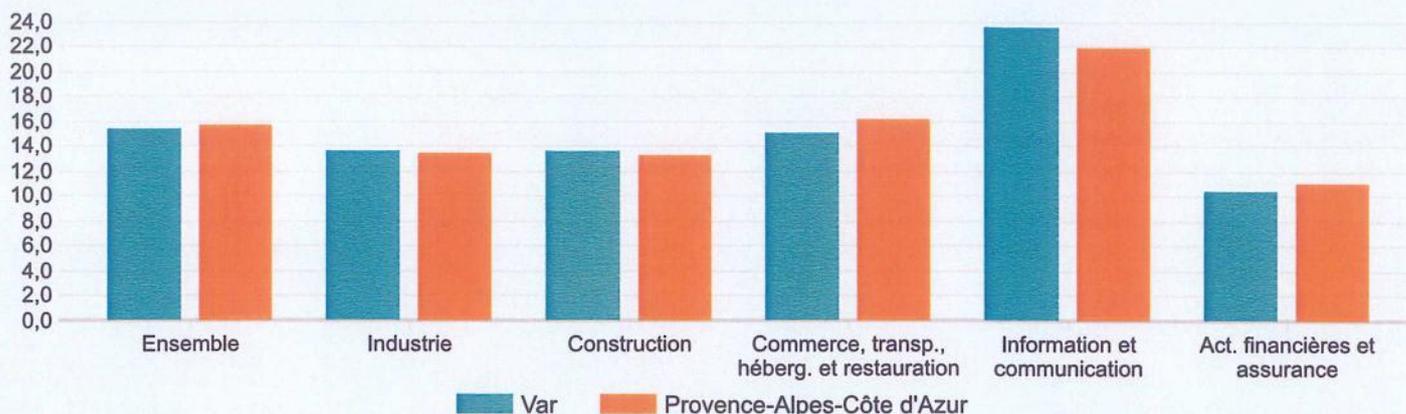
Combien d'entreprises ont été créées et quels sont les secteurs d'activité les plus dynamiques ?



Source : Insee, Répertoire des Etablissements et des Entreprises (REE) - 2019

## Taux de création d'entreprises (partie 1)

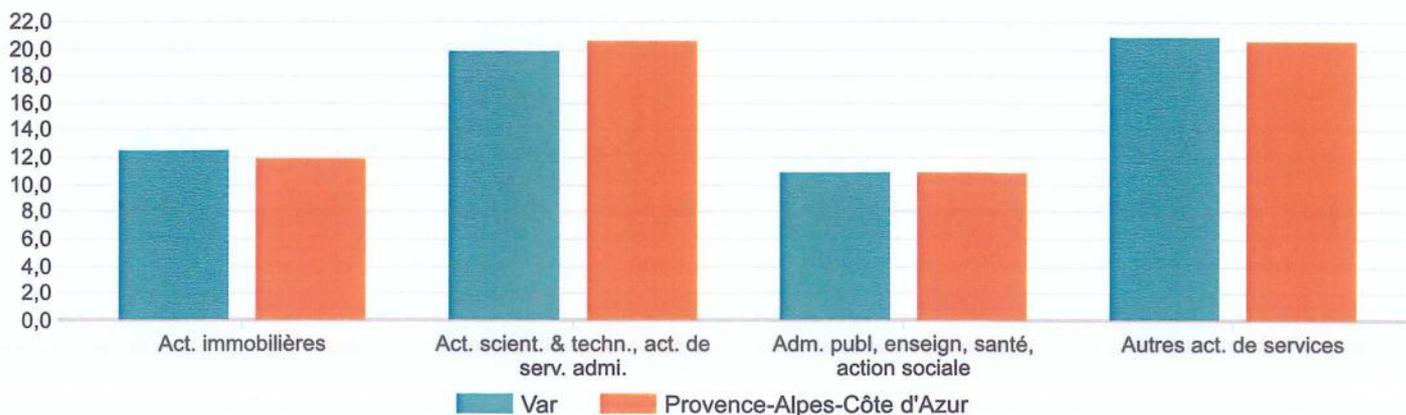
A quel taux de création d'entreprises cela correspond-il ? Est-ce supérieur ou inférieur à d'autres territoires ?



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE)

## Taux de création d'entreprises (partie 2)

A quel taux de création d'entreprises cela correspond-il ? Est-ce supérieur ou inférieur à d'autres territoires ?



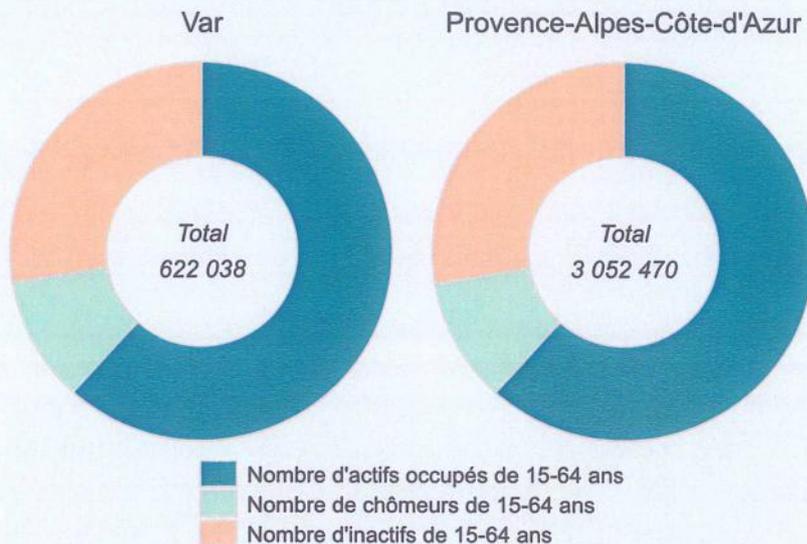
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE)

Le taux de création d'entreprises correspond au nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes. Cet indicateur est ici décliné par secteur d'activité.

Comment se répartit la population en âge de travailler ? Combien d'emplois sont proposés localement ?

## Répartition de la population en âge de travailler (15-64 ans)

Comment se répartit la population en âge de travailler entre personnes ayant un emploi, celles au chômage et les "inactifs" - Ensemble

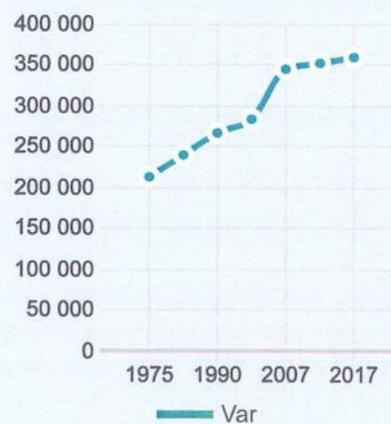


Source : Insee, RP - 2017

La population "inactive" correspond à la population des 15-64 ans qui ne se déclare ni en emploi, ni au chômage. A titre d'exemple, il peut s'agir d'étudiants ou de personnes "au foyer".

## Nombre d'emplois

Combien d'emplois sont aujourd'hui proposés sur le territoire et comment ce chiffre a-t-il évolué au cours du temps ?



Source : Insee, RP

Les personnes exclues du marché du travail ou rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi sont-elles nombreuses sur mon territoire ?

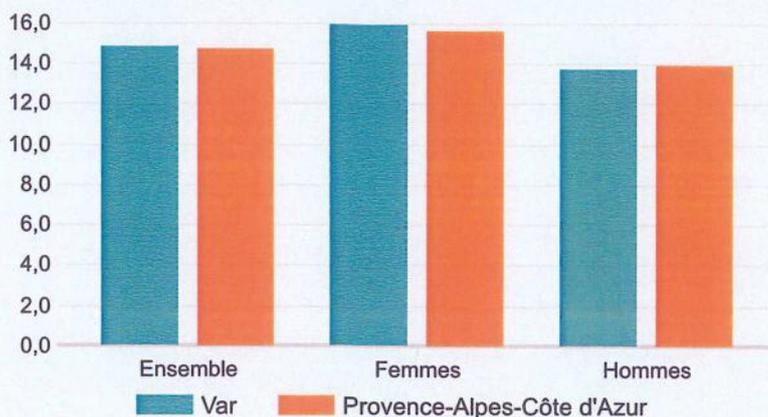
## Les principales mesures du chômage

## 1. Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)

Le BIT, agence spécialisée de l'Onu, définit un chômeur comme une personne qui est à la fois en âge de travailler (15 ans ou plus), qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête (ne serait-ce qu'une heure), est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui débutera moins de trois mois après l'interrogation. **C'est la définition du BIT que retient l'Insee pour mesurer le chômage en France, à partir de l'enquête Emploi.**

## Taux de chômage

Quel est le taux de chômage chez les 15-64 ans ?



Source : Insee, RP - 2017

## **2. Le taux de chômage localisé**

L'enquête Emploi, couplée avec les données administratives venant de Pôle emploi, fournit les données officielles sur le taux de chômage à l'échelle de la région, du département, de la zone d'emploi et de l'intercommunalité.

**À un niveau géographique plus fin, seules deux sources fournissent des données sur les personnes à la recherche d'un emploi : les données de Pôle emploi, et les enquêtes annuelles de recensement.**

## **3. Le chômage au sens du recensement de la population**

Le questionnaire du recensement permet de se rapprocher des critères retenus dans l'enquête Emploi, **mais l'interrogation est moins précise**. Les chômeurs au sens du recensement ne sont donc pas forcément des chômeurs au sens du BIT, et inversement. Les deux concepts ne peuvent être comparés.

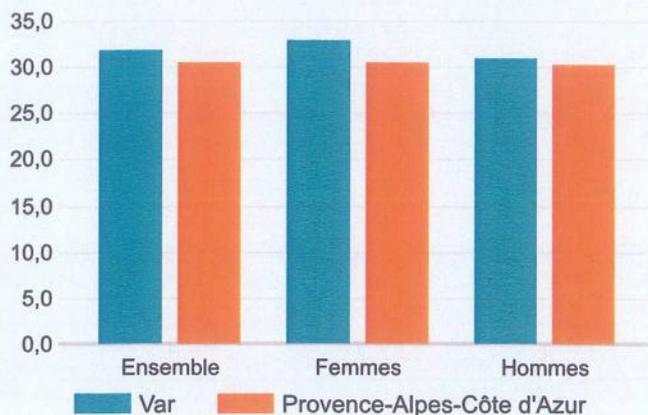
**Les chômeurs, au sens du recensement de la population de l'Insee, sont en effet constitués d'une part des personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi), sauf si elles ont en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part, des personnes de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.** Le taux de chômage au sens du recensement est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement et le nombre de personnes actives au sens du recensement (en emploi + au chômage). **Il constitue, du fait du mode de recensement désormais en vigueur, une valeur moyenne sur cinq ans disponible trois ans après le millésime du recensement.**

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))

## CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

## Zoom sur...le chômage des jeunes

Quel est le taux de chômage chez les 15-24 ans ?



Source : Insee, RP - 2017

## Zoom sur...le chômage des seniors

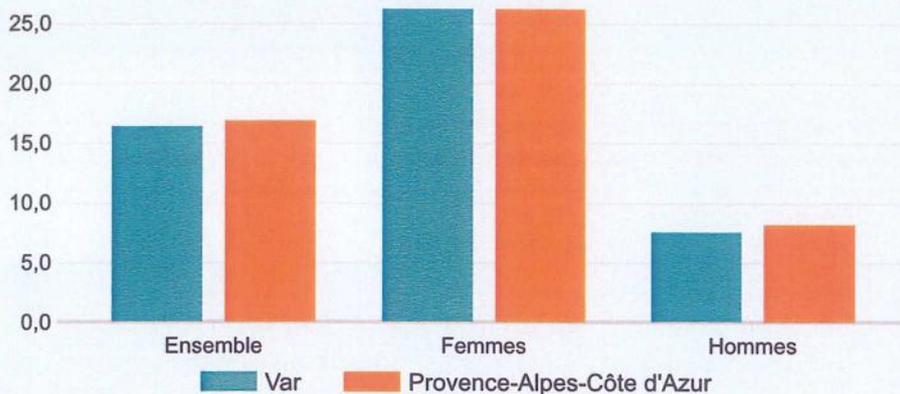
Quel est le taux de chômage chez les 55-64 ans ?



Source : Insee, RP - 2017

## Les actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel

Quelle est la part des actifs en emploi mais dont l'activité professionnelle ne correspond pas à un temps plein ?

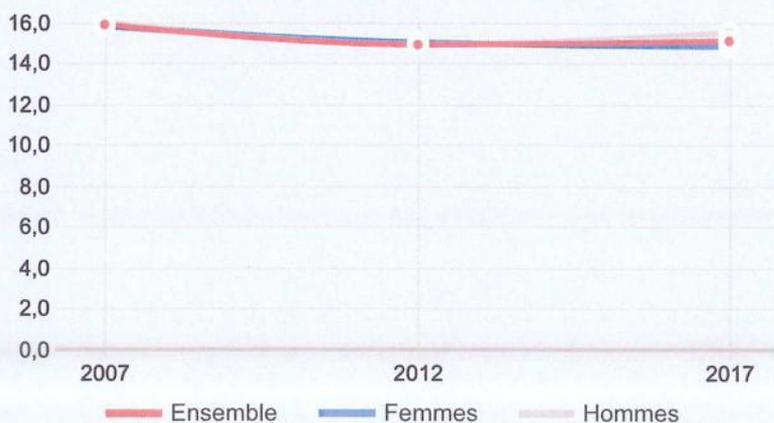


Source : Insee, RP - 2017

Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure.

## Les salariés en emploi précaire

Quelle est la part des salariés vivant sur mon territoire mais dont l'emploi n'est pas stable ?



Source : Insee, RP

Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

### Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail

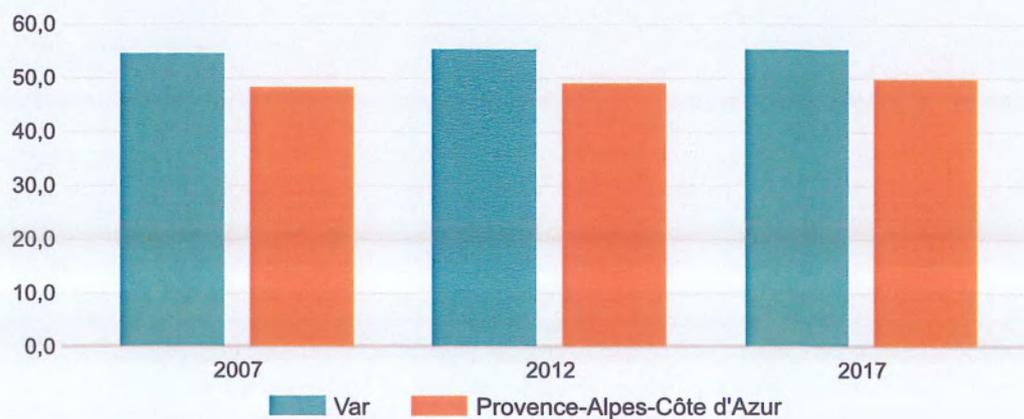
Quelle est la proportion d'actifs se rendant à leur travail en voiture ? En transports en commun ? En deux roues ?

Indicateurs	Var		Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	78,3	▲	72,6
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	5,4	▼	10,6
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	5,3	▼	5,5

Source : Insee, RP - 2017

### Les actifs qui changent de commune pour rendre sur leur lieu de travail

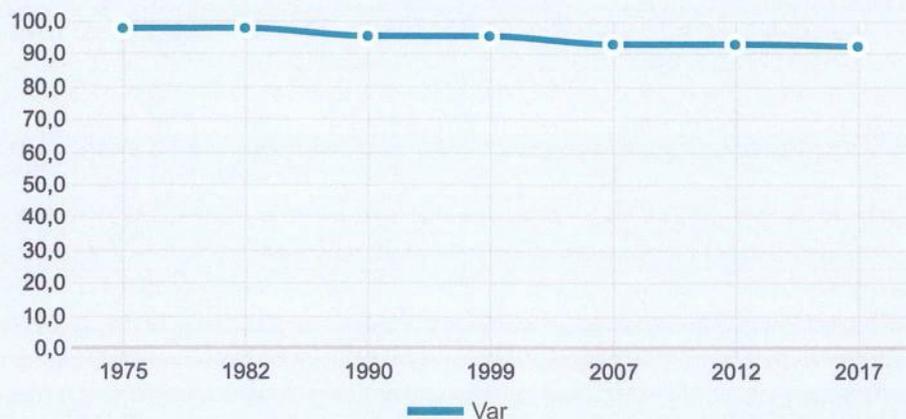
Quelle est la part des actifs qui vivent et travaillent dans des communes différentes



Source : Insee, RP 2007-2012-2017

### Evolution de l'indice de concentration de l'emploi

La fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle de mon territoire s'est-elle renforcée au cours du temps ?

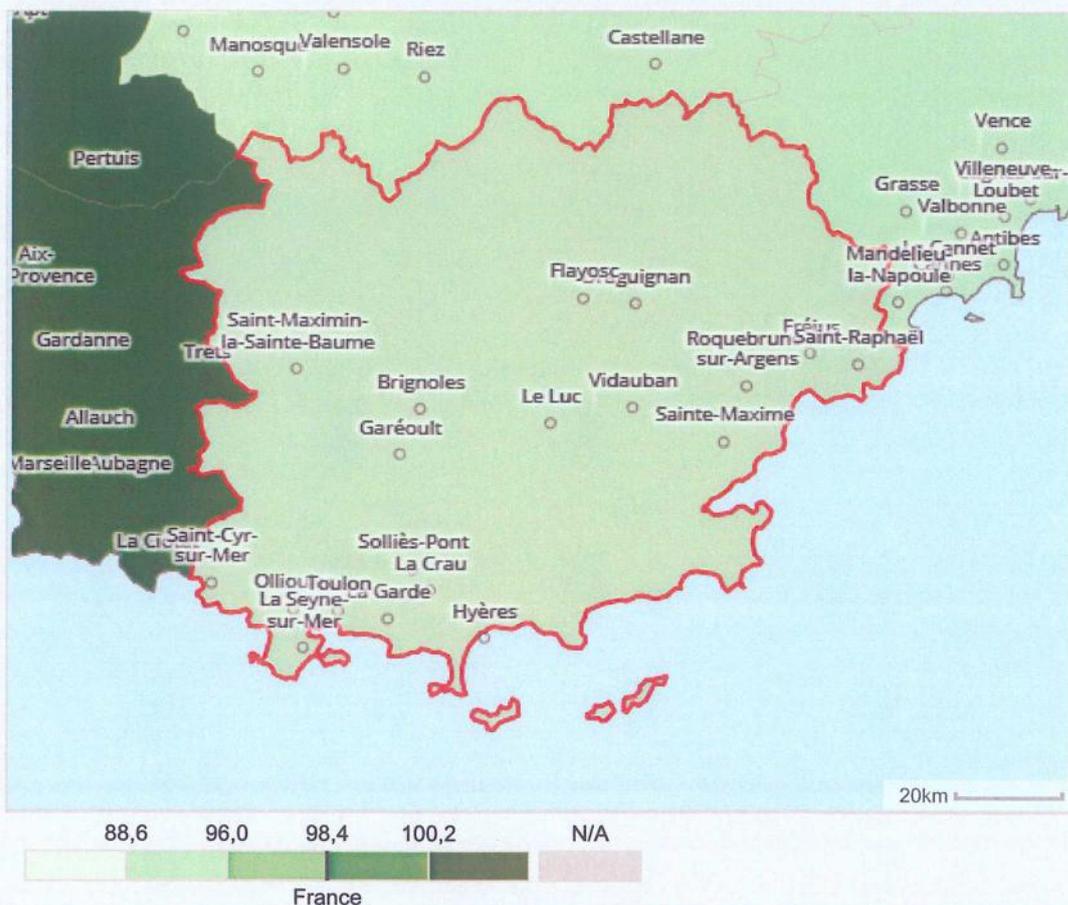


Source : Insee, RP

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

### Les pôles d'emplois situés à proximité

Indice de concentration de l'emploi : comment se structure géographiquement le marché du travail autour de mon territoire ? - Var



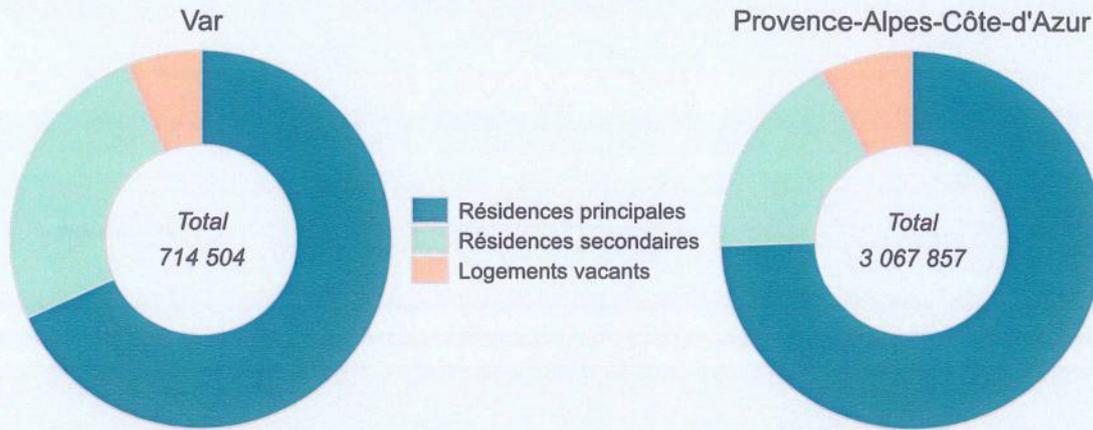
Source : Insee, RP - 2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

Quelle part de l'offre de logements sert à accueillir des habitants tout au long de l'année, uniquement à titre occasionnel et quelle part est inoccupée (vacance) ?

**Le parc de logements**

Quelle proportion des logements est occupée tout au long de l'année ? Quelle part n'est utilisée que ponctuellement (résidences secondaires) ?  
Quelle part est inoccupée (vacance) ?



Source : Insee, RP - 2017

**Zoom sur...la part des logements vacants**

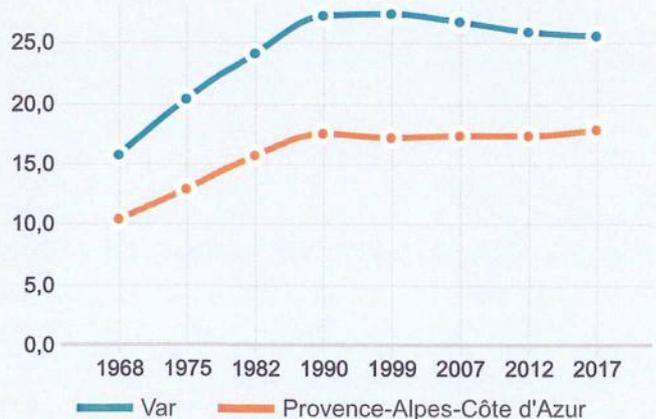
La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffectations pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



Source : Insee, RP

**Zoom sur...la part des résidences secondaires**

La part des logements occupés occasionnellement ou en tant que résidence secondaire a-t-elle progressé ou diminué ? L'entretien du parc immobilier local est-il de plus en plus lié à des propriétaires qui ne résident pas en permanence sur place ?



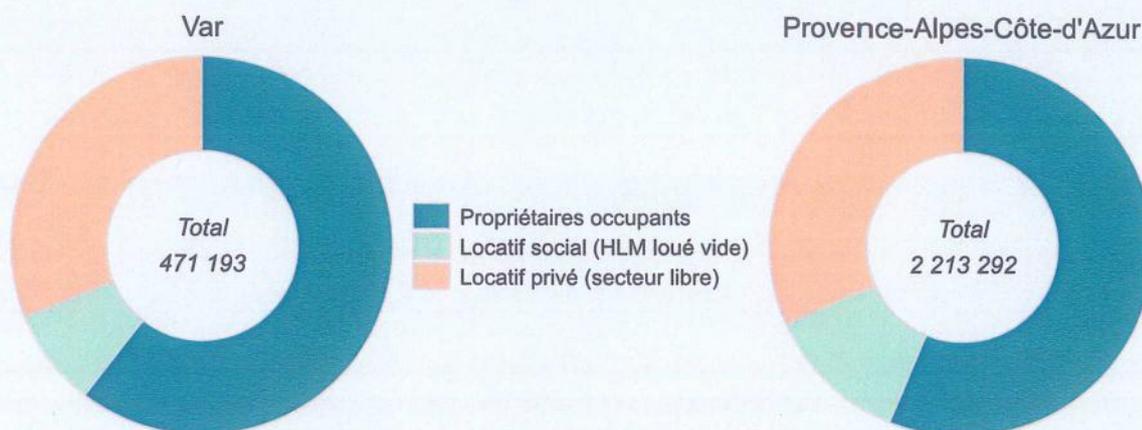
Source : RP, Insee

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

Quelles caractéristiques et quelle occupation des résidences principales ?

Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation

Quelle part de logements est occupée par des propriétaires occupants ? Par des locataires du parc social ou du parc privé ?



Source : Insee, RP - 2017

Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation

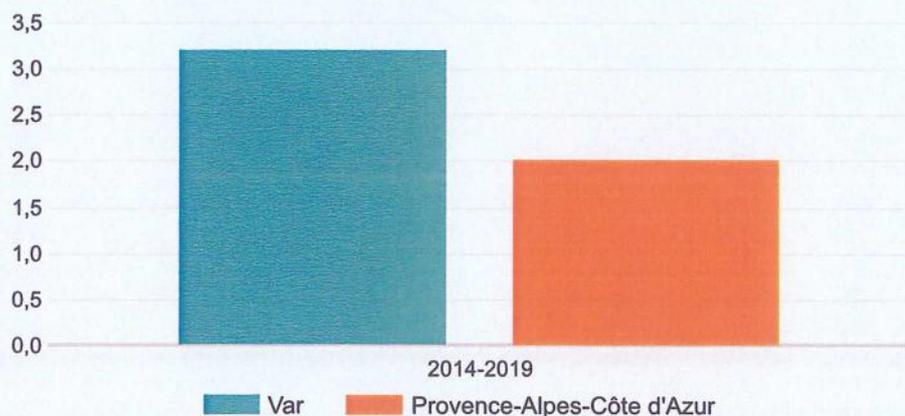
Combien de personnes vivent en moyenne dans les résidences principales occupées par des propriétaires, par des locataires du parc social et des locataires du parc privé ? Quelles sont les différences d'occupation au sein du parc ?

Période	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2007	2,3	2,3	2,5	2,5	2,0	2,0
2012	2,2	2,3	2,5	2,5	2,0	2,0
2017	2,2	2,2	2,5	2,4	2,0	2,0

Source : Insee, RP

Evolution annuelle du nombre de logements sociaux

Comment a évolué en moyenne chaque année le parc locatif social entre 2014 et 2019 ?



Créé au 1er janvier 2011, le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » des bailleurs sociaux au 1er janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). L'enquête est annuelle et la transmission des informations incombe au propriétaire des logements locatifs sociaux.

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019

Une construction dynamique ?

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

## Les constructions neuves

Une construction immobilière dynamique ? Quelle surface en moyenne pour les nouveaux logements ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nombre de logements commencés (constructions neuves) (logements par an pour 1 000 habitants)	6,9 ▲	5,5
Surface moyenne des logements commencés (constructions neuves) (m <sup>2</sup> )	81,9 ▲	76,8

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire),  
Sit@del 2, 2008-2012 et 2013-2017 - 2013-2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - QUELLE ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE ?

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire à la technologie 4G ?

Part de la surface du territoire couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire au réseau mobile 4G vis-à-vis des territoires environnants ? - Var



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2020

Ces proportions reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. Elles sont le résultat d'une modélisation informatique, produite par les opérateurs. Celles-ci sont théoriques et prennent en compte de multiples paramètres liés au réseau de l'opérateur. Comme toute simulation informatique théorique, il se peut que, localement, la réalité du terrain ne soit pas conforme à la simulation. De plus, la couverture peut varier selon un certain nombre d'éléments, telles que la typologie du terrain (montagnes, vallées, forêts...), la densité d'habitat de la zone, la sensibilité du terminal ou encore le fait d'être à l'intérieur d'un bâtiment.

Comparaison temporelle de la part de surface couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Comment a évolué l'accessibilité au réseau mobile 4G sur mon territoire ?

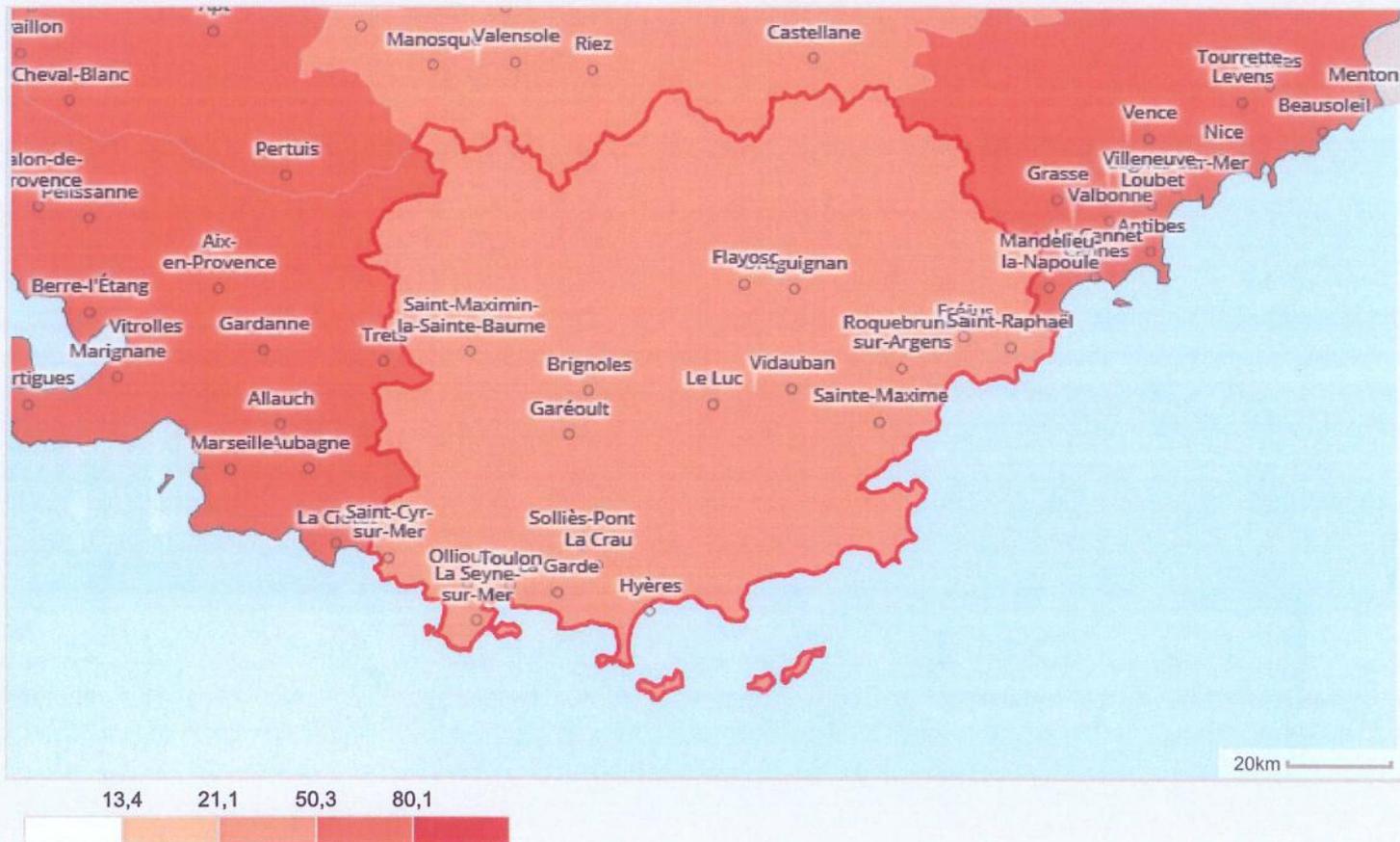
Périodes	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2017	72,9	67,2
2020	94,7	88,3

Source : Arcep, données du 3ème trimestre 2017 et du 3ème trimestre 2020

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire à la fibre optique ?

Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique)

Les logements et locaux à usage professionnel de mon territoire sont-ils plus ou moins raccordés à la fibre optique que les territoires environnants ? - Var



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2020

Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordés à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Comparaison temporelle du nombre et de la part de locaux raccordables à la fibre optique

Comment a évolué l'accessibilité de mon territoire à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

Période	Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)		Nombre de locaux raccordables FTTH (fibre optique) (locaux)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2019	19,6	36,2	143 898	1 149 583
2020	49,5	61,1	393 962	2 108 535

Source : Arcep, données du 1er trimestre 2019 et du 4ème trimestre 2020

Quelle est l'offre de services publics disponibles sur mon territoire ?

## Les Maisons France Services

Combien de MFS sont disponibles sur ou à proximité de mon territoire ? - Var


 = 4

Source : ANCT - 2020

## France Services

La création du réseau France Services a été annoncée par le Président de la République le 25 avril 2019.

L'objectif poursuivi est de permettre à chaque Français d'accéder, à moins de 30 minutes de son domicile, à un lieu d'accueil physique ouvert au moins 24 heures et cinq jours par semaine, dans lequel il puisse obtenir des réponses complètes, sans réorientation systématique, à ses démarches du quotidien sur le périmètre d'intervention de neuf opérateurs : Pôle emploi, CNAM, MSA, CAF, CNAV, La Poste, Dgfiip, ministères de la Justice et de l'Intérieur.

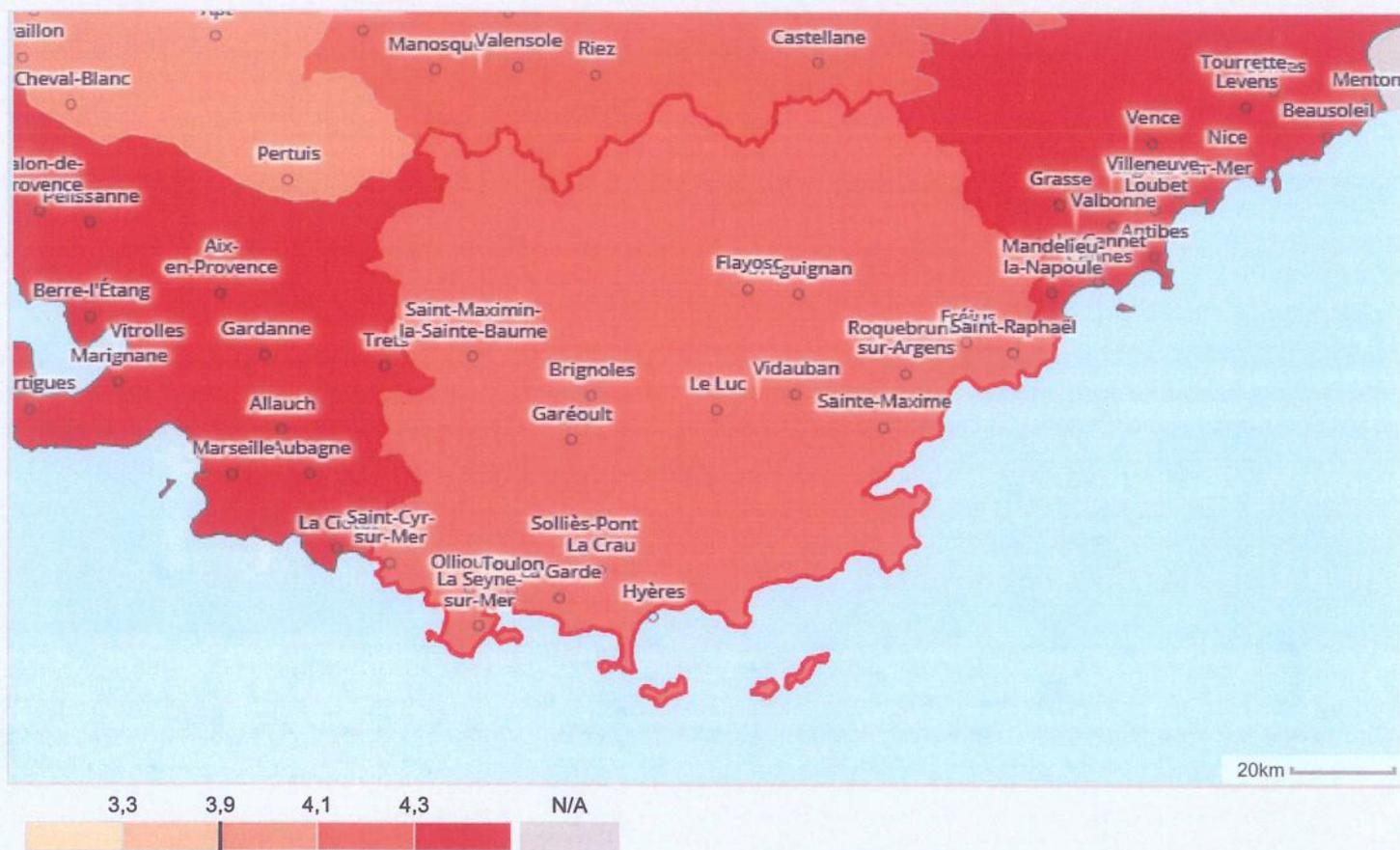
France Services repose, avant toute chose, sur une exigence de qualité de service garantie dans chacune de ces structures d'accueil de proximité, indépendamment de celui qui est en charge du portage et du lieu où elle est déployée. Les premières structures France Services, aussi bien fixes qu'itinérantes, ont été labellisées en janvier 2020, à l'issue d'une démarche de sélection et d'audit qui associe les préfetures de département, les collectivités, les partenaires du dispositif et les porteurs de projet locaux.

[Pour en savoir plus sur le dispositif France Services de l'ANCT](#)

## Quel accès à la médecine générale ?

## Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

Var



Source : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations par sexe et âge 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES. - 2018

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issue des territoires environnants. Calculé à partir de l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

Les médecins pris en compte sont les suivants :

- des cabinets de médecins généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus, les omnipraticiens et les médecins à exercice particulier suivants : homéopathes, acupuncteurs, gériatres et médecine physique ;
- des consultations effectuées dans les centres de santé ;
- l'activité des remplaçants est prise en compte, de manière agrégée à celle des médecins remplacés.

L'offre de consultations externes de médecine générale proposée par les hôpitaux n'est pas prise en compte dans cette version de l'indicateur : un peu moins de 3,68 millions d'actes (soit 1,3% de l'offre de médecine générale).

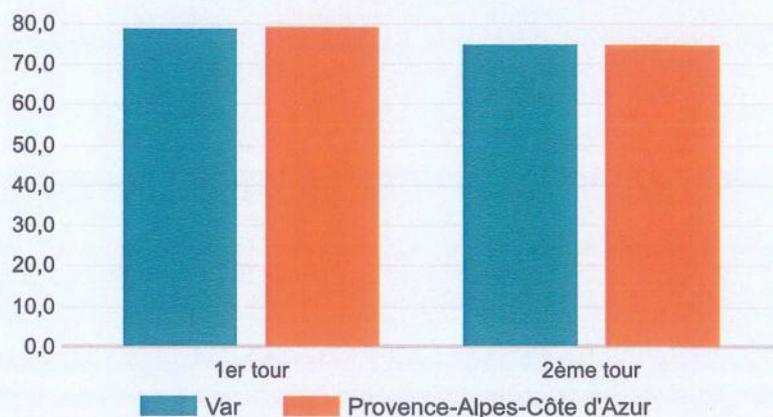
L'APL prend aussi en compte dans son calcul :

- un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes.
- le nombre de consultations et visites (ou « nombre d'actes ») réalisées sur une année. Pour tenir compte du lien entre niveau d'activité des médecins et densité médicale locale, le nombre d'actes pris en compte dans le calcul de l'indicateur est borné à 6 000 actes par cabinet libéral. Inversement, un niveau d'activité minimal de 3 600 actes par an est affecté aux libéraux (sauf cabinets secondaires).
- La demande de soins : les besoins de recours à un médecin généraliste varient notamment en fonction de l'âge. Pour tenir compte de ces variations, chaque personne est affectée d'un poids qui dépend de la consommation moyenne observée de sa tranche d'âge.

Quelle relation à la vie démocratique ?

Participation aux élections présidentielles

Quel taux de participation au sein de la population ?

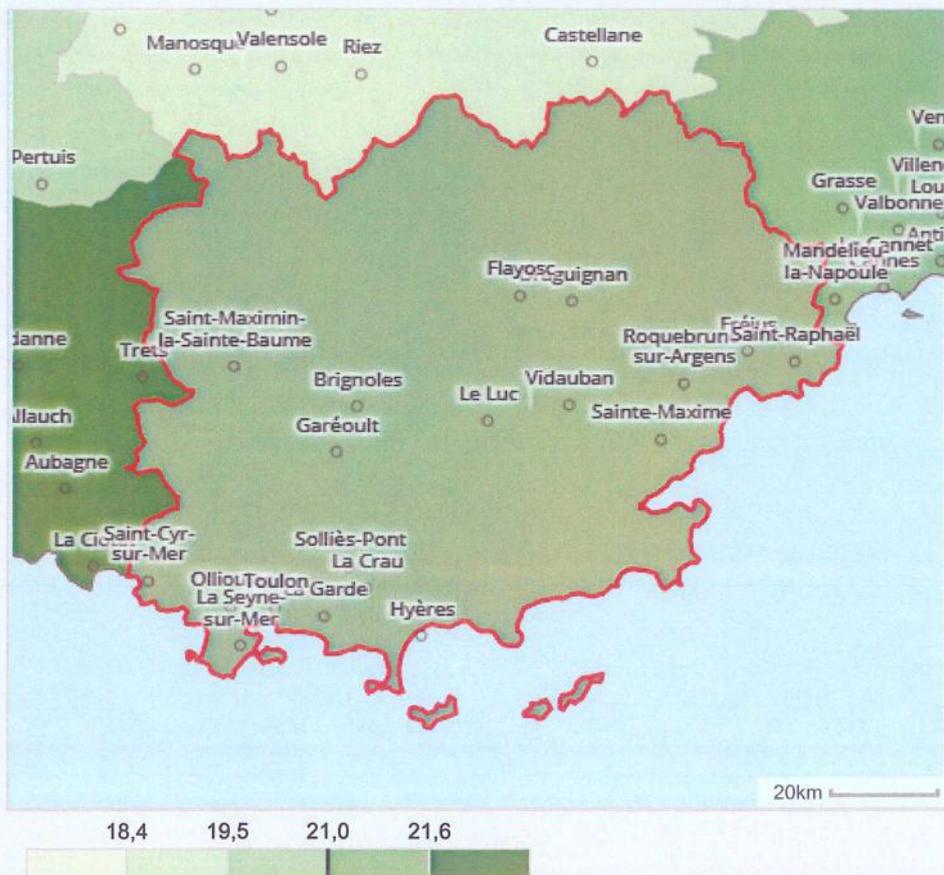


Source : Ministère de l'intérieur - 2017

Le taux de participation aux élections rapporte le nombre de personnes ayant voté au nombre de personnes inscrites sur les listes électorales lors des élections concernées.

Taux d'abstention aux élections présidentielles

Une abstention plus importante sur mon territoire qu'ailleurs ? - Var



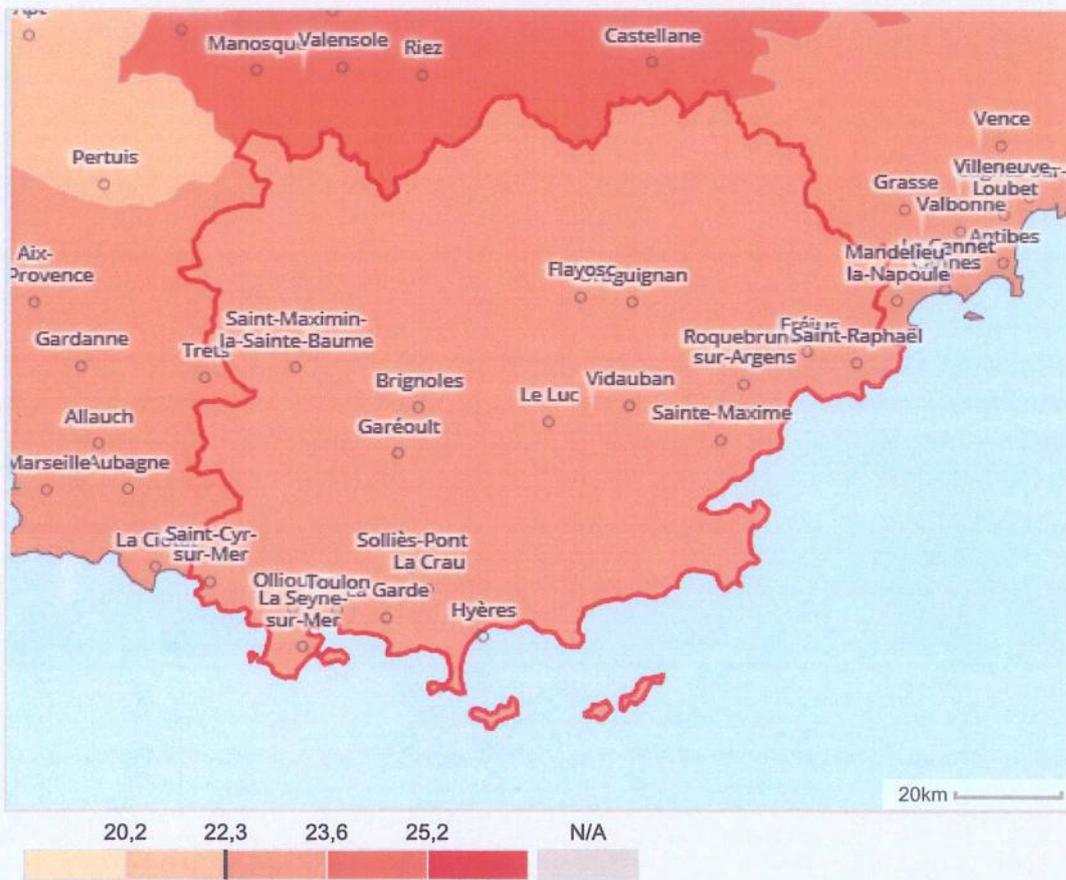
Le taux d'abstention aux élections est calculé en rapportant le nombre des citoyens inscrits sur les listes électorales mais s'étant abstenu au nombre total de personnes inscrites sur les listes électorales, à la date du scrutin.

Source : Ministère de l'intérieur - 2017

Quelle dynamisme de la vie associative locale ?

Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants

Combien de personnes sont engagées dans un activité sportive associative sur le territoire ? - Var



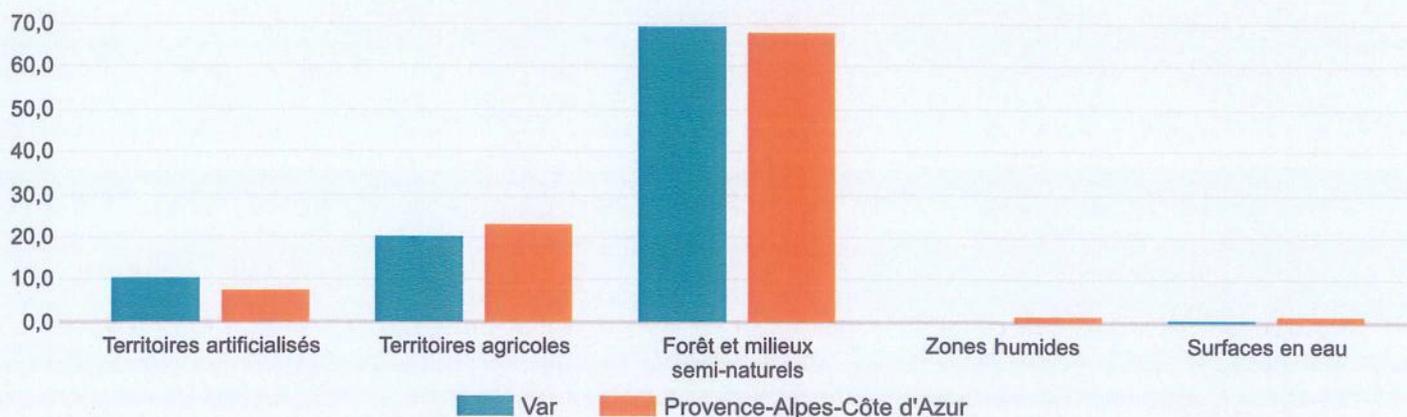
France

Source : Recensement des licences et clubs sportifs / Injep - Meos - 2016

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

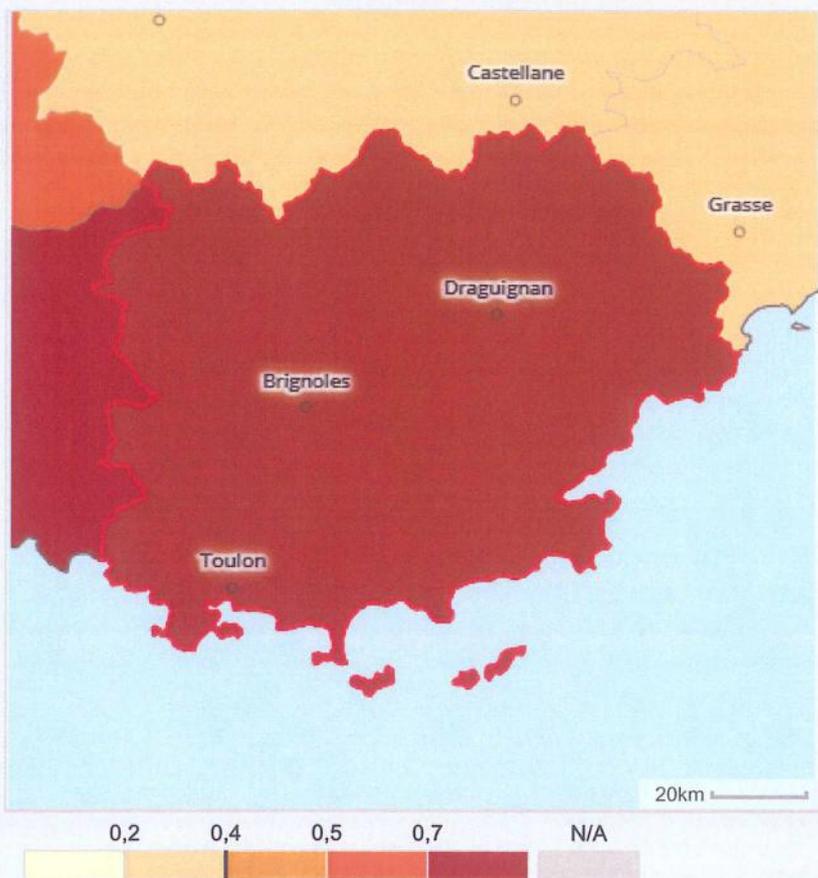
Occupations des sols et artificialisation : quels enjeux de consommation des espaces ?

Part des surfaces selon l'occupation du sol (en %)  
Quelle proportion de mon territoire les zones artificialisées occupent-elles ?



Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (en %)  
Comme se positionne mon territoire en matière d'évolution de la surface artificialisée ? - Var



Les chiffres de l'artificialisation des sols sur mon territoire

Quelle proportion de mon territoire a été artificialisée ?  
Combien d'hectares cette artificialisation représente-t-elle ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	3 926,8	15 301,6
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,7 ▲	0,5

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

Les chiffres exposés mesurent l'artificialisation des sols, qui constitue un type de consommation d'espaces, c'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation "naturelle, agricole ou forestière", à une occupation "urbanisée".

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

## Le territoire est-il soumis à des aléas, risques naturels ou technologiques ?

**Catastrophes naturels, plans de prévention naturels (PPRN) et technologiques (PPRT)**

Quelles sont les procédures mises en oeuvre sur mon territoire pour faire face aux aléas, risques naturels ou technologiques ?

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nombre d'Arrêtés de Catastrophes Naturelles publiés au J.O. depuis 1982 (arrêtés)	885	5 800
Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) (communes couvertes par PPRN)	67	528
Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) (communes couvertes par PPRT)	14	42

Source : GASPAR

**Aléas et risques naturels ou technologiques locaux**

Quelles sont les aléas et risques naturels ou technologiques identifiés dans le DDRM ?

Catégories	Communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique (communes)		Part des communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nucléaire	4	20	2,6	2,1
Risque industriel	21	114	13,7	12,0
Risques technologiques	0	0	0,0	0,0
Transport de marchandises dangereuses	77	470	50,3	49,6
Phénomènes météorologiques	0	0	0,0	0,0
Inondation	132	861	86,3	90,9
Feu de forêt	153	912	100,0	96,3
Mouvement de terrain	153	930	100,0	98,2
Séisme - fort	0	0	0,0	0,0
Séisme - modéré	37	355	24,2	37,5
Séisme - moyen	8	415	5,2	43,8
Séisme - faible	108	177	70,6	18,7
Séisme - très faible	0	1	0,0	0,1
Rupture de barrage	12	185	7,8	19,5
Avalanche	0	121	0,0	12,8
Eruption volcanique	0	0	0,0	0,0
Risques miniers	0	0	0,0	0,0
Emissions en surface de gaz de mine	0	0	0,0	0,0
Radon	49	113	32,0	11,9
Engins de guerre	0	0	0,0	0,0

Source : Base Gaspar - DDRM, 2018

Le DDRM (le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) est un document où le préfet (Conformément à l'article R125-11 du Code de l'Environnement) consigne toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs au niveau de son département, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. En précisant les notions d'aléa et de risque majeur, le DDRM doit recenser toutes les communes à risques du département, dans lesquelles une information préventive des populations doit être réalisée.

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (ancienne région (1972))  
CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Quelles contributions aux émissions de gaz à effet de serre ?

Emissions de gaz à effet de serre hors puits (PRG)

Combien de milliers de tonnes équivalent CO2 sont relâchées localement dans l'atmosphère ? - Var



= 2 690

Source : Inventaire national spatialisé (INS) des émissions PAGES, 2012 - 2012

Le pouvoir de réchauffement global (PRG) exprime, en milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Il est calculé sur la base du pouvoir de réchauffement de chaque gaz à l'horizon de 100 ans comparé à celui du CO<sub>2</sub>. Les gaz à effet de serre directs sont pris en compte : le dioxyde de carbone CO<sub>2</sub> (non biotique), le méthane CH<sub>4</sub>, le protoxyde d'azote N<sub>2</sub>O, les hydrofluorocarbures HFC, les perfluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF<sub>6</sub>. Le PRG est exprimé ici sans tenir compte des puits de carbone. Ces puits correspondent principalement à l'absorption de CO<sub>2</sub> pour la croissance de la végétation (photosynthèse) et à celle de méthane (CH<sub>4</sub>) par les sols forestiers. De même ne sont pas prises en compte les émissions des sources biotiques (forêts non gérées par l'homme, prairies naturelles, zones humides et rivières, feux de forêt). Sont donc prises en compte uniquement les émissions occasionnées par les activités humaines ou gérées par l'homme. Les émissions maritimes et aériennes internationales ne sont pas comptabilisées.

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019

Carte de présentation



## Présentation / Listes des communes

## Présentation

Ce portrait de territoire est réalisé sur la zone géographique que vous avez sélectionné.

Vous avez à votre disposition un ensemble d'indicateurs statistiques présentés sous forme de tableaux et/ou graphiques relatifs à:

- la population,
- l'offre de soins et l'activité des professionnels de santé libéraux et des centres de santé (CDS),
- la demande de soins en libéral,
- l'accessibilité aux autres soins, les ALD,
- les distances et temps d'accès aux professionnels de santé libéraux ou établissements les plus proches (pour les portraits réalisés à un niveau communal).

Les indicateurs de la zone géographique sélectionnée sont mis en perspective avec les indicateurs de la France ou de la zone de comparaison que vous avez choisie.

Bonne navigation !

## Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - PRÉSENTATION / LISTE DES COMMUNES

## Liste des communes

limitée aux 99 communes les plus peuplées de la sélection

Code	Libellé	Population	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs-kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
83001	Les Adrets-de-l'Estérel	2 750	3	3	2	1	0	0
83002	Aiguines	276	0	0	0	0	0	0
83003	Ampus	934	1	3	0	0	0	0
83004	Les Arcs	7 064	6	21	6	4	2	1
83005	Artignosc-sur-Verdon	314	0	0	0	0	0	0
83006	Artigues	260	0	0	0	0	0	0
83007	Aups	2 228	4	14	4	2	0	0
83008	Bagnols-en-Forêt	2 788	2	3	2	0	0	0
83009	Bandol	8 409	16	50	26	12	3	0
83010	Bargème	217	0	0	0	0	0	0
83011	Bargemon	1 365	0	2	3	0	0	1
83012	Barjols	2 979	6	11	4	5	2	0
83013	La Bastide	205	0	0	0	0	0	0
83014	Baudinard-sur-Verdon	224	0	0	0	0	0	0
83015	Bauduen	318	0	0	0	0	0	0
83016	Le Beausset	9 736	11	33	23	8	4	0
83017	Belgentier	2 429	2	3	3	1	1	0
83018	Besse-sur-Issole	3 039	3	7	4	0	2	1
83019	Bormes-les-Mimosas	8 102	6	26	3	2	1	1
83020	Le Bourguet	35	0	0	0	0	0	0
83021	Bras	2 698	1	7	1	0	0	0
83022	Brenon	29	0	0	0	0	0	0
83023	Brignoles	17 179	14	56	30	16	3	2
83025	Brue-Auriac	1 376	0	1	0	0	0	0
83026	Cabasse	1 947	1	8	1	0	0	0
83027	La Cadière-d'Azur	5 550	4	19	7	2	2	0
83028	Callas	1 909	1	2	1	1	0	0
83029	Callian	3 206	7	7	4	2	2	0
83030	Camps-la-Source	1 906	1	2	1	0	0	0
83031	Le Cannet-des-Maures	4 300	3	11	8	1	1	1
83032	Carcès	3 447	4	8	2	4	1	0
83033	Carnoules	3 448	2	7	4	1	0	1
83034	Carqueiranne	9 700	8	39	26	7	3	2
83035	Le Castellet	3 886	2	11	8	1	3	0
83036	Cavalaire-sur-Mer	7 385	7	26	11	6	2	0
83037	La Celle	1 477	0	1	1	0	1	0
83038	Châteaudouble	473	0	0	0	0	0	0
83039	Châteaufort	145	0	0	0	0	0	0
83040	Châteaufort	83	0	1	0	0	0	0
83041	Claviers	692	1	2	0	0	0	0
83042	Cogolin	11 736	10	23	22	6	2	1
83043	Collobrières	1 908	1	4	1	1	0	0
83044	Comps-sur-Artuby	364	1	1	1	0	0	0

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - PRÉSENTATION / LISTE DES COMMUNES

Code	Libellé	Population	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs-kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
83045	Correns	903	0	2	0	0	0	0
83046	Cotignac	2 163	2	3	4	2	0	0
83047	La Crau	18 288	25	35	37	11	8	4
83048	La Croix-Valmer	3 780	4	7	5	3	0	0
83049	Cuers	11 425	11	22	17	6	4	2
83050	Draguignan	39 340	42	104	53	29	12	3
83051	Entrecasteaux	1 123	0	2	0	0	0	0
83052	Esparron	356	0	0	0	0	0	0
83053	Évenos	2 405	2	8	1	1	1	0
83054	La Farlède	9 083	9	22	16	2	4	2
83055	Fayence	5 792	5	17	4	3	2	0
83056	Figanières	2 605	2	3	4	3	2	0
83057	Flassans-sur-Issole	3 533	1	3	2	1	0	0
83058	Flayosc	4 294	2	11	4	1	1	0
83059	Forcalqueiret	2 990	2	7	3	1	1	0
83060	Fox-Amphoux	459	0	0	0	0	0	0
83061	Fréjus	52 672	58	173	99	38	12	6
83062	La Garde	25 126	20	52	35	7	6	3
83063	La Garde-Freinet	1 887	2	0	1	1	0	0
83064	Garéoult	5 330	8	17	4	3	3	0
83065	Gassin	2 560	1	2	1	1	1	1
83066	Ginasservis	1 799	1	3	1	1	1	0
83067	Gonfaron	4 318	3	15	4	1	0	1
83068	Grimaud	4 541	3	10	1	4	0	0
83069	Hyères	55 588	76	154	141	53	23	7
83070	Le Lavandou	5 985	10	15	20	11	1	0
83071	La Londe-les-Maures	10 297	12	46	27	6	3	1
83072	Lorgues	8 990	8	28	11	6	2	0
83073	Le Luc	11 067	6	18	6	3	1	1
83074	La Martre	211	0	0	0	0	0	0
83075	Les Mayons	644	0	1	0	0	0	0
83076	Mazaugues	889	0	0	0	0	0	0
83077	Méounes-lès-Montrieux	2 184	3	3	5	1	0	0
83078	Moissac-Bellevue	291	0	1	0	0	0	0
83079	La Môle	1 432	1	3	1	0	0	0
83080	Mons	817	0	1	1	0	0	0
83081	Montauroux	6 411	1	11	7	5	3	0
83082	Montferrat	1 536	0	0	0	0	0	0
83083	Montfort-sur-Argens	1 349	0	2	0	0	0	0
83084	Montmeyan	551	0	0	0	0	0	0
83085	La Motte	2 845	1	7	3	1	0	0
83086	Le Muy	9 134	6	30	7	6	2	0
83087	Nans-les-Pins	4 627	5	13	8	0	2	0
83088	Néoules	2 712	2	14	2	1	0	0
83089	Ollières	646	0	0	0	0	0	0
83090	Ollioules	13 702	19	91	49	10	6	0
83091	Pierrefeu-du-Var	6 045	7	11	5	3	1	1
83092	Pignans	4 201	2	9	1	2	1	0

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - PRÉSENTATION / LISTE DES COMMUNES

Code	Libellé	Population	Nbre d'omnipraticiens	Nbre d'infirmiers	Nbre de masseurs-kinésithérapeutes	Nbre de chirurgiens-dentistes	Nbre d'orthophonistes	Nbre de sages-femmes
83093	Plan-d'Aups-Sainte-Baume	2 158	2	14	2	1	0	0
83094	Le Plan-de-la-Tour	2 827	3	3	4	1	1	0
83095	Pontevès	748	0	1	0	0	0	0
83096	Pourcieux	1 564	0	0	1	0	0	0
83097	Pourrières	5 155	4	5	8	2	1	3
83098	Le Pradet	10 249	14	38	25	10	6	2
83099	Puget-sur-Argens	8 097	7	20	16	6	2	1
83100	Puget-Ville	4 280	3	7	2	1	2	0

Source : INSEE - FNPS

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Avertissements :

- Estimation de population

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- Comparaison de 2 recensements de population :

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

### Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	85 846	80 781
15 à 29 ans	80 521	75 457
30 à 44 ans	88 015	92 719
45 à 59 ans	102 953	111 318
60 à 74 ans	97 955	112 129
75 ans et plus	52 875	78 171
Total	508 165	550 575

### Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Moins de 15 ans	166 627	846 485	15,7
15 à 29 ans	155 978	819 131	14,7
30 à 44 ans	180 733	905 501	17,1
45 à 59 ans	214 271	1 011 799	20,2
60 à 74 ans	210 084	893 348	19,8
75 ans et plus	131 046	554 627	12,4
Total	1 058 740	5 030 890	100,0

Source : INSEE - 2017

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - OMNIPRATICIENS

Offre de soins des omnipraticiens

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 40 ans	196	1 013	17,8	18,5
40 à 49 ans	158	879	14,3	16,0
50 à 54 ans	110	500	10,0	9,1
55 à 59 ans	212	1 063	19,2	19,4
60 ans et plus	426	2 022	38,7	36,9
Total	1 102	5 484	100,0	100,0

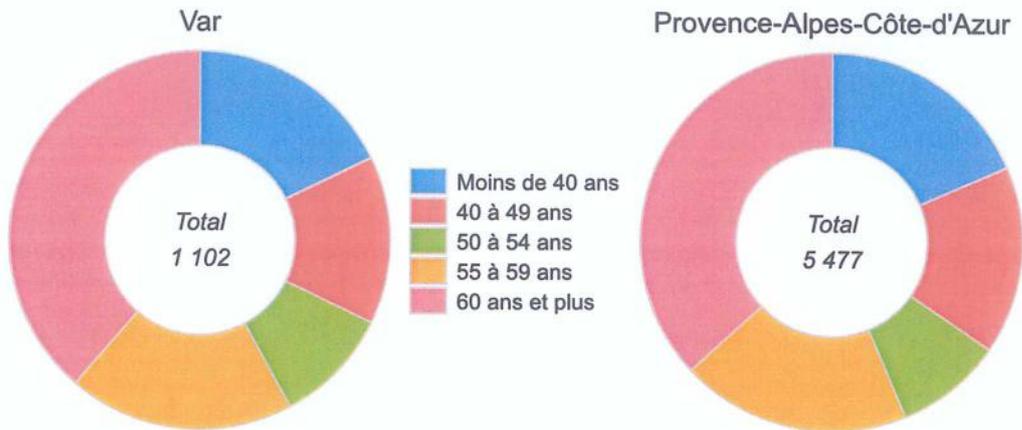
Source : FNPS - 2020

Part des femmes omnipraticiens au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	35,0	39,0
Moins de 40 ans	58,2	61,5
40 à 49 ans	50,0	52,0
50 à 54 ans	44,5	49,0
55 à 59 ans	33,5	37,3
60 ans et plus	17,1	20,6

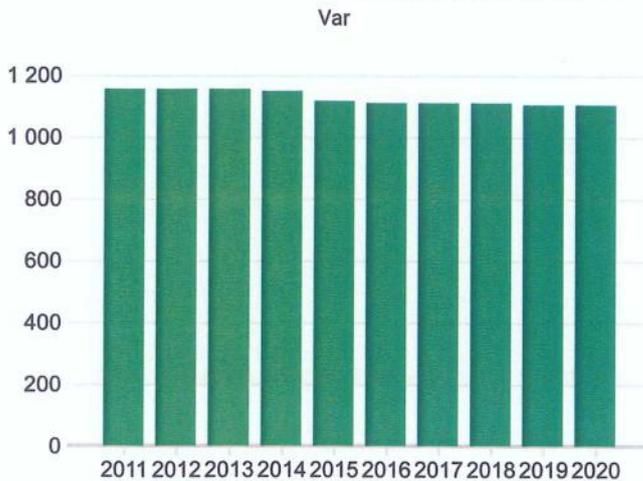
Source : FNPS - 2020

Répartition des omnipraticiens par tranche d'âge au 31/12



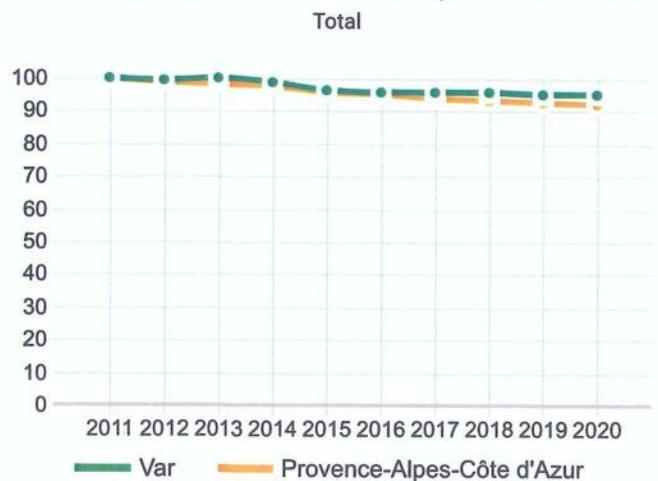
Source : FNPS - 2020

Évolution brute du nombre d'omnipraticiens au 31/12



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre d'omnipraticiens au 31/12



Source : FNPS

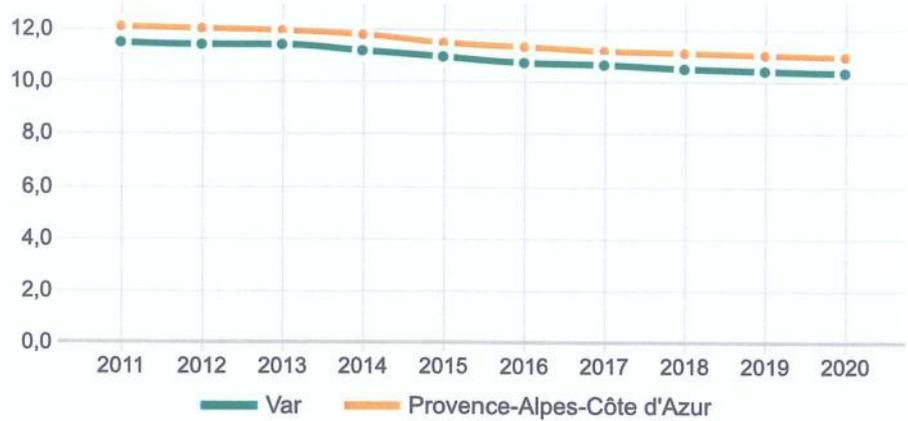
Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - OMNIPRATICIENS

Densité d'omnipraticiens au 31/12 pour 10 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité de généralistes lib. (pour 10 000 hab.)	10,3 ▼	10,9

Évolution de la densité d'omnipraticiens au 31/12 pour 10 000 hab.



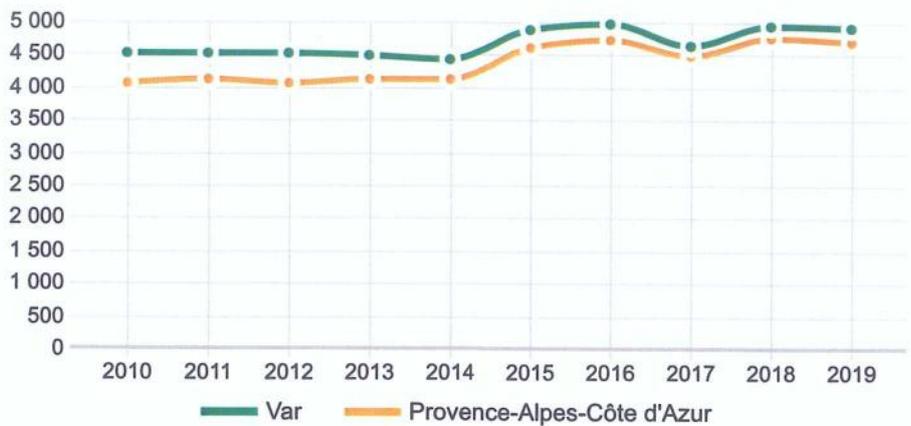
Source : FNPS - INSEE - 2020

Activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par généraliste lib.	4 922 ▲	4 700

Source : FNPS - INSEE

Évolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Source : SNDS

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Autres structures

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de centres de santé polyvalents	6	52
Nbre de MSP	8	88
Nbre de Pharmacies	370	1 884

Source : SNDS - 2020

MSP = Maison de santé pluri-professionnelle

Activité des centres de santé

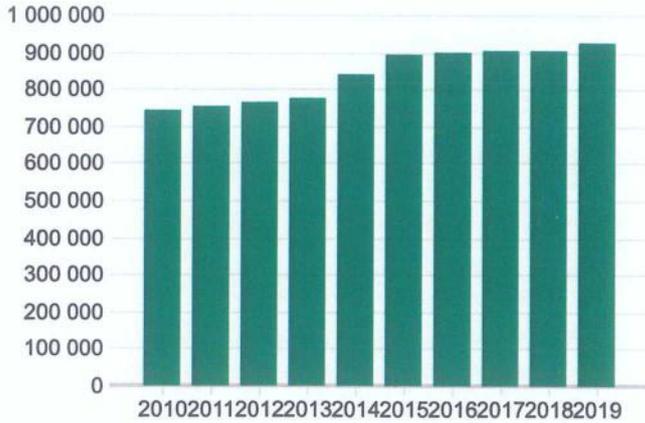
Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre d'actes gén. réalisés par les CDS	11 404	260 357
Part des actes gén. réalisés par les CDS dans l'activité (lib. + CDS) (%)	0,2 ▼	1,1

Source : SNDS - 2019

CDS = centre de santé polyvalent

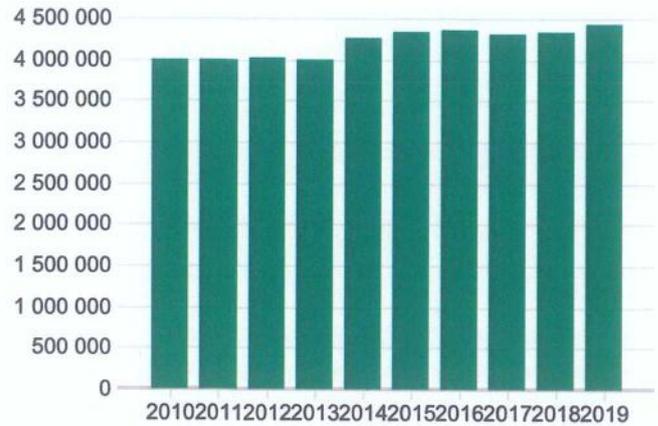
Demande de soins auprès des omnipraticiens libéraux

Évolution brute du nombre de bénéficiaires  
Var



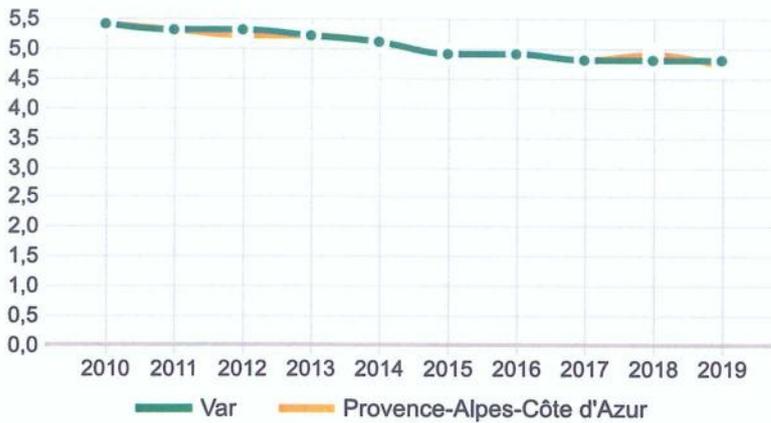
Source : SNDS

Évolution brute du nombre d'actes  
Var



Source : SNDS

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire  
Total



Source : SNDS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes par bénéf. gén.	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	4,8	4,7
Moins de 15 ans	3,3	3,3
15 à 44 ans	3,6	3,7
45 à 59 ans	4,8	4,9
60 à 74 ans	5,5	5,6
75 ans et plus	8,0	7,9

Source : SNDS - 2019

Répartition des bénéficiaires d'actes de généralistes

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	151 583	764 511	16,4	17,4
15 à 44 ans	279 811	1 437 507	30,2	32,6
45 à 59 ans	181 091	860 024	19,5	19,5
60 à 74 ans	188 414	805 849	20,3	18,3
75 ans et plus	126 026	536 695	13,6	12,2
Total	926 925	4 404 586	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

Répartition de la consommation d'actes de généralistes

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	493 841	2 551 821	11,2	12,2
15 à 44 ans	1 009 474	5 285 005	22,8	25,4
45 à 59 ans	865 701	4 227 581	19,6	20,3
60 à 74 ans	1 043 102	4 517 128	23,6	21,7
75 ans et plus	1 007 180	4 265 939	22,8	20,5
Total	4 419 298	20 847 474	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

Zone d'étude **Var (département)**, comparée avec **Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)**

### PORTRAIT 2019 - OMNIPRATICIENS

A partir de 2014, le nombre de bénéficiaires est accru de 5 à 8% selon les régions suite à un changement de sources de données (cf Documentation indicateurs dans la rubrique A propos / Définitions et sources).

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - INFIRMIERS

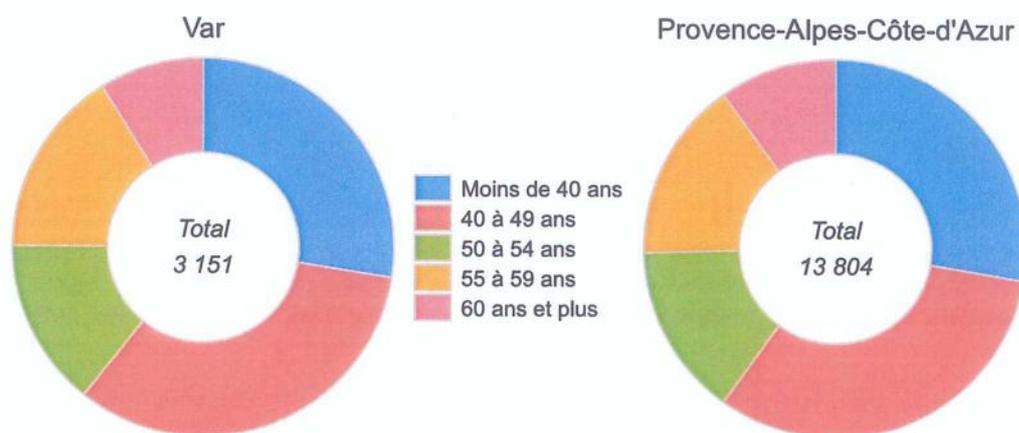
Offre de soins des infirmiers

Nombre total d'infirmiers et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 40 ans	868	3 826	27,5	27,7
40 à 49 ans	1 045	4 444	33,2	32,2
50 à 54 ans	453	2 027	14,4	14,7
55 à 59 ans	503	2 134	16,0	15,5
60 ans et plus	282	1 373	8,9	9,9
Total	3 151	13 807	100,0	100,0

Source : FNPS - 2020

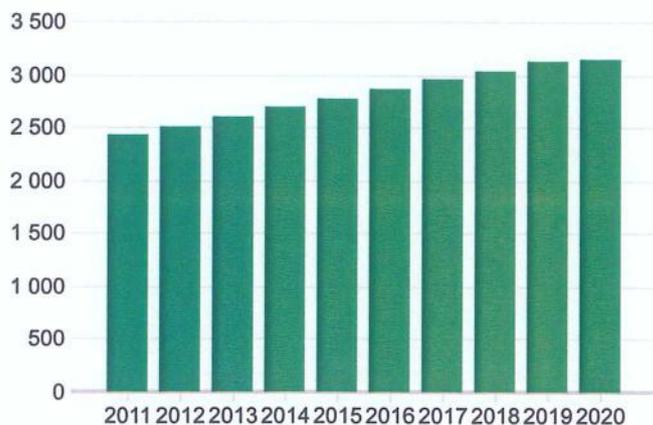
Répartition des infirmiers par tranche d'âge au 31/12



Source : FNPS - 2020

Évolution brute du nombre d'infirmiers au 31/12

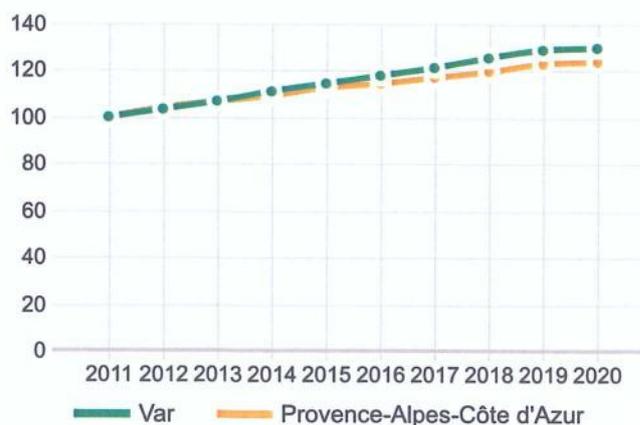
Var



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre d'infirmiers au 31/12

Total



Source : FNPS

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

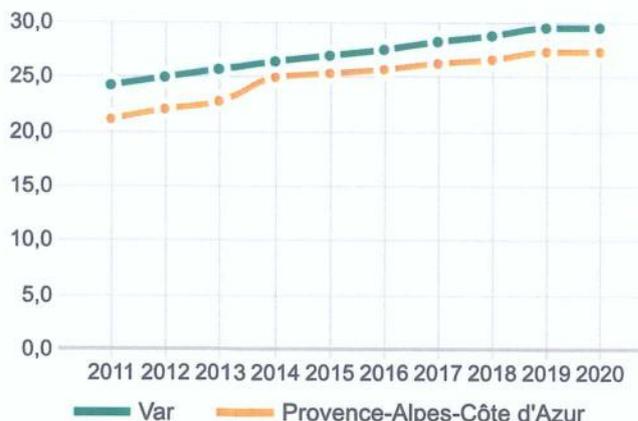
**PORTRAIT 2019 - INFIRMIERS**

Densité d'infirmiers au 31/12 pour 10 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité d'infirmiers lib. (pour 10 000 hab.)	29,5 ▲	27,3

Source : FNPS - INSEE - 2020

Évolution de la densité d'infirmiers au 31/12 pour 10 000 hab.



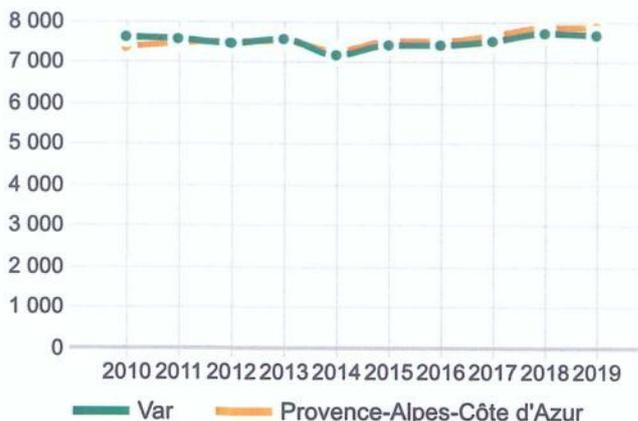
Source : FNPS - INSEE

Caractéristiques de l'activité des infi. lib. actifs sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par infirmier lib. en nombre d'actes	7 671 ▼	7 867
Activité moyenne par infirmier en terme de coeff.	24 168 ▼	25 504
Part d'activité AIS infi. lib. en termes de coeff. (%)	72,3	72,8
Part déplacements dans honoraires infi. lib. (%)	15,1 ▲	14,7

Source : SNDS - 2019

Évolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS

Présence d'autres structures infirmiers

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de cabinets secondaires inf. lib.	3	5
Nbre de SSIAD	30	179
Nbre de CSIP.	6	54

Source : FNPS + FINESS - 2020

SSIAD = Services de soins infirmiers à domicile, CSIP = centres de soins infirmiers ou polyvalents. Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison. N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Activité des centres de santé infirmiers ou polyvalents

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre d'actes infis produits par les CSIP	N/A	129 094
Part des actes infi. réalisés (en termes de nbre) par les CSIP dans l'activité (lib. + CSIP) (%)	N/A	0,1
Part des actes infi. réalisés (en termes de coeff.) par les CSIP dans l'activité (lib. + CSIP) (%)	N/A	0,1
Part d'activité AIS dans les CSIP en termes de coeff. (%)	N/A	67,9

Source : SNDS - 2019

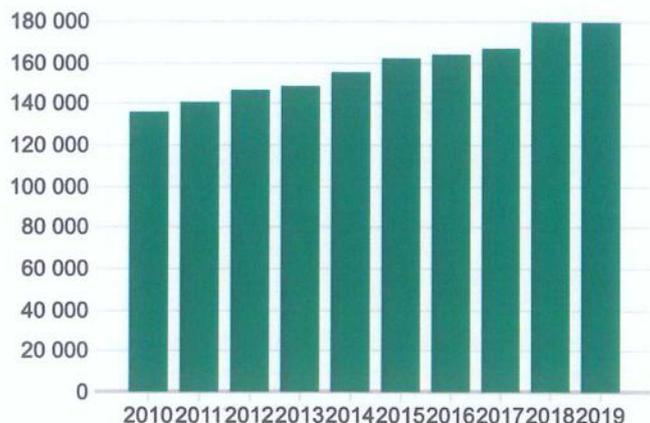
Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - INFIRMIERS

Demande de soins auprès des infirmiers libéraux

Évolution brute du nombre de bénéficiaires

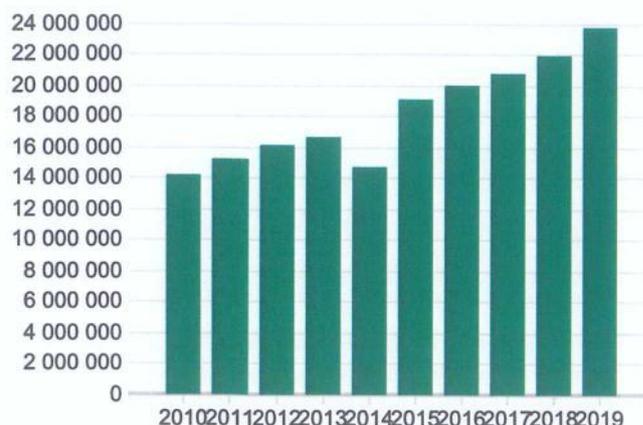
Var



Source : SNDS

Évolution brute du nombre d'actes

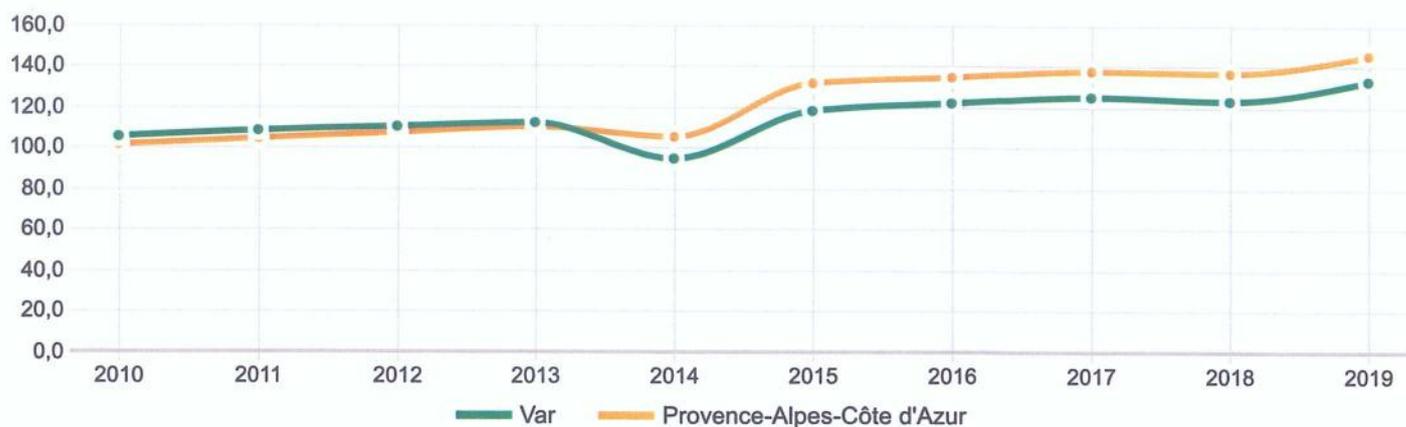
Var



Source : SNDS

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire

Total



Source : SNDS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes infri. par bénéf.	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	132,3	145,5
Moins de 15 ans	19,8	27,4
15 à 44 ans	29,8	35,0
45 à 59 ans	54,4	68,0
60 à 74 ans	80,9	98,4
75 ans et plus	260,2	286,5

Source : SNDS - 2019

Caractéristiques de la consommation

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. AIS (%)	17,3 ▼	18,4
Part des actes AIS (%)	62,7 ▼	64,1

Source : SNDS - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de référence. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

## Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - INFIRMIERS**

Répartition des bénéficiaires d'actes infirmiers

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	4 086	20 004	2,3	2,6
15 à 44 ans	27 848	136 672	15,6	17,8
45 à 59 ans	29 974	132 608	16,7	17,3
60 à 74 ans	52 083	211 344	29,1	27,5
75 ans et plus	65 060	267 087	36,3	34,8
<b>Total</b>	<b>179 051</b>	<b>767 715</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : SNDS - 2019

Répartition de la consommation d'actes infirmiers

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	80 737	549 074	0,3	0,5
15 à 44 ans	829 621	4 789 152	3,5	4,3
45 à 59 ans	1 632 055	9 011 739	6,9	8,1
60 à 74 ans	4 214 537	20 791 772	17,8	18,6
75 ans et plus	16 931 306	76 529 284	71,5	68,5
<b>Total</b>	<b>23 688 256</b>	<b>111 671 021</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : SNDS - 2019

A partir de 2014, le nombre de bénéficiaires est accru de 5 à 8% selon les régions suite à un changement de sources de données (cf Documentation indicateurs dans la rubrique A propos / Définitions et sources).

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES**

**Offre de soins des masseurs-kinésithérapeutes**

Nombre total de kinés et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 40 ans	835	3 784	46,2	45,4
40 à 49 ans	404	1 773	22,4	21,3
50 à 54 ans	145	775	8,0	9,3
55 à 59 ans	184	847	10,2	10,2
60 ans et plus	234	1 075	12,9	12,9
<b>Total</b>	<b>1 807</b>	<b>8 340</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

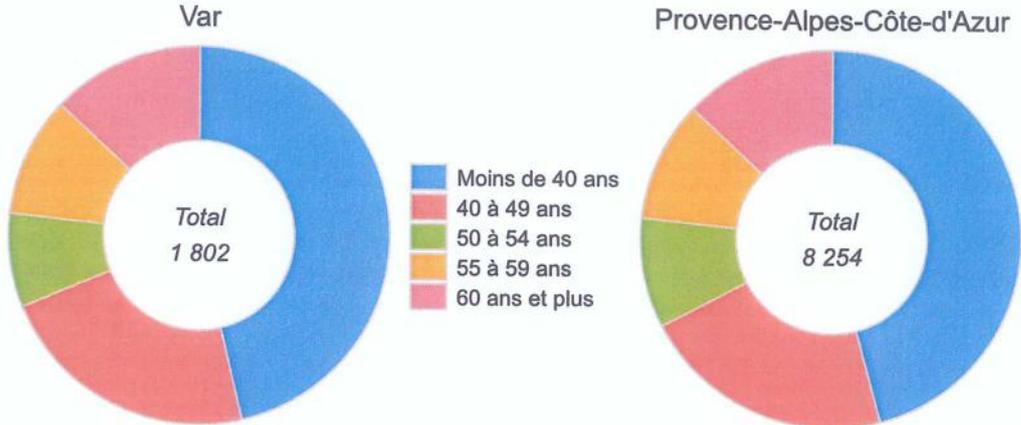
Source : FNPS - 2020

Part des femmes kinés au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	44,2	45,2
Moins de 40 ans	50,8	51,6
40 à 49 ans	43,8	43,8
50 à 54 ans	37,9	45,8
55 à 59 ans	43,5	42,7
60 ans et plus	26,5	26,5

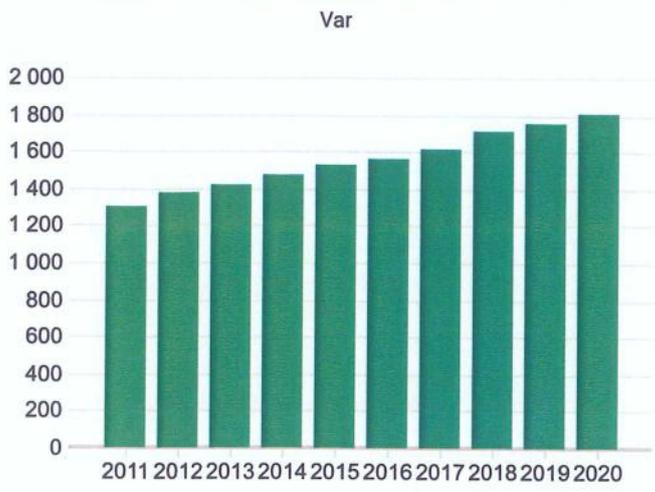
Source : FNPS - 2020

Répartition des masseurs-kinésithérapeutes par tranche d'âge au 31/12



Source : FNPS - 2020

Évolution brute du nombre de kinés au 31/12



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre de kinés au 31/12



Source : FNPS

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

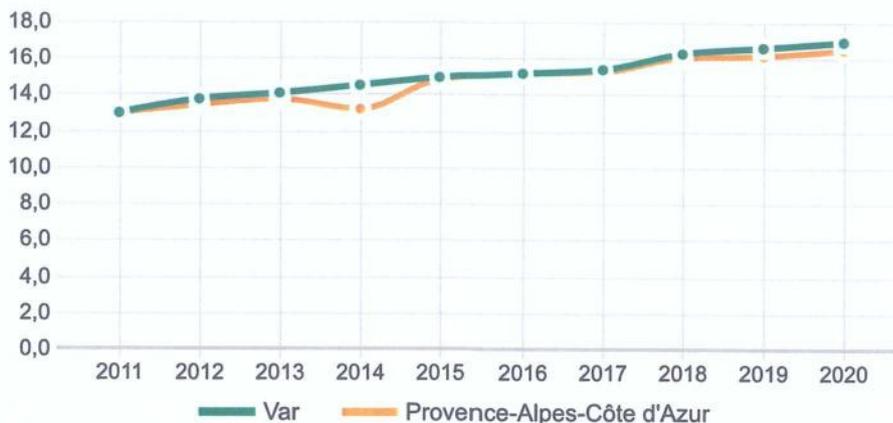
PORTRAIT 2019 - MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Densité de kinés au 31/12 pour 10 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité de kinés lib. (pour 10 000 hab.)	16,9 ▲	16,5

Source : FNPS - INSEE - 2020

Évolution de la densité de kinés au 31/12 pour 10 000 hab.



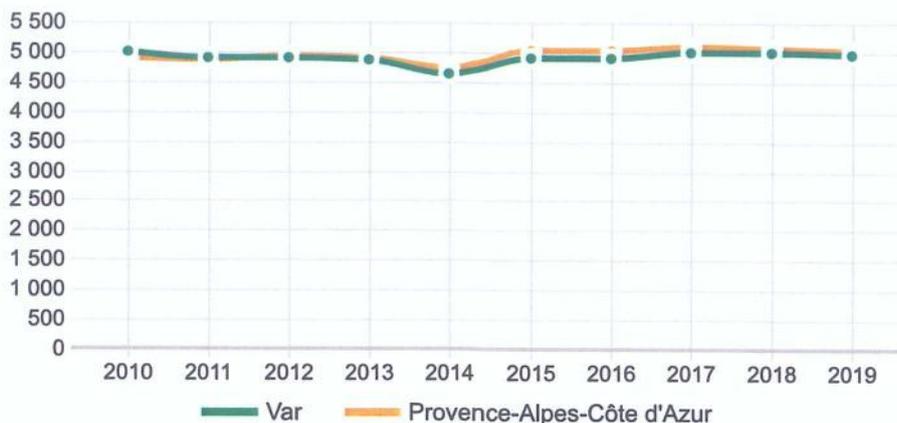
Source : FNPS - INSEE

Caractéristiques de l'activité des kinés lib. actifs sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par kiné lib. en nbre d'actes	4 961	5 018
Activité moyenne par kiné en terme de coeff.	39 959	40 377
Part d'activité lib. AMK (%)	27,9 ▲	26,8

Source : SNDS - 2019

Évolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS

Présence d'autres structures kiné

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de cabinets secondaires kiné lib.	478	1 402

Source : FNPS - 2020

Note

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

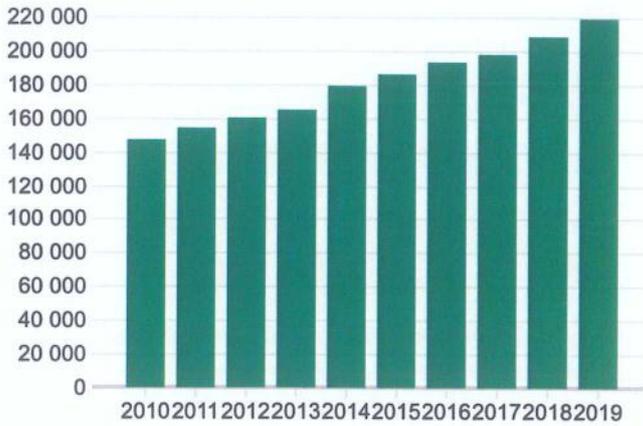
N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

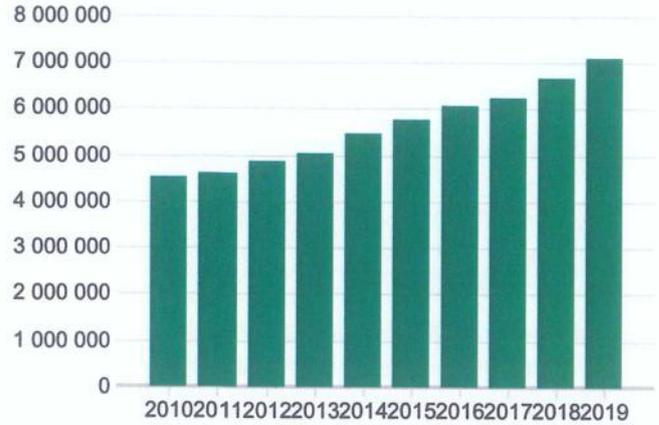
Demande de soins auprès des masseurs-kinésithérapeutes libéraux

Évolution brute du nombre de bénéficiaires  
Var



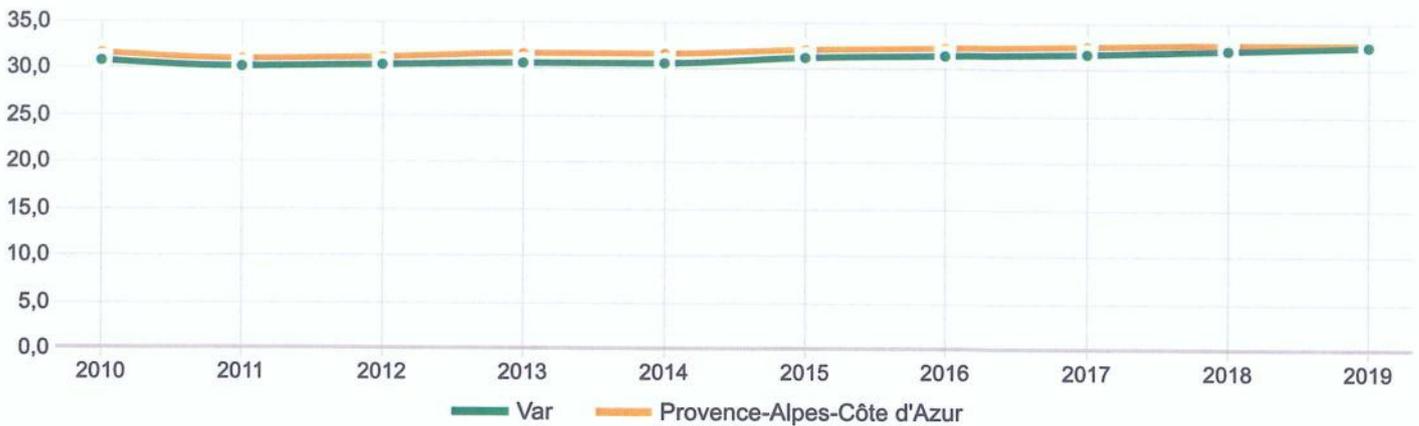
Source : SNDS

Évolution brute du nombre d'actes  
Var



Source : SNDS

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire  
Total



Source : SNDS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes kinés par bénéf.	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	32,4	32,6
Moins de 15 ans	14,6	14,2
15 à 44 ans	21,0	20,8
45 à 59 ans	28,7	28,4
60 à 74 ans	31,3	32,0
75 ans et plus	50,8	54,0

Source : SNDS - 2019

Caractéristiques de la consommation

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. AMK (%)	34,2	34,8

Source : SNDS - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

## Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Répartition des bénéficiaires d'actes kiné

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	10 597	48 494	4,9	4,8
15 à 44 ans	48 569	254 644	22,2	25,0
45 à 59 ans	48 612	234 316	22,3	23,0
60 à 74 ans	56 716	246 471	26,0	24,2
75 ans et plus	53 983	233 663	24,7	23,0
Total	218 477	1 017 588	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

Répartition de la consommation d'actes kiné

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	155 184	687 722	2,2	2,1
15 à 44 ans	1 020 770	5 296 362	14,4	16,0
45 à 59 ans	1 394 145	6 645 275	19,7	20,1
60 à 74 ans	1 774 947	7 897 223	25,0	23,8
75 ans et plus	2 742 321	12 616 188	38,7	38,1
Total	7 087 367	33 142 770	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

A partir de 2014, le nombre de bénéficiaires est accru de 5 à 8% selon les régions suite à un changement de sources de données (cf Documentation indicateurs dans la rubrique A propos / Définitions et sources).

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - CHIRURGIENS-DENTISTES

Offre de soins des chirurgiens-dentistes

Nombre total de chirurgiens-dentistes et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 40 ans	222	1 179	30,1	32,3
40 à 49 ans	136	676	18,5	18,5
50 à 54 ans	84	360	11,4	9,9
55 à 59 ans	118	578	16,0	15,8
60 ans et plus	171	822	23,2	22,5
Total	737	3 652	100,0	100,0

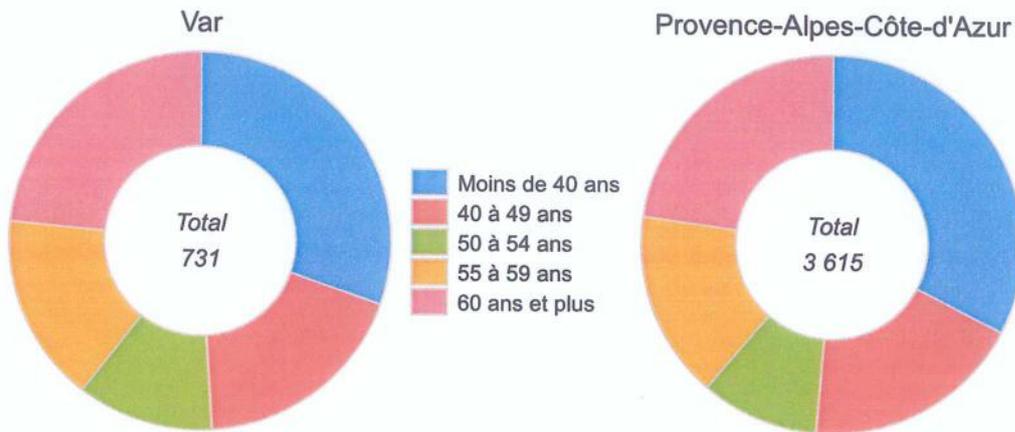
Source : FNPS - 2020

Part des femmes chir-dentistes au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	38,9	38,9
Moins de 40 ans	54,5	53,5
40 à 49 ans	44,9	42,6
50 à 54 ans	39,3	36,7
55 à 59 ans	35,6	34,3
60 ans et plus	17,5	18,2

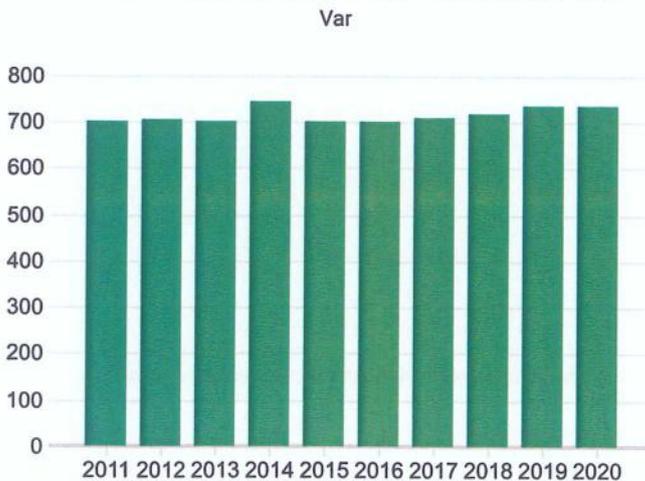
Source : SNDS - 2020

Répartition des chir-dentistes par tranche d'âge au 31/12



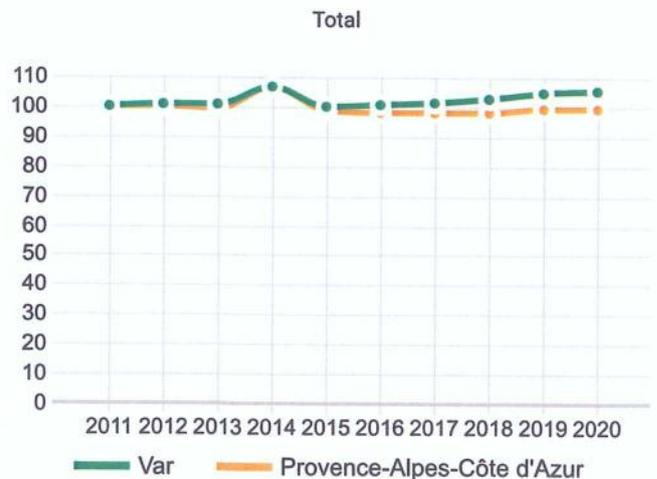
Source : FNPS - 2020

Évolution brute du nombre de chir-dentistes au 31/12



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre de chir-dentistes au 31/12



Source : FNPS

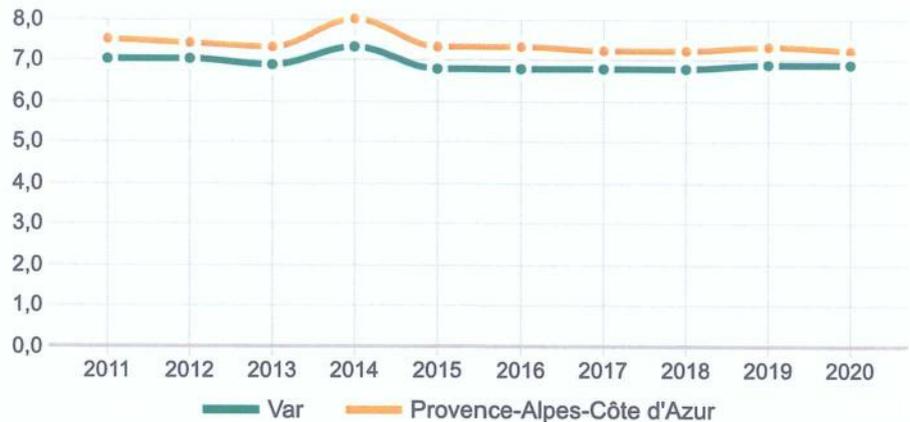
Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - CHIRURGIENS-DENTISTES

Densité de chir-dentistes au 31/12 pour 10 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité de dentistes lib. (pour 10 000 hab.)	6,9 ▼	7,2

Évolution de la densité de chirurgiens-dentistes au 31/12 pour 10 000 hab.



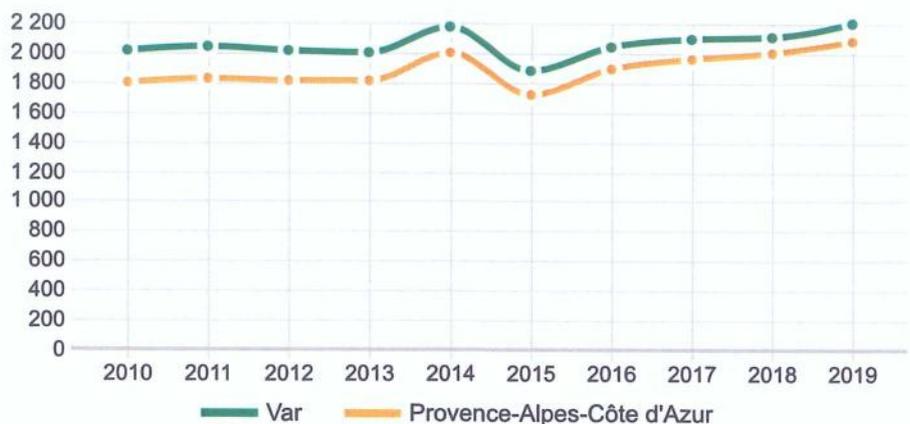
Source : FNPS - INSEE - 2020

Source : FNPS - INSEE

Caractéristiques de l'activité des dentistes libéraux actifs sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par dent. lib. en nbre d'actes	2 195 ▲	2 080
Part d'activité SPR des dent. lib. (%)	14,4 ▼	15,4

Évolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS - 2019

Source : SNDS

Présence d'autres structures

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nb de cabinets secondaires dent. lib.	34	191
Nb de CSD	13	103

Source : SNDS + FINESS - 2020

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison. N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Activité des centre de santé dentaires ou polyvalents

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre d'actes dent. (hors consult.) des CSD	100 555	867 956
Part des actes dent. réalisés (en termes de nbre) par les CSD dans l'activité (lib. + CSD)	6,6 ▼	11,3
Part des actes SPR réalisés (en termes de nbre) par les CSD (%)	8,5 ▲	6,9

Source : SNDS - 2019

CSD : centre de soins dentaires ou polyvalents

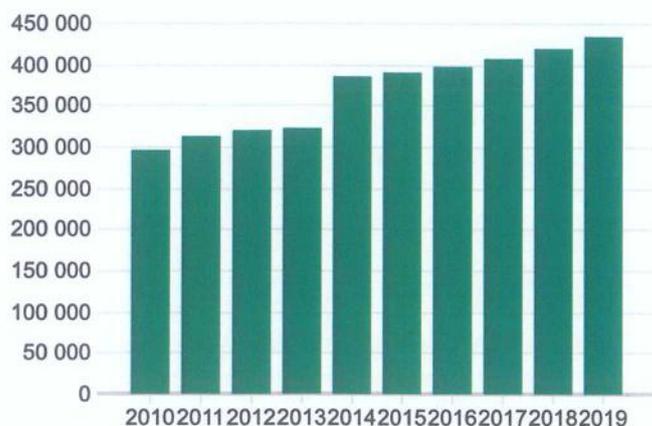
Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - CHIRURGIENS-DENTISTES

Demande de soins auprès des chirurgiens-dentistes libéraux

Évolution brute du nombre de bénéficiaires

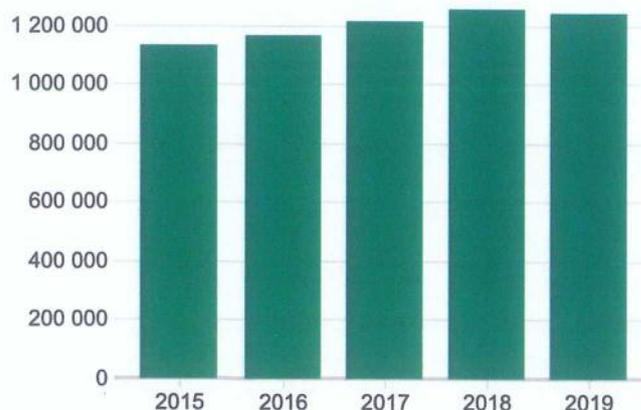
Var



Source : SNDS

Évolution brute du nombre d'actes

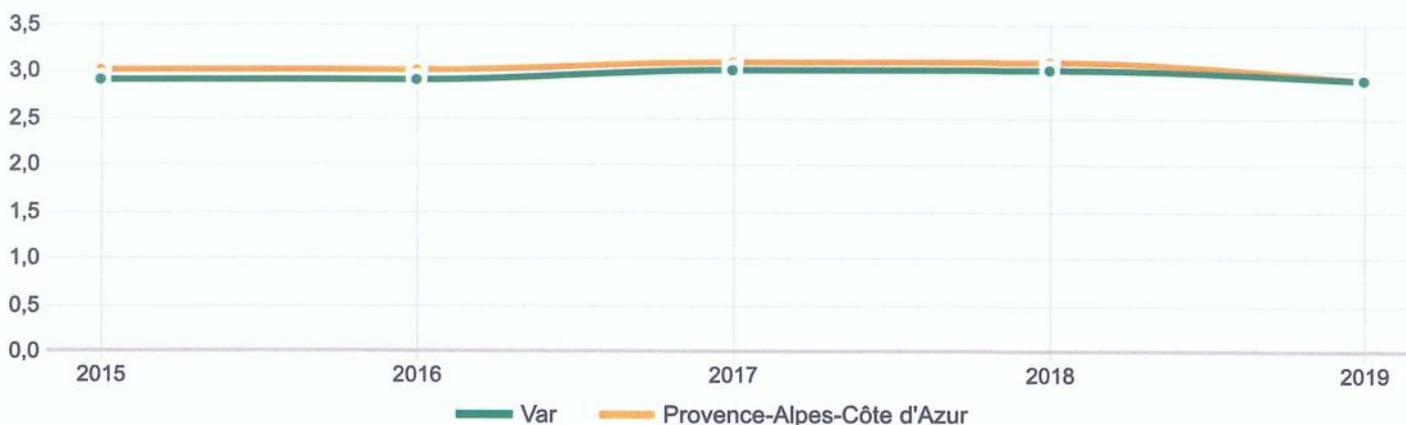
Var



Source : SNDS

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire

Total



Source : SNDS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes dent. par bénéf.	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	2,9	2,9
Moins de 15 ans	1,5	1,7
15 à 44 ans	2,8	2,9
45 à 59 ans	3,3	3,3
60 à 74 ans	3,2	3,2
75 ans et plus	3,0	3,0

Source : SNDS - 2019

Caractéristiques de la consommation

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des actes SPR dans conso (%)	5,4 ▼	5,9

Source : SNDS - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

## Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - CHIRURGIENS-DENTISTES**

Répartition des bénéficiaires d'actes dentaires

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	54 183	265 610	12,5	13,5
15 à 44 ans	135 166	670 482	31,2	34,0
45 à 59 ans	99 637	453 196	23,0	23,0
60 à 74 ans	95 235	390 807	22,0	19,8
75 ans et plus	49 084	194 510	11,3	9,9
<b>Total</b>	<b>433 305</b>	<b>1 974 605</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : SNDS - 2019

Répartition de la consommation d'actes dentaires

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	78 611	461 993	6,4	8,0
15 à 44 ans	383 288	1 959 426	31,0	33,9
45 à 59 ans	325 962	1 500 722	26,4	26,0
60 à 74 ans	302 793	1 265 228	24,5	21,9
75 ans et plus	146 129	588 897	11,8	10,2
<b>Total</b>	<b>1 236 783</b>	<b>5 776 266</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : SNDS - 2019

A partir de 2014, le nombre de bénéficiaires est accru de 5 à 8% selon les régions suite à un changement de sources de données (cf Documentation indicateurs dans la rubrique A propos / Définitions et sources).

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - ORTHOPHONISTES

Offre de soins des orthophonistes

Nombre total d'orthophonistes et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 25 ans	7	28	2,0	1,4
25 à 29 ans	44	247	12,8	12,0
30 à 39 ans	98	609	28,6	29,5
40 à 49 ans	61	445	17,8	21,5
50 à 59 ans	87	456	25,4	22,1
60 à 64 ans	29	160	8,5	7,7
65 ans et plus	16	118	4,7	5,7
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>2 066</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

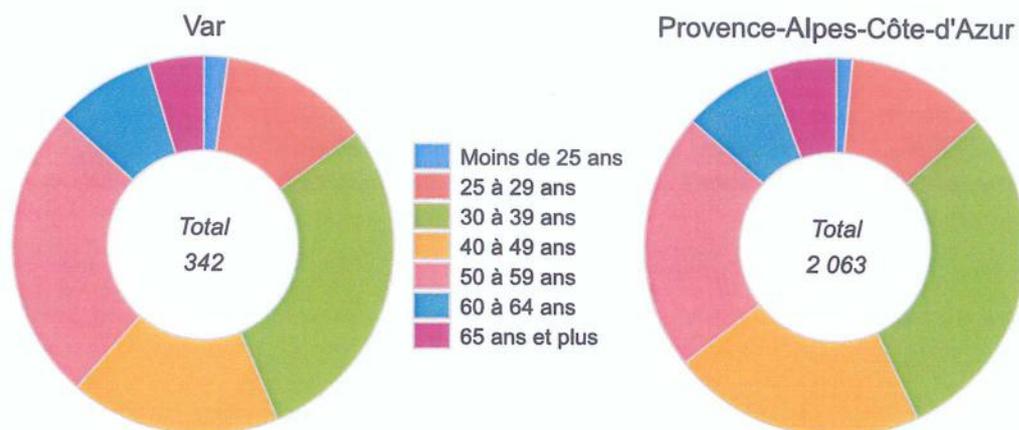
Source : FNPS - 2020

Part de femmes orthophonistes au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	96,5	96,3
Moins de 25 ans	100,0	96,4
25 à 29 ans	97,7	96,4
30 à 39 ans	98,0	96,6
40 à 49 ans	96,7	97,1
50 à 59 ans	96,6	97,4
60 à 64 ans	100,0	93,8
65 ans et plus	75,0	91,5

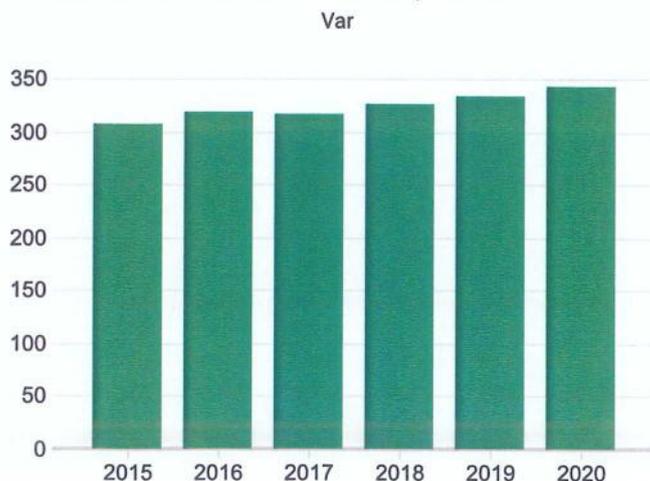
Source : FNPS - 2020

Répartition des orthophonistes par tranche d'âge au 31/12



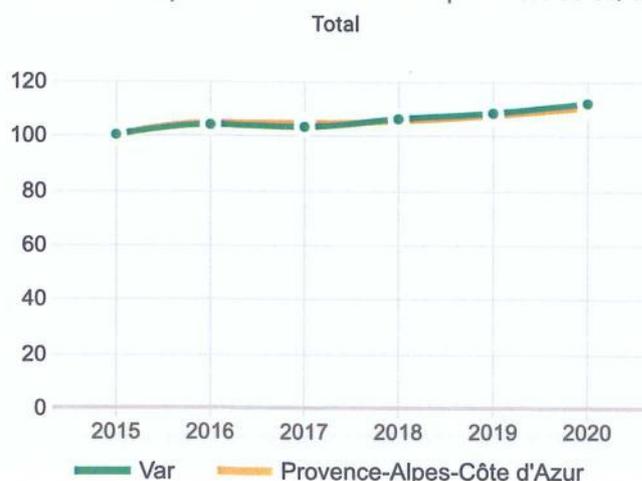
Source : FNPS - 2020

Évolution brute du nombre d'orthophonistes au 31/12



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre de orthophonistes au 31/12



Source : FNPS

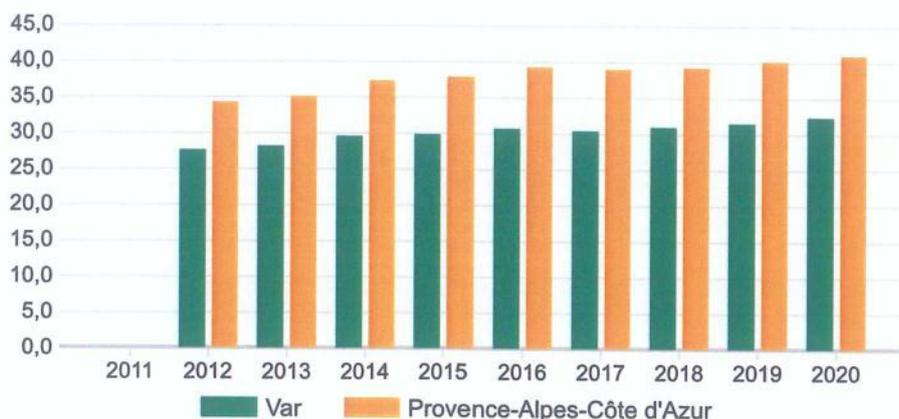
Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - ORTHOPHONISTES**

Densité d'orthophonistes au 31/12 pour 100 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité d'orthophonistes lib. (pour 100 000 hab.)	32,1 ▼	40,9

Évolution de la densité d'orthophonistes au 31/12 pour 100 000 hab.



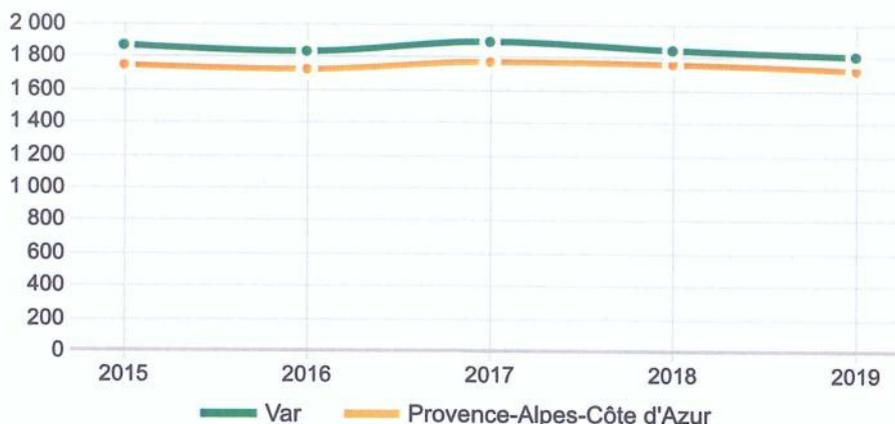
Source : FNPS - INSEE - 2020

Source : FNPS - INSEE

Caractéristiques de l'activité des orthophonistes libéraux actif sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par orthoph. lib. en nbre d'actes	1 803 ▲	1 724
Activité moyenne par orthoph. en terme de coeff.	23 567 ▲	22 811
Part déplacements dans honoraires orthoph. lib. (%)	0,9	0,9

Évolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS - 2019

Source : SNDS

Présence d'autres professionnels ou structures

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de cabinets secondaires orthoph. lib.	28	84
Nbre d'UNV	2	7
Nbre de pédiatres lib. au 31/12	50	303
Nbre d'ORL lib. au 31/12	52	252
Nbre de neurologues lib. au 31/12	16	115
Nbre d'orthoph. salariés	58	334

Note

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

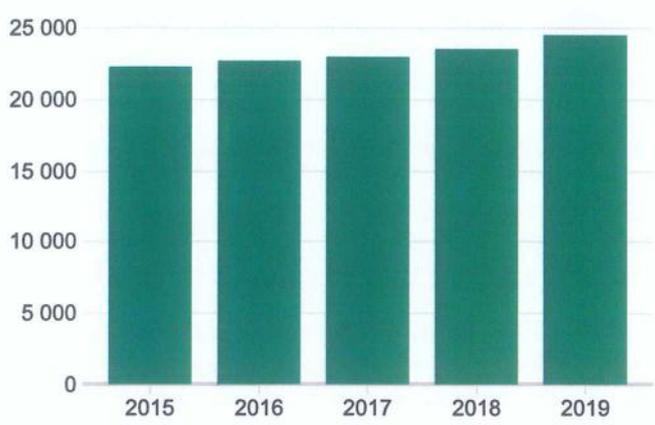
Source : FNPS + ARS + ADELI au 01/01/N+1 - 2020

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - ORTHOPHONISTES

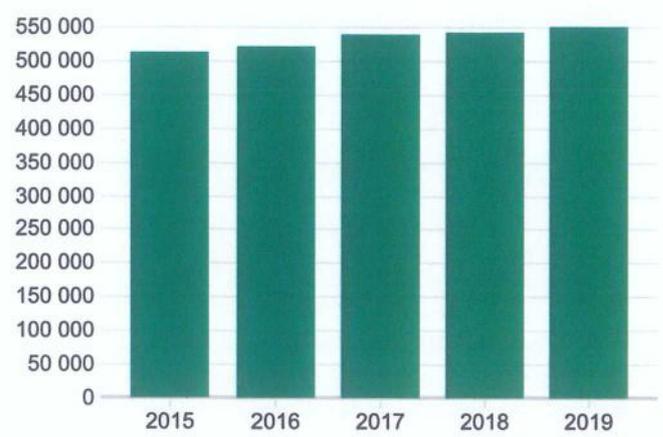
Demande de soins auprès des orthophonistes libéraux

Évolution brute du nombre de bénéficiaires  
Var



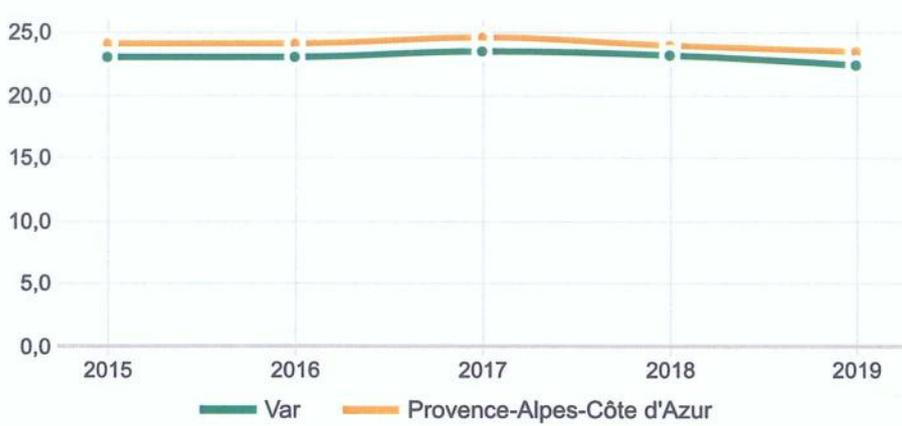
Source : SNDS

Évolution brute du nombre d'actes  
Var



Source : SNDS

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire  
Total



Source : SNDS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes orthoph. par bénéf	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	22,4	23,4
Moins de 3 ans	5,4	8,7
3 à 5 ans	18,9	20,2
6 à 10 ans	24,1	24,6
11 à 17 ans	20,4	20,6
18 à 39 ans	17,5	18,5
40 à 59 ans	26,2	27,0
60 à 74 ans	28,0	28,6
75 ans et plus	23,4	25,8

Source : SNDS - 2019

## Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - ORTHOPHONISTES**

## Répartition des bénéficiaires d'actes d'orthophonie

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 3 ans	367	999	1,5	0,7
3 à 5 ans	2 651	14 054	10,8	10,5
6 à 10 ans	9 350	48 687	38,2	36,4
11 à 17 ans	5 408	30 268	22,1	22,6
18 à 39 ans	920	5 372	3,8	4,0
40 à 59 ans	914	4 844	3,7	3,6
60 à 74 ans	1 476	7 695	6,0	5,8
75 ans et plus	3 388	21 816	13,8	16,3
Total	24 474	133 735	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

## Répartition de la consommation d'actes d'orthophonie

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 3 ans	1 994	8 715	0,4	0,3
3 à 5 ans	50 128	283 247	9,1	9,1
6 à 10 ans	225 333	1 195 692	41,1	38,3
11 à 17 ans	110 572	624 330	20,2	20,0
18 à 39 ans	16 080	99 382	2,9	3,2
40 à 59 ans	23 925	130 738	4,4	4,2
60 à 74 ans	41 265	219 982	7,5	7,0
75 ans et plus	79 378	563 355	14,5	18,0
Total	548 675	3 125 441	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

Offre de soins des sages-femmes

Répartition des sages-femmes par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 30 ans	14	76	10,9	13,5
30 à 39 ans	45	213	34,9	37,8
40 à 49 ans	28	121	21,7	21,5
50 à 54 ans	14	53	10,9	9,4
55 à 59 ans	18	51	14,0	9,0
60 ans et plus	10	49	7,8	8,7
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>564</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

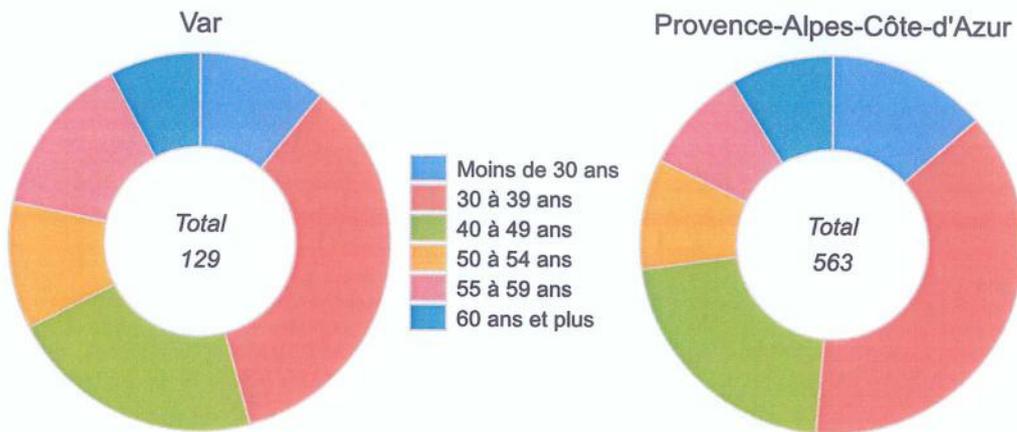
Source : FNPS - 2020

Part de femmes sages-femmes au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	96,9	97,9
Moins de 30 ans	100,0	100,0
30 à 39 ans	95,6	95,8
40 à 49 ans	92,9	98,3
50 à 54 ans	100,0	100,0
55 à 59 ans	100,0	98,0
60 ans et plus	100,0	100,0

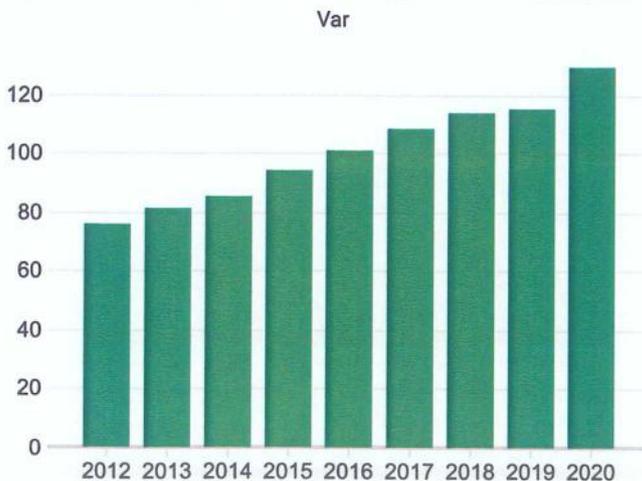
Source : FNPS - 2020

Répartition des sages-femmes par tranche d'âge au 31/12



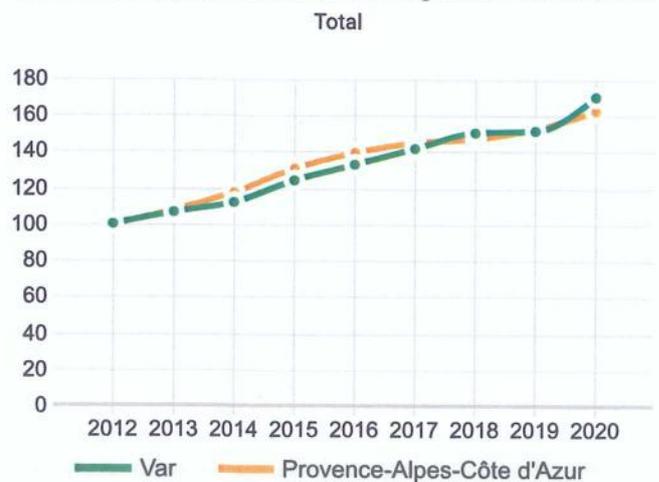
Source : FNPS - 2020

Evolution brute du nombre de sages-femmes au 31/12



Source : FNPS

Evolution comparée du nombre de sages-femmes au 31/12



Source : FNPS

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - SAGES-FEMMES

Densité de sages-femmes au 31/12 pour 10 000 hab.

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité de sages-femmes lib. (pour 10 000 fem.)	N/A	N/A

Source : FNPS - INSEE - 2020

Evolution de la densité de sages-femmes au 31/12 pour 10 000 hab.



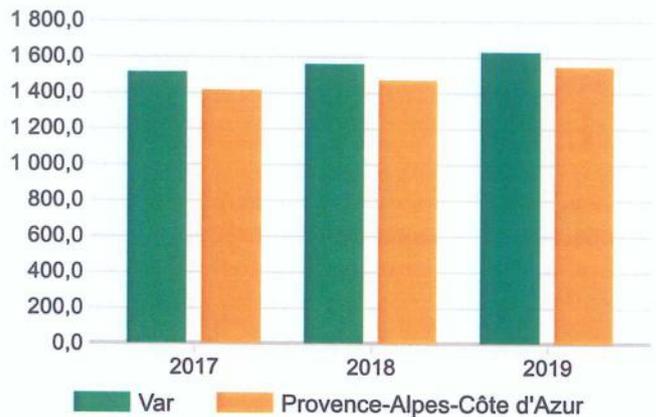
Source : FNPS - INSEE

Activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Activité moyenne par sage-femme en nbre d'actes	1 627,0 ▲	1 542,7
Moyenne des coeff. d'actes SF par sage-femme lib.	11 465,0	11 679,7

Source : SNDS - 2019

Evolution de l'activité moyenne par professionnel actif sur l'année complète



Source : SNDS

Caractéristiques de l'activité

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des consultations de sages-femmes lib. (%)	18,4 ▲	18,0
Part des visites de sages-femmes lib. (%)	1,9 ▼	2,0
Part des actes SF de sages-femmes lib. (%)	66,3 ▼	68,1
dont Part des préparations à l'accouchement (%)	1,4 ▲	1,2
Part déplacements dans honoraires sages-femmes lib. (%)	0,0	0,0

Source : SNDS - 2019

Présence d'autres professionnels ou structures

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de cabinets secondaires sages-femmes lib.	5	43
Nbre de généralistes lib. au 31/12	1 102	5 484
Nbre de gynécologues obstétriciens lib. au 31/12	56	402
Nbre de pédiatres lib. au 31/12	50	303

Source : FNPS + SNDS - 2020

Note

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

## PORTRAIT 2019 - SAGES-FEMMES

## Demande de soins auprès des sages-femmes

## Répartition des bénéficiaires d'actes de sages-femmes

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
moins de 14 ans	830	4 691	3,4	4,2
14 à 19 ans	781	2 773	3,2	2,5
20 à 29 ans	7 942	34 384	32,1	31,1
30 à 39 ans	10 683	51 260	43,2	46,4
40 à 49 ans	2 269	10 033	9,2	9,1
50 ans et plus	2 247	7 434	9,1	6,7
Total	24 752	110 575	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

## Répartition de la consommation d'actes de sages-femmes

	Nombre		%	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
moins de 14 ans	1 266	7 498	0,7	0,9
14 à 19 ans	1 839	6 416	1,0	0,8
20 à 29 ans	63 709	253 881	33,6	30,8
30 à 39 ans	93 407	431 037	49,3	52,3
40 à 49 ans	13 323	61 765	7,0	7,5
50 ans et plus	16 002	63 263	8,4	7,7
Total	189 546	823 860	100,0	100,0

Source : SNDS - 2019

## Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes de sages-femmes par bénéf.	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	8	7
moins de 14 ans	2	2
14 à 19 ans	2	2
20 à 29 ans	8	7
30 à 39 ans	9	8
40 à 49 ans	6	6
50 ans et plus	7	9

Source : SNDS - 2019

## Caractéristiques de la consommation

	Part de bénéf de consultations de sages-femmes (%)		Part des bénéf d'actes SF (%)	
	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Total	60,6	57,5	57,0	62,8
moins de 14 ans	88,2	85,4	3,6	2,4
14 à 19 ans	72,2	69,0	14,3	16,9
20 à 29 ans	57,7	55,2	62,0	67,2
30 à 39 ans	56,2	53,1	67,1	73,2
40 à 49 ans	67,3	62,6	43,0	51,4
50 ans et plus	70,8	69,8	40,2	41,3

Source : SNDS - 2019

N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - SAGES-FEMMES

Consommation d'actes de contraception par spécialité d'exécutant

Contraception



Source : SNDS - 2019

Consommation de frottis par spécialité d'exécutant

Frottis



Source : SNDS - 2019

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - SAGES-FEMMES

Consommation d'échographies obstétricales par spécialité d'exécutant

Echographie obstétricale



Source : SNDS - 2019

Consommation d'échographies gynécologiques par spécialité d'exécutant

Echographie gynécologique



Source : SNDS - 2019

Accès aux soins de premier recours

Les données affichées ci-dessous concernent le nombre de bénéficiaires ayant fait l'objet d'au moins un remboursement de la prestation.

Omnipraticiens

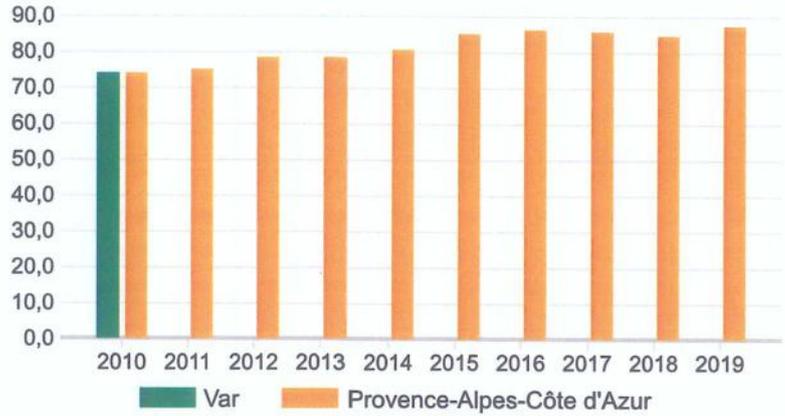
Bénéficiaires des omnipraticiens

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéficiaires dans la population (%)	N/A Secret stat.	87,4

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Évolution de la part de bénéficiaires d'omnipraticiens dans la population



Source : SNDS - INSEE

Infirmiers

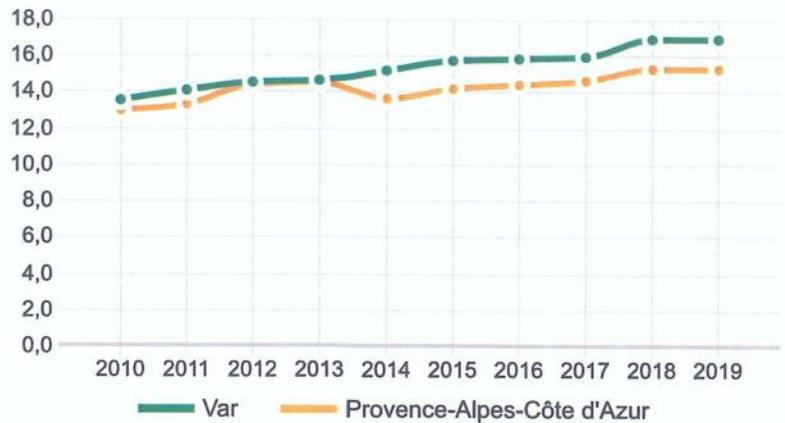
Bénéficiaires des infirmiers

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. inf. dans pop (%)	16,9 ▲	15,3

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Évolution de la part de bénéficiaires d'infirmiers dans la population



Source : SNDS - INSEE

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

PORTRAIT 2019 - ACCÈS AUX SOINS

Masseurs-kinésithérapeutes

Bénéficiaires des masseurs-kinésithérapeutes

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. kiné dans pop (%)	20,6	20,2

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Évolution de la part de bénéficiaires de kinés dans la population



Source : SNDS - INSEE

Chirurgiens-dentistes

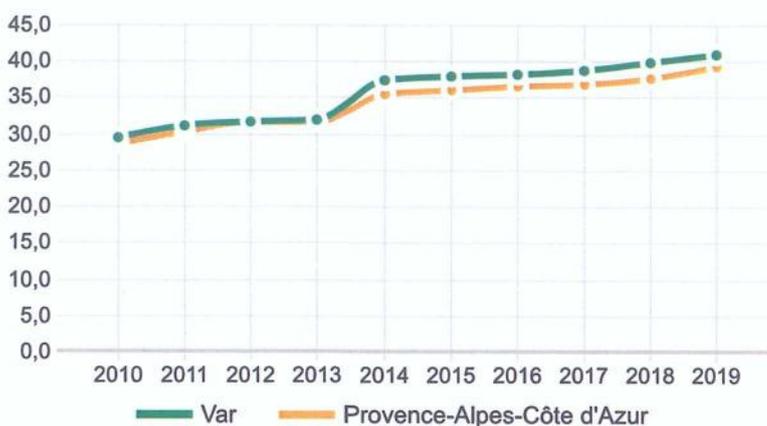
Bénéficiaires des chirurgiens-dentistes

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. dent dans pop (%)	40,9 ▲	39,2

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Évolution de la part de bénéficiaires de dentistes dans la population



Source : SNDS - INSEE

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - ACCÈS AUX SOINS**

**Orthophonistes**

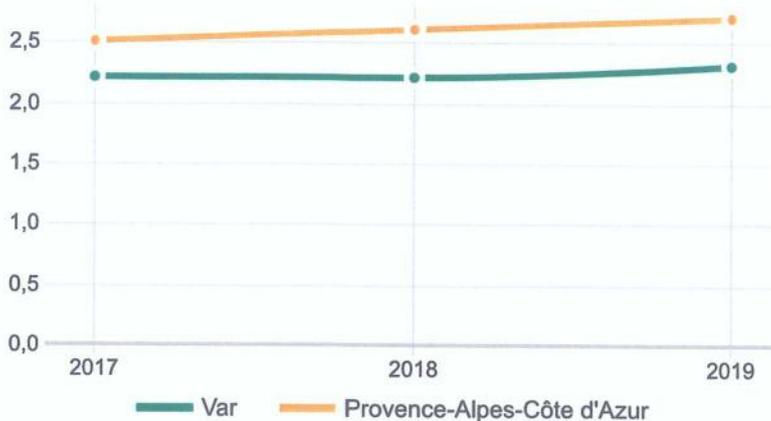
Bénéficiaires des orthophonistes

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. orthoph. dans pop (%)	2,3 ▼	2,7

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Évolution de la part de bénéficiaires d'orthophonistes dans la population



Source : SNDS - INSEE

**Sages-femmes**

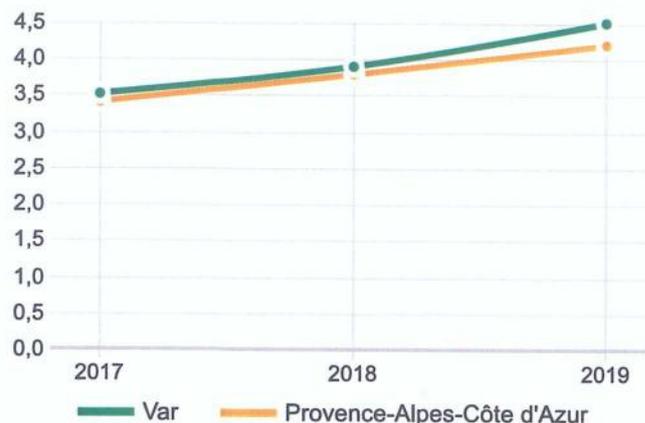
Bénéficiaires des sages-femmes

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Part des bénéf. de sages-femmes dans pop femmes (%)	4,5 ▲	4,2

Source : SNDS - INSEE - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Evolution de la part de bénéficiaires de sages-femmes dans la population féminine



Source : SNDS - INSEE

∇/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

Zone d'étude Var (département), comparée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)

**PORTRAIT 2019 - ACCÈS AUX SOINS**

accès aux autres soins

**Recours aux autres soins**

Nombre de bénéficiaires par type de soins

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Biologie médicale	577 757	2 701 185
ODF	37 854	180 117
Pharmacie	N/A Secret stat.	4 441 032
Spécialistes	478 851	2 325 239

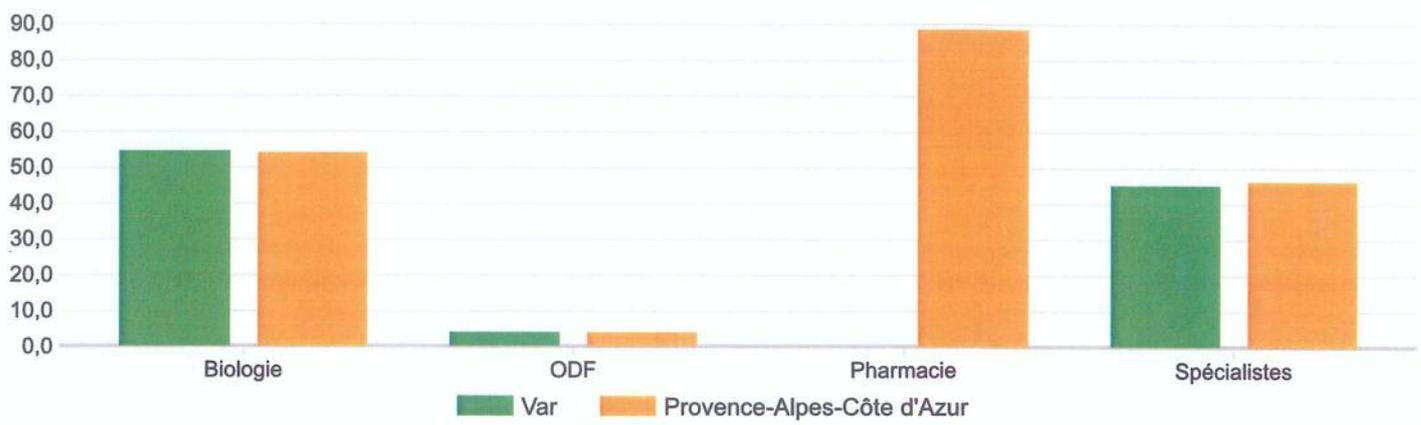
Source : SNDS - 2019

Part des bénéficiaires de chaque catégorie de soins dans la population

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Biologie médicale (%)	54,6	53,7
ODF (%)	3,6	3,6
Pharmacie (%)	N/A Secret stat.	88,3
Spécialistes (%)	45,2 ▼	46,2

Source : SNDS - 2019

Part des consommateurs dans la population



Source : SNDS - 2019

**Affections longue durée (ALD)**

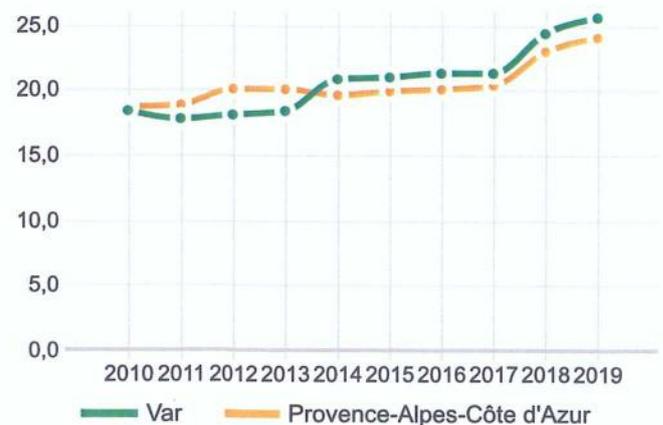
Bénéficiaires en ALD

Indicateurs	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nbre de bénéf. en ALD	270 846	1 207 660
Part des bénéf. en ALD dans la pop	25,6 ▲	24,0

Source : SNDS - 2019

Une flèche verte indique une valeur supérieure à la valeur de la zone de comparaison. Une rouge, une valeur inférieure à celle de la zone de comparaison.

Evolution de la répartition des bénéficiaires en ALD



Source : SNDS

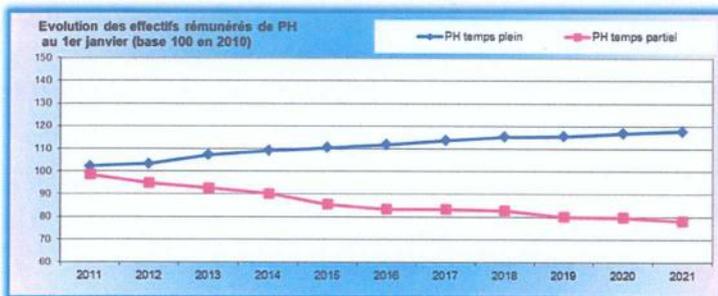
Les données affichées ci-dessus concernent le nombre de bénéficiaires ayant fait l'objet d'au moins un remboursement de la prestation. N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires).

## *2 - Eléments statistiques praticiens hospitaliers au 1° janvier 2021*

Les statistiques présentées ci-dessous sont établies à partir des bases de données issues de l'outil de gestion des praticiens hospitaliers (dénommé SIGMED), outil utilisé quotidiennement par le CNG. Les bases de données évoluent naturellement au même rythme et afin de pouvoir établir une comparaison d'année en année, ces statistiques sont extraites d'une photographie de la base au 01/01 de chaque année. Cet état de fait peut introduire des interprétations dans les résultats et nécessiter une étude complémentaire spécifique au besoin.

## 1. Augmentation des PH de 10,4 % entre 2011 et 2021, avec un taux moyen annuel de 1%

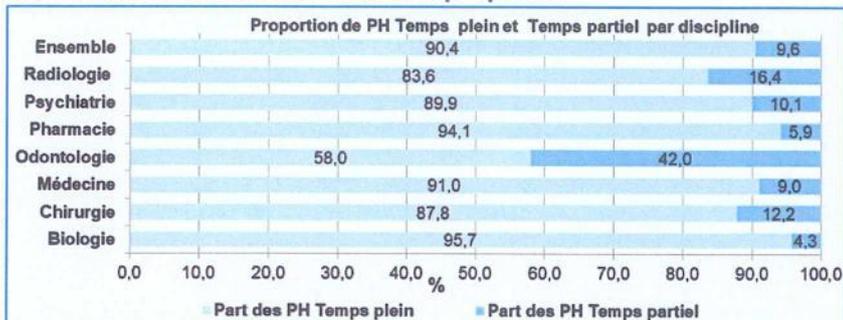
Le CNG dénombre **45 127 praticiens hospitaliers (PH) en exercice au 1er janvier 2021**. En 10 ans, l'effectif des PH temps plein a progressé de 15,2 %, avec un taux moyen de croissance annuelle de 1,4 %, alors que les PH temps partiel ont diminué de 20,8 %, avec un taux moyen annuel de - 2,3 %.



STATUT	Année 2011	Année 2021	Evolution 2011-2021		Evolution moyenne annuelle (en %)
			En effectif	En %	
PH temps plein	35 427	40 813	5 386	15,2	1,4
PH temps partiel	5 445	4 314	-1 131	-20,8	-2,3
Ensemble des PH	40 872	45 127	4 255	10,4	1,0

## 2. Au 1er janvier 2021, un exercice des PH à temps plein dominant quelle que soit la discipline.

90,4 % des PH sont des PH temps plein.



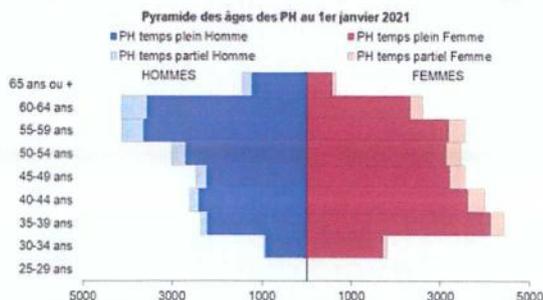
A l'exception de l'odontologie (58,0 %), les proportions de PH temps plein selon les disciplines restent élevées.

Elles varient de 83,6 % pour la radiologie à 95,7 % en biologie. La pharmacie polyvalente et hospitalière affiche également une proportion de PH temps plein très élevée, soit 94,1 %

## 3. Plus d'un tiers des PH (33,9 %) exercent en CHU/CHR, plus de la moitié exercent une spécialité médicale.

- 34,1 % PH temps plein exercent en CHU/CHR, 31,8 % des PH temps partiel.
- 52,8 % des PH temps plein exercent en médecine (53,6 % en CHU/CHR), 52,2 % des PH temps partiel (53,1 % en CHU/CHR).

## 4. La part des femmes PH poursuit sa progression en 2021 et les âges moyens restent stables.

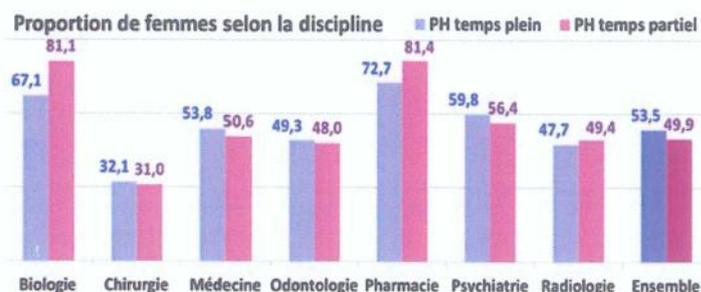
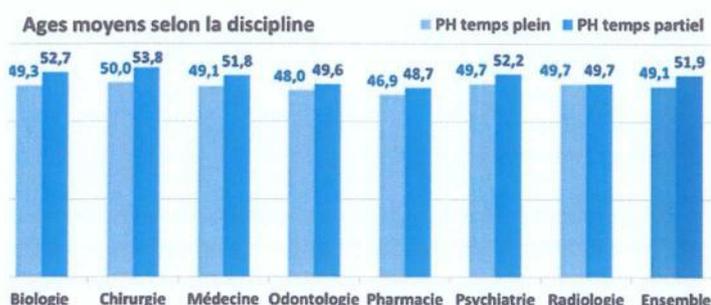


Part des femmes : 53,5 % (+ 0,7 point) chez les PH temps plein et 49,9 % (+ 0,7 point) chez les PH temps partiel.

Age moyen des PH Temps plein : 49,1 ans avec pour les femmes un âge inférieur de 3,8 ans à celui des hommes (47,3 ans, contre 51,1 ans).

Age moyen des PH Temps partiel : 51,9 ans avec les hommes également plus âgés (54,5 ans, contre 49,2 ans).

- ✓ **La proportion de femmes selon les disciplines varie** : de 32,1 % pour la chirurgie à 72,7 % pour la pharmacie chez les **PH temps plein** et de 31,0 % à 81,4 % pour les mêmes disciplines chez les **PH temps partiel**.
- ✓ **Concernant les âges moyens**, les plus jeunes concernent la pharmacie (46,9 ans), les plus âgés (50,0 ans) la chirurgie pour les PH temps plein et chez les PH temps partiels, de 48,7 ans à 53,8 ans pour les mêmes disciplines.

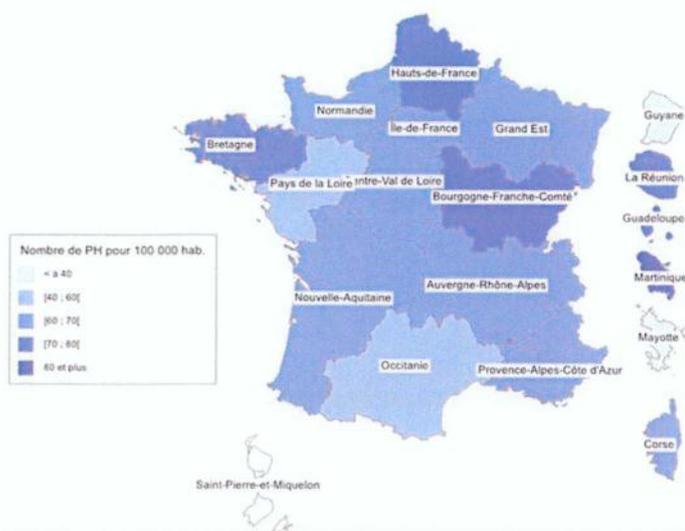


**5. Une prépondérance de PH hommes aux 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> échelons (49,8 % temps plein, 55,5% temps partiel).**

La part des PH entre les 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> échelons est de 55,8 % des femmes (21,1 % au 10<sup>ème</sup> échelon) contre 67,7 % des hommes (34,5 % au 10<sup>ème</sup> échelon) chez les PH temps plein. Chez les PH temps partiel, elle atteint 59,0 % des femmes (18,2 % au 10<sup>ème</sup> échelon) contre 77,6 % des hommes (37,1 % au 10<sup>ème</sup> échelon).

**6. Une densité médicale de 339,4 médecins pour 100 000 habitants (ensemble des praticiens), dont 66,9 PH pour 100 000 habitants.**

Densité des PH au 01/01/2021



**Régions les plus dotées en PH :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, **10 régions** connaissent une densité supérieure à celle observée au niveau national : La Martinique avec 82,8 PH pour 100 000 habitants (80,7 en 2020), les Hauts-de-France (74,3, -0,5), la Réunion (73,9, + 4,8), la Bourgogne-Franche-Comté (72,9, + 0,7) et la Bretagne (72,8, +0,1).

**Régions les moins dotées en PH :**

Les plus faibles densités sont observées dans les Pays de la Loire (57,8, +0,7 PH pour 100 000 habitants), l'Occitanie (58,5, -1,2), le Centre-Val de Loire (63,3, -0,5), Mayotte (38,8, -1,9) ou encore en Guyane (27,5, -3,8).

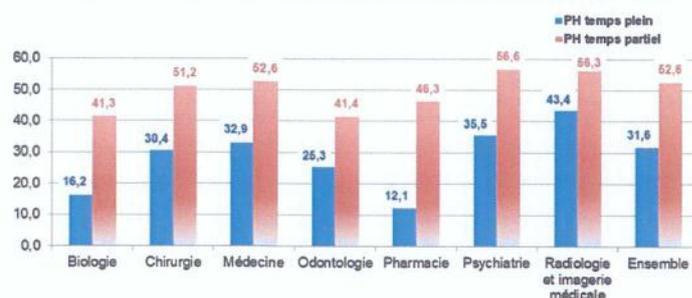
## 7. Des taux de vacance statutaire des PH temps plein et temps partiel toujours élevés.

Le **taux de vacance statutaire\*** pour les **PH temps plein** atteint 31,6 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (30,3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2020). Seule, la Réunion enregistre une diminution (- 2,8 points). **S'agissant des PH temps partiel**, le taux de vacance poursuit également sa progression, il atteint 52,6 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021, contre 50,4 % en 2020. Deux régions enregistrent une diminution, la Corse (- 4,1 points) et la Martinique (-1,9 point).

(\*) **Avertissement** : Ces données sont à utiliser avec précaution. Elles sont non seulement une photographie à un moment donné, le nombre de postes vacants variant de façon importante selon le moment où la statistique est produite, mais dépendent aussi fortement de la mise à jour des postes existants dans SIGMED. De plus, les postes vacants peuvent être occupés par des praticiens contractuels. Le taux de vacance statutaire n'est donc pas le taux de vacance réel.

Le **taux de vacance statutaire** le plus élevé chez les PH temps plein est relevé en **radiologie et imagerie médicale** (43,4 %), tandis que le plus faible concerne la **pharmacie** (12,1 %).

La **psychiatrie** et la **radiologie** connaissent les taux de vacance statutaire les plus forts chez les PH temps partiel (respectivement 56,6 % et 56,3 %).



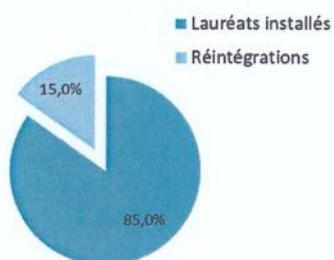
## 8. Entrées et sorties du corps des PH au cours des six dernières années

Le solde net (entrées-sorties) des emplois des PH est positif sur la période. On note toutefois un solde négatif pour les PH temps partiel en 2020 (-18 PH) mais ces dernières données restent à consolider.

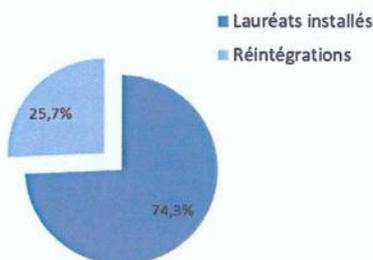
Motifs	PH temps plein						PH temps partiel						Ensemble des PH					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Entrées	2 628	2 781	2 873	2 894	2 916	2 812	318	300	291	309	280	245	2 946	3 081	3 164	3 203	3 196	3 057
Sorties	1 441	1 363	1 446	1 575	1 451	1 478	253	234	285	293	244	263	1 694	1 597	1 731	1 868	1 695	1 741
Solde des entrées-sorties	1 187	1 418	1 427	1 319	1 465	1 334	65	66	6	16	36	-18	1 252	1 484	1 433	1 335	1 501	1 316

## Evolution des entrées et des âges moyens à l'entrée dans le corps de PH

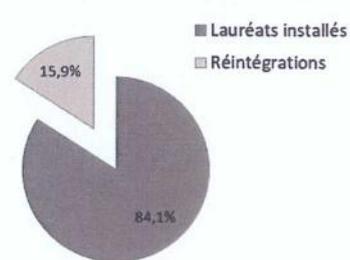
Mode d'entrées PH temps plein



Mode d'entrées PH temps partiel



Mode d'entrées ensemble des PH



En 2020, le nombre d'entrées tous statuts confondus est de 2 571 PH. Les réintégrations représentent 15,9 % des entrées dans le corps des PH et atteint 25,7 % des entrées chez les PH temps plein.

L'âge moyen des lauréats nommés et installés rajeunit ces dernières années, alors qu'il était de 38,0 ans en 2015, il est de 36,6 ans en 2020. Les différences d'âge sont d'autant plus significatives pour les lauréats PH temps partiel entre 2019-2020 mais également entre 2015 et 2020.

Statut des Praticiens Hospitaliers	Lauréats installés													
	2015		2016		2017		2018		2019		2020		Evolution 2019 - 2020	
	Nombre	Age moyen (ans)	Nombre	Age moyen (ans)	Nombre	Age moyen (ans)	Nombre	Age moyen (ans)	Nombre	Age moyen (ans)	Nombre	Age moyen (ans)	%	Différence à l'âge (ans)
PH temps plein	2 358	37,6	2 461	37,6	2 510	37	2 535	36,9	2 485	36,8	2 389	36,5	-3,9	-0,3
PH temps partiel	272	41,5	258	40,9	256	40,1	244	41,2	222	40,2	182	38,9	-18	-1,2
Ensemble des PH	2 630	38	2 719	37,9	2 766	37,3	2 779	37,3	2 707	37,1	2 571	36,6	-5	-0,4

### Evolution des sorties dans le corps de PH temps plein en 2020

Les sorties définitives du corps des **PH temps plein** s'établissent à 1 478 (+ 27 PH) en 2020, soit une légère augmentation de 1,9 % depuis 2019. Ces sorties représentent 3,6 % de l'effectif des praticiens hospitaliers en fonction au 1er janvier 2020.

**Les départs à la retraite** représentent 67,8 % des sorties définitives du corps des **PH temps plein**, (68,2% en 2019, -0,4 point). Leur part varie sensiblement d'une discipline à une autre : le minimum concerne la chirurgie (59,0 %), le maximum revient à l'anesthésie et réanimation (84,8 %).

**L'âge moyen** de départ à la retraite des PH toutes disciplines confondues est de 65,5 ans (65,3 ans en 2019). Il varie selon les disciplines, de 64,4 ans pour la pharmacie à 66,1 ans pour la Chirurgie (dont odontologie).

Motifs de sortie	Anesthésie-réanimation	Biologie	Chirurgie (dont odontologie)	Médecine	Pharmacie	Psychiatrie	Radiologie et imagerie médicale	Ensemble	%
Décès	3	5	5	34	2	12	2	63	4,3
Démissions	12	1	26	126	1	24	9	199	13,5
Licenciements						1		1	0,1
Mises à la retraite	173	42	118	424	38	165	42	1002	67,8
Radiations	15	13	51	112	2	11	8	212	14,3
Révocation	1							1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>204</b>	<b>61</b>	<b>200</b>	<b>696</b>	<b>43</b>	<b>213</b>	<b>61</b>	<b>1478</b>	<b>100</b>
<b>%</b>	<b>13,8</b>	<b>4,1</b>	<b>13,5</b>	<b>47,1</b>	<b>2,9</b>	<b>14,4</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>	
Effectifs au 01/01/20	3 492	1 950	4 980	24 774	2 571	4 740	1 374	40 518	
Taux de sorties (en %)	5,8	3,1	4	2,8	1,7	4,5	4,4	3,6	
Taux de départ à la retraite (en %)	5	2,2	2,4	1,7	1,5	3,5	3,1	2,5	
Âge moyen de départ à la retraite	65,3	64,6	66,1	65,5	64,4	65,9	65	65,5	

- ✓ **Les démissions** constituent le deuxième motif de sortie définitive des **PH temps plein**. Leur part est en diminution de 3,3 points par rapport à 2019 (13,5 % en 2020, contre 16,8 % en 2019).
- ✓ La part **des radiations** chez les **PH temps plein** augmente de 2,9 points en 2020 (14,3 % contre 11,4 % en 2019). Elles concernent plus particulièrement la chirurgie (25,5 %, +3,7 points) et la biologie (21,3 %, + 8,3 points).

### Evolution des sorties dans le corps de PH temps partiel en 2020

Les sorties définitives du corps des **PH temps partiel** s'établissent à 263 PH (244 en 2019) soit 6,0 % de l'effectif en fonction au 1er janvier 2020.

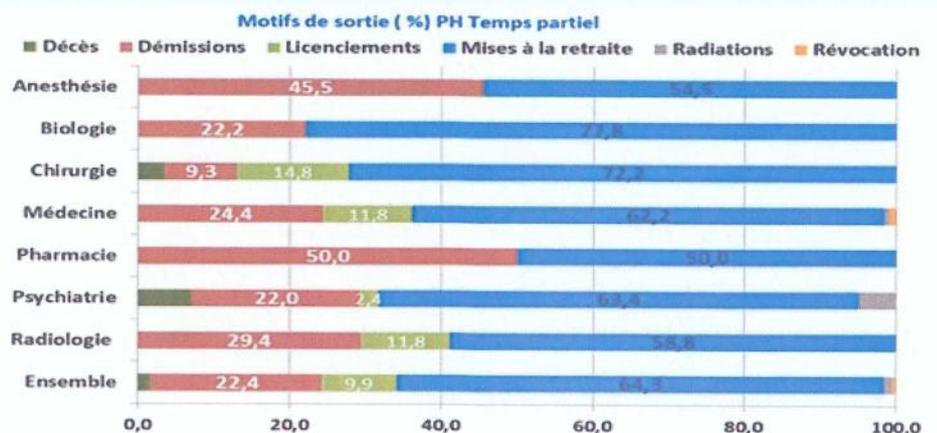
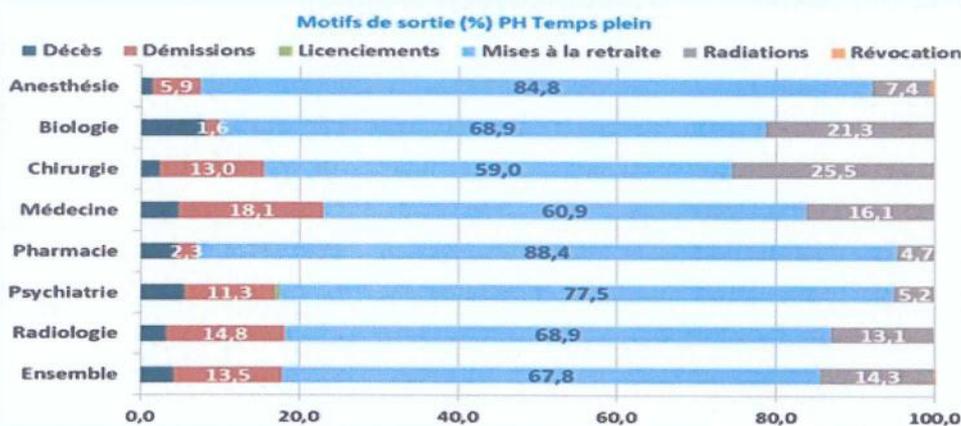
**Les départs à la retraite** représentent toujours le principal motif de sorties définitives, la part reste stable depuis 2019. Sont concernés 169 PH en 2020, soit 64,3 % de l'ensemble des **PH temps partiel**.

**L'âge moyen** de départ à la retraite des PH toutes disciplines confondues est de 65,5 ans (65,4 ans en 2019, 65,0 ans en 2018).

La démission est la deuxième cause de sorties définitives également pour les **PH temps partiel**. La part des démissions est de 22,4 % en 2020 contre 21,7 % en 2019 et 26,4 % en 2018.

Motifs de sortie	Anesthésie-réanimation	Biologie	Chirurgie (dont odontologie)	Médecine	Pharmacie	Psychiatrie	Radiologie et imagerie médicale	Ensemble	%
Décès			2			3		5	1,9
Démissions	5	2	5	31	2	9	5	59	22,4
Licenciements			8	15		1	2	26	9,9
Mises à la retraite	6	7	39	79	2	26	10	169	64,3
Radiations				1		2		3	1,1
Révocation				1				1	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>127</b>	<b>4</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>263</b>	<b>100</b>
%	4,2	3,4	20,5	48,3	1,5	15,6	6,5	100	
Effectifs au 01/01/20	203	96	724	2 498	168	551	270	4 404	
Taux de sorties (en %)	5,4	9,4	7,5	5,1	2,4	7,4	6,3	6,0	
Taux de départ à la retraite (%)	3	7,3	5,4	3,2	1,2	4,7	3,7	3,8	
Âge moyen départ à la retraite	65	63,7	65,9	65,5	63,5	65,5	65,6	65,5	

### Motifs de sorties de corps en 2020 selon la discipline



- ✓ **Départs à la retraite** : La pharmacie (88,4%) et l'anesthésie (84,8,%) restent les disciplines les plus impactées pour les PH temps plein. La biologie (77,8%) et la chirurgie (72,2%) pour les PH temps partiel.
- ✓ **Démissions** : L'anesthésie (45,5%) et la pharmacie (50,0%) pour les PH temps partiel, la médecine (18,1%) et la radiologie (14,8%) pour les PH temps plein.

# CONCLUSIONS

---



*Cette étude très complète met en avant toutes les lacunes en terme d'offre de santé dans le Var ainsi que les disparités selon notre emplacement géographique. On y retrouve évidemment des similitudes avec d'autres régions françaises mais aussi des particularismes locaux.*

*Le microcosme varois reflétant les tendances du macrocosme français : véritable désertification en ruralité mais aussi appauvrissement de l'offre de soins avec vieillissement des praticiens difficiles à remplacer en zone urbaine. Cette situation étant aggravée par le vieillissement de la population notamment dans certaines régions côtières, grand pourvoyeur de consommation en terme de soins.*

*On assiste même à la disparition de quelques spécialités dans certaines villes : ophtalmologie, dermatologie, psychiatrie par exemple.*

*Partout, les élus ont pris conscience de ces enjeux de santé essentiels pour aujourd'hui et encore plus pour demain.*

*Accompagnés par les pouvoirs publics, ils s'impliquent fortement dans la mise en œuvre de solutions aux côtés du corps médical.*

*Bien évidemment, des solutions existent, nécessitant beaucoup d'engagement et d'investissement en terme de ressources humaines et financières.*

*L'une des principales qualités de l'être humain n'est-elle pas sa formidable capacité à d'adaptation ?*

*Sur notre territoire varois comme dans beaucoup d'autres régions, acteurs de santé, élus et représentants de l'ARS et de la CPAM se doivent d'organiser des réunions de concertation afin de trouver des solutions.*

*Plusieurs de ces solutions apparaissent dans ce document dont certaines sont déjà mise en œuvre dans quelques villages ou régions extérieures. On peut citer :*

- *La mutualisation des moyens techniques et des compétences sous forme de temps partagé entre plusieurs sites.*
- *La montée en compétence des intermédiaires de santé*
- *Le développement des moyens informatiques et techniques sous forme de télé-médecine par exemple*
- *L'utilisation des compétences des aînés retraités sous forme de vacations*
- *Toute comme celle des jeunes entrant dans le métier et qu'il faudra savoir accompagner.*
- *Savoir accompagner et intégrer les jeunes pousses médicales qui hésitent à franchir le pas de l'installation en ruralité en les intégrant au sein de maisons de santé sous la houlette de leurs aînés ; des maisons de santé destinées à accueillir les soins non programmés et désengorger les services d'urgence*

- *Créer des bus itinérants destinés à amener des compétences médicales dans des villages reculés*
- *La montée en puissance des organisations de soins par l'intermédiaire des CPTS, des centres et maisons de santé...etc*

*Des solutions existent, la volonté politique également. Il faut maintenant se donner les moyens de les réaliser afin que le patient puisse disposer d'une médecine à la hauteur de ses besoins et digne de l'image de progrès social et humaniste que notre pays a su véhiculer depuis des siècles.*

*Ce sera l'un des enjeux politiques de la décennie qui arrive.*

*Un échec serait inacceptable à une époque où l'homme va sur la lune.*

**Bernard BONNABEL**

Adjoint aux sports et à la santé en Mairie de Draguignan

Vice-Président du conseil de surveillance du CH de Draguignan

Conseiller communautaire Dracénie Provence Verdon agglomération

Médecin généraliste de profession

